

Formation initiale des bibliothécaires d'État

## **La formation des usagers au SCD d'Orléans: outils de communication et de médiation**

### **Dossier d'aide à la décision**

**Vanessa Derouen**

Sous la direction de Christophe Catanese  
Responsable de la formation initiale des conservateurs – ENSSIB



## **Remerciements**

*Je tiens à exprimer ma reconnaissance à Anaïs Dupuy-Olivier et Noël Thiboud pour leurs conseils, leurs encouragements et leur disponibilité au cours de l'élaboration de ce travail.*

*Je remercie Christophe Catanese pour ses conseils et sa disponibilité.*

*Je tiens également à remercier mes collègues du SCD d'Orléans, qui m'ont accordé du temps, aidé dans la collecte de données et ont partagé leur expérience avec moi tout au long de l'année. Plus particulièrement, merci à Arnaud Moizard, Philippe Serisier, Alexandre Jameau, Christine Poirrier-Lechner, Fabrice Gheysen et l'équipe de la BU DEG.*

*Je remercie Charles Pucheu-Planté, Responsable formation de la BU d'Evry de m'avoir consacré un long entretien et d'avoir partagé ses idées avec moi.*

*Je remercie également Isabelle Breuil, Responsable formation de la BU de Paris8, pour notre échange.*

*Merci à Bruno Boissavit, Directeur adjoint du SCD de Tours pour notre fructueux échange téléphonique.*

*Je remercie Françoise Pignol, Responsable de la formation des usagers de la BIU-Lsh Lyon.*

*Je remercie tous les professionnels et collègues qui ont répondu à mes courriers et m'ont prodigué de précieux conseils.*

*A cette FIBE T, aux personnalités rencontrées : collègues et amis.*

**Résumé : Ce travail est un projet professionnel d'aide à la décision. Il a pour objet d'étudier les opportunités et les stratégies pertinentes permettant de valoriser et renforcer la formation des usagers au SCD d'Orléans. Après une analyse contextuelle et un développement historique sur la formation à la recherche documentaire, un travail de définition, une présentation des orientations du SCD d'Orléans en matière de formation des usagers et l'examen de références extérieures sont proposés. Deux scénarii de communication et un scénario de médiation sont avancés.**

*Descripteurs :*

*Bibliothèques -- Formation des utilisateurs*

*Bibliothèques universitaires – Innovations*

*Élèves du secondaire -- Initiation à la bibliothèque*

*Relations école-collectivité*

*Communication et technologie*

**Abstract : This work is a professional project of decision-making support. It aims to explore the opportunities and relevant strategies to enhance and strengthen the training of users at SCD Orleans. After a contextual analysis and an historical development on training in documentary research, a definition part, a presentation of guidelines on users' training at SCD Orleans and the consideration of external references, two scenarios of communication and one mediation scenario are developed.**

*Keywords :*

*Information literacy*

*Library orientation*

*Academic libraries and innovations*

*Library orientation for high school students*

*Community and school*

*Communication and technology*

### ***Droits d'auteurs***



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

**Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France**

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.



# Sommaire

<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>11</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>13</b>
<b>PARTIE 1 : CONTEXTE .....</b>	<b>15</b>
<b>I. ORLEANS : UNIVERSITE ET SCD.....</b>	<b>15</b>
A) <i>L'Université d'Orléans, éléments historiques.....</i>	15
B) <i>Le SCD : Structure et missions.....</i>	16
C) <i>Le SCD : les sections documentaires.....</i>	17
1) <i>Section Sciences.....</i>	17
2) <i>Section Lettres.....</i>	18
3) <i>Section Droit Economie Gestion.....</i>	18
D) <i>Informatique documentaire.....</i>	19
<b>II. CONTEXTE HISTORIQUE FRANCAIS.....</b>	<b>20</b>
A) <i>Les débuts de l'institutionnalisation.....</i>	20
B) <i>Les expérimentations pédagogiques.....</i>	20
C) <i>Formations et société de l'information.....</i>	21
1) <i>La réforme MTU.....</i>	22
2) <i>La réforme LMD.....</i>	23
3) <i>La LRU et le Plan réussite en licence.....</i>	24
<b>PARTIE 2 : FORMATION DES USAGERS.....</b>	<b>27</b>
<b>I. FORMATION A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE-INFORMATION</b>	
<b>LITERACY : DE QUOI PARLONS-NOUS ?.....</b>	<b>27</b>
<b>II. ORIENTATION ET BILAN AU SCD D'ORLEANS.....</b>	<b>30</b>
A) <i>Orientations et moyens.....</i>	30
1) <i>Orientation.....</i>	30
2) <i>Moyens et organisation matérielle .....</i>	31
B) <i>L'offre de formation à la recherche documentaire .....</i>	32
1) <i>Les séances d'initiation.....</i>	32
2) <i>Les formations spécifiques.....</i>	32
3) <i>L' unité d'ouverture .....</i>	33
4) <i>Des formations à la demande (exemples).....</i>	33
C) <i>Bilan.....</i>	33
1) <i>Bilan chiffré et analyse.....</i>	33
<i>Dans le cadre du plan réussite en licence .....</i>	34
<i>Les étudiants avancés (L3, M et D).....</i>	34
2) <i>L'évaluation.....</i>	35
<i>L'évaluation des étudiants .....</i>	35
<i>L'évaluation des formations.....</i>	36
3) <i>Objectifs et enjeux.....</i>	37
<i>Evolution de l'offre de formation .....</i>	37
<i>Moodle pour évaluer.....</i>	37
<i>Moodle en autoformation.....</i>	37
D) <i>Analyse de la page profilée « Formation documentaire ».....</i>	38
<b>III. ANALYSE DES REFERENCES EXTERIEURES.....</b>	<b>40</b>
A) <i>Page web dédiée à la formation documentaire .....</i>	40
1) <i>La BU de l'université François-Rabelais de Tours.....</i>	40
<i>Présentation.....</i>	40
<i>Intérêt du choix.....</i>	40

Les « bonnes idées ».....	40
2)La BU de l'Université Charles de Gaulle Lille 3.....	41
Présentation.....	41
Intérêt du choix.....	41
Les « bonnes idées ».....	42
<i>B)Newsletter.....</i>	42
1)La Bibliothèque interuniversitaire de lettres et sciences humaines .....	42
Présentation.....	42
Intérêt du choix.....	42
Les « bonnes idées ».....	43
<i>C)Liaison enseignants-documentalistes et bibliothécaires.....</i>	43
1)La BU d'Evry Val d'Essonne.....	43
Présentation.....	43
Intérêt du choix .....	44
Les « bonnes idées ».....	44
2)La BU de Paris 8.....	45
Présentation.....	45
Intérêt du choix.....	46
Les « bonnes idées ».....	46
<b>PARTIE 3 : PROPOSITIONS.....</b>	<b>49</b>
<b>I.LA LETTRE DE LA FORM@TION, LA NEWSLETTER DE LA FORMATION</b>	
<b>DOCUMENTAIRE .....</b>	<b>49</b>
<i>A)Objectif.....</i>	49
<i>B)Descriptif.....</i>	49
1)Les règles éditoriales.....	49
2)Le contenu éditorial.....	50
<i>C)Organisation prévisionnelle.....</i>	52
1)Ressources humaines .....	52
2)Budget prévisionnel.....	53
3)Calendrier prévisionnel.....	54
<b>II.FORM@TION DOC', LA PAGE PROFILEE DE LA FORMATION</b>	
<b>DOCUMENTAIRE .....</b>	<b>54</b>
<i>A)Objectif.....</i>	54
<i>B)Descriptif.....</i>	55
1)Les règles éditoriales.....	55
2)Le contenu éditorial.....	55
<i>C)Organisation prévisionnelle.....</i>	57
1)Ressources humaines.....	57
2)Budget prévisionnel.....	57
3)Calendrier prévisionnel .....	58
<b>III.LA BU DEVANT TOI, UN PARTENARIAT CDI-BU .....</b>	<b>58</b>
Les initiatives de l'université.....	59
Les initiatives du SCD.....	59
<i>A)Objectif.....</i>	59
<i>B)Descriptif.....</i>	59
Phase de prospection.....	60
Phase d'élaboration.....	60
Phase de mise en œuvre .....	61
Phase de suivi du dispositif.....	61
<i>C)Organisation prévisionnelle.....</i>	61
1)Ressources humaines .....	61

2)Budget prévisionnel.....	61
3)Calendrier prévisionnel.....	62
<b>IV.ANALYSE COMPARATIVE DES TROIS SCENARI</b> .....	<b>63</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>65</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>67</b>
<b>TABLE DES ANNEXES</b> .....	<b>73</b>



## ***Sigles et abréviations<sup>1</sup>***

C2I : Certificat informatique et internet

CERISE : Conseils aux étudiants pour une recherche d'information spécialisée efficace

ENT : Environnement numérique de travail

ESGBU : Enquête statistique générale auprès des bibliothèques universitaires

FORMIST : Formation à l'information scientifique et technique

IL : Information literacy

LRU : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités

MTU : Méthodologie du travail universitaire

ORVE : Observatoire régional de la vie étudiante

PRES : Pôle de recherche et d'enseignement supérieur

PUCVL : Pôle universités Centre Val de Loire

SUIO : Système universitaire d'information et d'orientation

TIC : Technologies de l'information et de la communication

UNRC : Universités numériques en Région Centre

URFIST : Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique

---

<sup>1</sup>Présentation des principaux sigles relatifs au sujet traité.



# Introduction

---

La nécessité de maîtriser l'information est à la fois un enjeu de société, défi du citoyen et une des préoccupations les plus urgentes des Services communs de la documentation (SCD) et des bibliothécaires-formateurs pour la réussite scolaire des étudiants qu'ils forment à la recherche d'information.

La formation des usagers est une médiation primordiale, qui permet selon A. Coulon l'affiliation pédagogique et la réussite dans « le métier d'étudiant »<sup>2</sup>.

La conception et la morphologie des formations à la recherche documentaire et à la maîtrise de l'information ont considérablement évolué depuis les années 70. Du cours de bibliographie à la formation à l'Information Literacy<sup>3</sup>, la progression est considérable et fondamentale.

La réussite des étudiants est un enjeu pour les acteurs de l'enseignement et de la documentation depuis plusieurs années. Dans cette perspective de nombreux SCD ont inscrit dans leur contrat d'établissement de généreux objectifs de formation des étudiants et notamment des primo-entrants. Une meilleure coopération et coordination pédagogique entre Université et SCD est recherchée, coopération qui tend à impliquer de plus en plus l'intégration des formations dans les cursus. Sous cette formule, bibliothécaires-formateurs et enseignants travaillent de concert, les étudiants sont plus impliqués, il y a moins d'absentéisme et la formation est évaluée et valorisée par une notation.

Le SCD de l'Université d'Orléans a lui aussi fait de la réussite des étudiants et de leur formation à la recherche documentaire une de ses priorités. Il est inscrit dans le plan quadriennal 2007-2011 que la « formation documentaire [sera] intégrée dans les maquettes pour tous les étudiants de L1 ». En 2010, cet objectif n'est pas encore totalement réalisé.

Notre dossier d'aide à la décision vise à proposer des outils de communication et de médiation qui auront deux objectifs principaux : tout d'abord faire connaître toutes les actions de formation proposées par le SCD et les valoriser auprès des composantes de l'université et ensuite développer et renforcer les partenariats entre l'université, les enseignants-chercheurs, les bibliothécaires, les documentalistes, les étudiants ou futurs étudiants (lycéens). Nous présumons qu'en acquérant plus de visibilité, le service Formation du SCD d'Orléans gagnera en crédibilité pédagogique et institutionnelle.

Nous présenterons, dans une première partie, l'Université d'Orléans ainsi que le SCD.

Dans un deuxième temps, nous clarifierons le vocabulaire relatif à la formation à la recherche documentaire ainsi que le concept d'Information Literacy. Puis, nous présenterons un état des lieux du contexte français, ainsi qu'un bilan synthétique de l'offre de formation au SCD d'Orléans, en mettant en valeur les

---

<sup>2</sup>COULON Alain. *Le métier d'étudiant : entrée dans la vie universitaire*. [2e éd.]. Paris : Economica : Anthropos, 2005. 240 p.

<sup>3</sup>Ou « Maîtrise de l'information » dans sa traduction française proposée par Claire Panijel-Bonvalot, dans son article, « La formation documentaire des étudiants en France », *BBF*, 2005, n° 6, p. 16-22 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [consulté le 26 juillet 2010]. « On appelle "maîtrise de l'information" un ensemble de compétences intellectuelles et instrumentales permettant, dans un objectif de connaissance, de mettre en œuvre un processus de collecte, d'évaluation, de traitement, de production et de communication de l'information »

objectifs et les enjeux de ce service. Toujours dans cette deuxième partie, nous indiquerons ensuite auprès de quels établissements et collègues nous sommes allée nous enrichir et recueillir d'autres idées afin de proposer dans une troisième partie des scénarii.

# Partie 1 : Contexte

---

## I. ORLEANS : UNIVERSITE ET SCD

### A) L'Université d'Orléans, éléments historiques

Créée en 1306, sous le règne de Philippe IV Le Bel, par le pape Clément V, supprimée à la Révolution, rétablie en 1961, l'Université d'Orléans est pluridisciplinaire. Elle compte quatre facultés, une école d'ingénieurs universitaire (Polytech'Orléans), quatre instituts universitaires de technologie et l'IUFM Centre Val de Loire depuis janvier 2008.

En 2010, l'université accueille 15 863 étudiants, 11 583 à Orléans et 4280 sur les sites extérieurs<sup>4</sup>, et emploie 1106 enseignants et enseignants-chercheurs et 764 personnels BIATOSS. L'Université d'Orléans s'est également développée sur d'autres sites de la région avec l'installation des centres universitaires de Bourges, Chartres, Châteauroux/Issoudun et dans les Antennes de l'IUFM à Blois et Tours.<sup>5</sup>

Depuis le 22 octobre 2004, les deux universités de la région Centre, l'Université François-Rabelais (Tours) et l'Université d'Orléans ont créées le PUCVL (Pôle Universités Centre Val de Loire)<sup>6</sup>. Ce pôle s'est constitué suite à l'entrée de ces deux universités dans le modèle européen de l'enseignement supérieur (LMD). Leurs actions communes, menées dans le cadre économique, scientifique et culturel régional, portent sur la formation, la recherche, l'orientation, l'insertion professionnelle, les programmes internationaux de formation et de recherche, la participation à l'UNRC<sup>7</sup> (Universités Numériques en Région Centre), la création de l'ORVE (Observatoire Régional de la Vie Etudiante), etc. Le PUCVL représente 10 M€ de chiffres d'affaires par an en activités industrielles et commerciales, 228 M€ de budget, 1300 personnels IATOSS et 38000 étudiants.

Parallèlement à l'intégration de l'IUFM en 2008, l'Université d'Orléans s'est engagée dans un ensemble de réformes importantes :

- création du pôle de recherche et d'enseignement supérieur avec l'université de Tours (PRES)<sup>8</sup>, signé le 4 mars 2010 et officialisé par le décret du 8 juillet 2010;
- définition de pôles scientifiques qui ont vocation à structurer l'activité scientifique de l'établissement ;
- refonte des allocations de moyens entre composantes ;
- acquisition du nouveau progiciel de gestion financière et comptable SIFAC en janvier 2010, avant le passage aux responsabilités et compétences élargies prévu en janvier 2011. Depuis le 27 mai 2010, la procédure pour l'accès aux Responsabilités et Compétences Elargies (RCE) est dans sa

---

<sup>4</sup>Sources : remontée ministérielle 2010.

<sup>5</sup>Sources : Site web de l'Université d'Orléans, rubrique présentation, [en ligne] <http://www.univ-orleans.fr/presentation/>

<sup>6</sup>PUCVL [en ligne] [http://www.u-pucvl.fr/03519268/0/fiche\\_\\_\\_pagelibre/&RH=ACCUEIL?RF=777](http://www.u-pucvl.fr/03519268/0/fiche___pagelibre/&RH=ACCUEIL?RF=777) [consulté le 15 juillet 2010]

<sup>7</sup>En 2002, les UNR ont été mis en place pour impulser le développement des services numériques en France. [en ligne] <http://www.educnet.education.fr/superieur/infrastructures> [consulté le 15 juillet 2010]

<sup>8</sup>En mars 2010, la France compte 17 PRES [en ligne] <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20724/les-poles-de-recherche-et-d-enseignement-superieur-pres.html> [consulté le 15 juillet 2010]

deuxième phase, c'est à dire l'accompagnement par le Ministère (DGESIP).

## **B) Le SCD : Structure et missions**

La BU, composée de trois sections (Lettres, Sciences, Droit) est créée en 1967. Un premier bâtiment est construit, puis agrandi en 1977. Inauguré en 1995, un second bâtiment accueille la section Droit, puis en 2005 un troisième, la section Sciences. Le Service Commun de la Documentation de l'Université d'Orléans (SCDU) a été créé le 21 mars 1986, en application du décret n°85-694 du 4 juillet 1985. La direction du SCDU est assurée par Catherine Moreau<sup>9</sup>. Il regroupe une bibliothèque intégrée, la Bibliothèque Universitaire composée de 4 sections documentaires :

- la section Droit, Economie, Gestion
- la section Lettres, Langues et Sciences Humaines
- la section Sciences, Technologies, STAPS
- la bibliothèque du centre Universitaire de Bourges

et de bibliothèques associées :

- les bibliothèques des IUT d'Orléans, de Chartres et de l'Indre (Châteauroux et Issoudun)
- les bibliothèques de l'IUFM Centre Val de Loire (Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Orléans, Tours)
- la bibliothèque du Centre Universitaire d'Etudes Juridiques de Bourges (CUEJ)
- la bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure d'ingénieurs (ENSI) de Bourges
- la bibliothèque de l'antenne universitaire scientifique de Chartres
- la bibliothèque du Centre d'Etudes Supérieures de Châteauroux (CESU)
- des bibliothèques de laboratoires ou de centres de recherche :
  - la bibliothèque du MAPMO (Bibliothèque de Mathématiques d'Orléans)
  - la bibliothèque de l'ISTO (Institut des Sciences de la Terre d'Orléans)
  - la bibliothèque du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières)
  - la bibliothèque du CBM (Centre de Biophysique Moléculaire)

Le SCD de l'Université d'Orléans a pour mission :

- de mettre en œuvre la politique documentaire de l'Université d'Orléans arrêtée par le Conseil d'administration, de coordonner les moyens correspondants et d'évaluer les services offerts aux usagers;
- d'acquérir, de gérer et de communiquer les documents qui appartiennent à l'établissement ou qui sont à sa disposition;

<sup>9</sup>Organigramme du SCDU. Voir Annexe 1

- de coopérer avec les bibliothèques et autres centres documentaires tant sur le plan régional que national ou international, notamment dans le but d'établir des catalogues collectifs et de procurer aux usagers des documents français ou étrangers par le prêt entre bibliothèques;
- de former les utilisateurs à la maîtrise de l'information scientifique et technique;
- de développer l'accès aux ressources électroniques.

Le SCDU est doté de 55 postes budgétaires répartis en 42 personnels de bibliothèques, 6 ITRF, 5 ASU, et 2 postes contractuels sur budget université, complété par des moniteurs étudiants pendant l'année universitaire (affectés au rangement et à la formation des usagers).

Le budget global du SCD en 2009 est de 1,4 M€, le budget documentaire (acquisitions) de 900 000 €, celui de la documentation électronique représente 30 % du budget documentaire.

Le SCD de l'Université d'Orléans représente :

- plus de 300 000 ouvrages : livres, manuels, dictionnaires, romans ...
- 3400 titres de périodiques sur papier (dont 1700 vivants)
- 30 000 titres électroniques
- 50 bases de données
- 7414 étudiants inscrits en 2008-2009

## **C) Le SCD : les sections documentaires**

### **1) Section Sciences**

En dépit d'un projet conçu en 1995, la BU Sciences Technologie STAPS et la BU Lettres ont partagé le même bâtiment pendant plusieurs années. Le nouveau bâtiment a été livré en janvier 2005. Le 17 octobre 2005, un jury international réuni à Paris a attribué l'Equerre d'argent à Florence Lipsky et Pascal Rollet pour cette réalisation.

La bibliothèque s'étend sur 3000 m<sup>2</sup> utiles et offre 350 places. Elle est répartie sur trois niveaux : dans le projet initial, un rez-de-chaussée et un premier étage étaient destinés à accueillir les étudiants de licence et de master. Tandis qu'un deuxième étage était l'espace réservé aux doctorants et aux chercheurs. Cette conception n'est plus appliquée, ainsi les espaces n'ont pas de publics dédiés.

La section possède une salle de formation ayant une capacité de 12 places ; elle propose 3 salles de travail en groupe, 25 postes multifonction en libre accès dans les salles de lecture et le wifi y est accessible, tout comme dans les autres sections.

La bibliothèque donne accès à 50 000 ouvrages, dont 60 % en libre-accès, 154 titres de périodiques papier vivants, 7000 thèses, 1140 cartes géologiques. Le responsable de la section, Alexandre Jameau est fortement engagé dans la réflexion sur la documentation papier et/ou électronique : dans cette perspective une politique de désherbage active est en œuvre ainsi qu'une analyse de la consultation des périodiques électroniques.

Les domaines documentaires couverts sont la physique, la chimie, la biologie, les sciences de la terre, les mathématiques, l'informatique, l'astronomie, les

techniques, les soins infirmiers, les activités physiques et motrices (sport...) et les sciences sociales.

Son public cible est constitué des 1922 étudiants inscrits en Sciences, 787 étudiants en STAPS et des étudiants inscrits en IUT ainsi qu'à Polytech'Orléans. L'équipe de la BU Sciences est composée de 13 personnes (1 conservateur, 3 BAS, 1 AB, 5 magasiniers, 1 adjoint Recherche et formation sur un poste de magasinier, 1 technicien Recherche et formation, 1 adjoint administratif) ; la direction est assurée par le conservateur Alexandre Jameau.

Dans cette section, le conservateur, un bibliothécaire adjoint spécialisé, un contractuel formateur et un moniteur étudiant ont assuré les séances de formation en 2010.

## **2) Section Lettres**

Construite en 1967 et agrandie en 1977, la bibliothèque s'étend sur 3900 m<sup>2</sup>. Elle donne accès à 115 000 ouvrages, 346 titres de périodiques papier vivants, 2500 thèses.

Les domaines couverts sont : les langues, les littératures, l'histoire, la géographie, la philosophie, la psychologie, les religions, les sciences sociales et les beaux-Arts.

Son public cible est constitué des 2123 étudiants inscrits en LLSH.

L'équipe de la BU Lettres est composée de 14 personnes (1 conservateur, 4 BAS, 1 AB, 6 magasiniers, 1 ADT), la direction est assurée par Cécile Cuisset.

Dans cette section, la salle prévue pour la formation a été transformée en salle de réunion. Aucune action de formation n'a donc lieu à la BU où les étudiants reviendront par la suite travailler. L'usage est par conséquent d'utiliser les salles informatiques des UFR. Un conservateur de bibliothèque (responsable de la formation des usagers pour le SCD), un bibliothécaire adjoint spécialisé et des moniteurs étudiants ont assuré les séances de formation en 2010.

## **3) Section Droit Economie Gestion**

La section DEG a initialement disposé d'un bâtiment de 1 792 m<sup>2</sup> construit en 1995 par le cabinet Berruyer Carré d'Arche ; une extension a été réalisée en 2008. Dans ces 3845 m<sup>2</sup>, elle met à disposition huit salles de travail en groupe, accessibles sur réservation, dix-sept ordinateurs en libre service (hors postes catalogue). Enfin, elle dispose d'une salle de formation de 13 places (12 personnes + 1 formateur).

La bibliothèque donne accès à 80 813 ouvrages (30 813 volumes en libre accès et 50 000 en magasin), 1000 titres de périodiques dont 400 abonnements en cours et 3306 thèses.

Les domaines couverts sont le droit, l'économie, la gestion, la sociologie, les sciences politiques, l'urbanisme, le droit et management du sport .

Son public cible est constitué des 3796 étudiants inscrits en Droit Economie Gestion et des étudiants inscrits en IUT ainsi qu'à Polytech'Orléans.

L'équipe de la BU DEG est composée de 13 personnes (1 conservateur, 1 bibliothécaire, 2 BAS, 2 AB, 6 magasiniers, 1 adjoint administratif, la direction est assurée par la conservatrice Anaïs Dupuy-Olivier.

Dans cette section, tous les personnels de catégories A et B, ainsi qu'un contractuel formateur se sont investis dans la formation des usagers.

## D) Informatique documentaire

Depuis l'été 2002, le SCD d'Orléans utilise le SIGB Horizon développé par la société américaine SirsiDynix, ainsi que HIP (Horizon Information Portal), complément qui permet l'accès à l'OPAC, l'identification via un compte-lecteur et la réservation d'ouvrages (offre récente, rentrée universitaire 2009). En raison de l'arrêt du développement du SIGB Horizon, seule la maintenance perdure actuellement, une procédure de ré-information est à prévoir dans deux ou trois ans. Le portail du SCD est géré via le logiciel Incipio, développé par le groupe Archimède.

Trois ressources majeures sont proposées via ce portail<sup>10</sup> :

- **Les pages profilées** : gérées par des correspondants dans chaque section, elles proposent des ressources spécifiques à chaque domaine d'étude : exemple : Documentation en Droit : Nouveautés papier/ Livres électroniques / Revues électroniques / Bases de données / Signets / Sujets d'examens
- **L'accès direct** : met à disposition rapidement des ressources primordiales (horaires et informations pratiques, accès nomade aux ressources électroniques, recherche dans le catalogue, par bibliothèque et par titre de revue)
- **Actualités** : présente des informations (tels les horaires d'ouverture, ou de nouveaux abonnements aux ressources électroniques) et services nouveaux

Ces trois rubriques sont complétées par deux séries d'onglets :

- Accueil/ FAQ/ Panier/ Contact/ Plan du site
- Informations/ Recherche/ Thèses électroniques

Un environnement de travail à distance est proposé. L'espace est accessible via la page d'accueil du portail, onglet : « Identifiez-vous », puis rubrique « accéder à mon compte ». Il s'agit d'un complément de l'environnement numérique de travail (ENT)<sup>11</sup> proposé par l'université d'Orléans depuis 2006.

Les usagers de ce service (étudiants, enseignants-chercheurs, professionnels des bibliothèques ou tout lecteur inscrit et muni d'un identifiant et d'un mot de passe) peuvent ainsi accéder à des services personnalisés :

- Situation lecteur (consultation des prêts en cours, des dates de retour, message)
- Bureau avec possibilité de configurer des : panier de recherches / panier de références / favoris internet

<sup>10</sup>Voir Annexe 2. Copie d'écran du portail du SCD d'Orléans [en ligne] <http://scd.univ-orleans.fr/>, [consulté le 11 septembre 2010].

<sup>11</sup>Un espace numérique de travail ou ENT est un dispositif global et intégré fournissant aux acteurs de l'enseignement supérieur, à travers les réseaux, l'accès à la totalité des ressources et outils numériques en rapport avec leur activité. Pour plus d'informations sur les ENT, consulter <http://www.educnet.education.fr/services/ent/scolaire>

- Demandes de services documentaires : suggestion d'achat /question au bibliothécaire/ prêt entre bibliothèques
- Recherche suivie : possibilité d'être informé par mail, dès qu'une notice répondant à notre recherche est ajoutée dans le catalogue interrogé. L'abonnement, ainsi que l'élaboration d'une requête personnelle est nécessaire pour bénéficier de ce service. Un module de Diffusion Sélective d'Information (D.S.I.) permet d'informer automatiquement les abonnés.

## II. CONTEXTE HISTORIQUE FRANCAIS

Après la présentation du cadre institutionnel du projet (SCD d'Orléans), nous proposons un exposé du contexte historique dans lequel la formation à la recherche documentaire s'est développée en France.

Si des expériences novatrices et individuelles ont été tentées en termes de formation à la recherche documentaire en France, c'est la prise en considération de la massification de l'entrée à l'université et de l'échec scolaire qui ont contribué à l'institutionnalisation de cette démarche.

### A) Les débuts de l'institutionnalisation

Les années 70 voient l'apparition des premières banques de données en ligne, le matériel est peu disponible et le recours au bibliothécaire indispensable. A la même période, l'État se saisit de la question de l'initiation à l'Information Scientifique et Technique (IST) dans l'enseignement secondaire puis dans le supérieur. Il crée des structures chargées de la diffusion de l'IST, dont le Bureau National de l'Information Scientifique et Technique (BNIST) en 1973. Les propositions du groupe de réflexion "Formation des utilisateurs - étudiants de l'Enseignement supérieur" aboutiront au lancement d'un appel d'offres pour des expériences pédagogiques de sensibilisation et d'initiation. Le BNIST soutiendra des expérimentations pédagogiques dans six établissements dont l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC) et le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM). En 1978, le groupe de recherche pédagogique de la Conférence des Grandes Ecoles se constitue et débute une réflexion sur l'intégration de l'usage de l'information dans la pédagogie. Des conférences sont organisées : « *La Documentation dans les Grandes Ecoles* », à Paris, en novembre 1979 et « *Les Grandes Ecoles et l'enjeu informationnel* », à Marseille, en novembre 1980. En 1979, la Mission Interministérielle de l'Information Scientifique et Technique (MIDIST) remplace le BNIST.

### B) Les expérimentations pédagogiques

Les années 80 sont marquées par l'arrivée du multimédia et des CD-ROM. Les Unités Régionales de Formation à l'Information Scientifique et Technique, URFIST sont créées en 1982 ainsi que d'autres structures en IST : CADIST (Centre d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique), l'IIST (Institut de l'Information Scientifique et Technique, actuel INIST).

La Conférence des Grandes Ecoles, sous l'égide de la MIDIST, coordonne des programmes d'expérimentations pédagogiques de formation à l'information et en assure le suivi. Elle organise des manifestations sur ce thème et sera à l'origine

de la rédaction d'un ouvrage collectif, guide pédagogique pour les formateurs : *S'informer pour se former et pour agir*<sup>12</sup>. Les grandes écoles françaises et les universités investissent le champ de l'expérimentation pédagogique en formation à la recherche documentaire. Dans ce contexte, l'université de Paris 8 est une des pionnières, avec une équipe universitaire qui incite à la réflexion et à la créativité pédagogique en ce domaine, une BU avec des personnels formés à l'IST et un département de documentation, créé en 1974, qui assure une formation destinée aux professionnels de la documentation.

La loi d'orientation sur l'enseignement supérieur, dite « Loi Savary » initiée en 1984, est dans la lignée de la loi « Faure » du 12 novembre 1968. Elle introduit dans les cursus un apprentissage des « Langages fondamentaux » dont fait partie l'initiation à la recherche documentaire. L'article 14 de la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur stipule :

« le premier cycle a pour finalités [...] de permettre à l'étudiant d'acquérir, d'approfondir et de diversifier ses connaissances dans des disciplines fondamentales, d'acquérir des méthodes de travail et de se sensibiliser à la recherche. »

### **C) Formations et société de l'information**

L'apparition d'Internet marque le tournant des années 90. A mesure que les foyers et les institutions s'équipent, l'accès à l'information est de plus en plus aisé et en même temps problématique. Les questions de la massification, du tri et de la pertinence de l'information sont dès lors au cœur de la société dite de l'Information.

« Alors que le rôle de l'information ne cesse de croître et que, simultanément, son volume devient gigantesque, les moyens de se la procurer mettent en jeu des technologies dont la capacité et le temps de traitement subissent une progression vertigineuse»<sup>13</sup>.

En 1992, et suite au rapport du groupe de travail "Formation à l'usage de l'information", un appel d'offres est lancé par le Ministère de la Recherche et de la Technologie (Direction générale de la Recherche et de la Technologie, Délégation à l'information scientifique et technique) pour le développement, dans les universités et les grandes écoles françaises, de formations à l'information. Il sera reconduit en 1995. Les initiatives de formations à la recherche documentaire intégrées au cursus se voient soutenues financièrement par l'Etat.

La prise en compte de la compétence pédagogique des bibliothécaires-formateurs est également visible statutairement puisque le décret n°92-29 du 9 janvier 1992 portant statut particulier du corps des bibliothécaires, mentionne :

« Ils [les bibliothécaires] concourent également aux tâches d'animation et de formation au sein des établissements où ils sont affectés [...]»

<sup>12</sup>*S'informer pour se former et pour agir : relations d'expériences réalisées par les Grandes écoles*. Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur ; Conférence des Grandes écoles ; coordonnées par Danièle Bretelle-Desmazières,.... - Paris : la Documentation française, 1987. 173 p.

<sup>13</sup>BRETELLE-DESMAZIERES Danièle, COULON Alain, POITEVIN Christine. *Apprendre à s'informer : une nécessité : évaluation des formations à l'usage de l'information dans les universités et les grandes écoles françaises*. Saint-Mandé : Association internationale de recherche ethnométhodologique, 1999. 114 p.

De même le décret n° 92-26 du 9 janvier 1992 portant statut particulier du corps des conservateurs des bibliothèques, mentionne :

« Ils [les conservateurs] peuvent participer à la formation des professionnels et du public dans les domaines des bibliothèques et de la documentation, ainsi qu'à l'information scientifique et technique en ces mêmes domaines. »

Dans les années 90, les travaux d'Alain Coulon<sup>14</sup> et de Bernard Lahire<sup>15</sup> sur les manières d'étudier plaident en faveur de l'efficacité des formations à la recherche d'information dans la réussite scolaire des étudiants. Dans sa première enquête (1993)<sup>16</sup>, Alain Coulon constate une « affiliation intellectuelle des étudiants »<sup>17</sup> suite à ces enseignements.

Dans l'objectif de perpétuer la lutte contre l'échec scolaire des étudiants et plus particulièrement des primo-entrants et de favoriser l'autonomie dans l'accès à l'information, le recours à la formation documentaire devient indispensable.

## 1) La réforme MTU

En France, la loi dite « Bayrou » instaurant, en 1997, la Méthodologie du Travail Universitaire (MTU) dans les programmes a permis l'inscription des formations dans le cadre universitaire. Ainsi l'arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise prévoit un premier semestre organisé en trois unités d'enseignement (article 6), dont :

« une unité de méthodologie du travail universitaire permettant l'apprentissage des méthodes, pratiques et savoir-faire nécessaires à la réussite d'études à l'université. Elle doit permettre à chaque étudiant de construire son projet de formation et de développer ses capacités d'autonomie dans le travail et la vie universitaires, dans la communication écrite et orale, dans la pratique d'une langue étrangère.»

Le Bulletin Officiel du Ministère de l'Education Nationale (BOEN), n° 19 du 8 mai 1997 précise les objectifs de l'unité de méthodologie du travail universitaire.

« Cette unité contribue à promouvoir l'autonomie des étudiants et leur fournit les méthodes et techniques utiles à la poursuite d'études (préparer une bibliographie, utiliser une bibliothèque et les nouvelles sources d'information, prendre des notes, résumer un article ou un ouvrage, s'initier au travail en groupe, construire un projet d'études et un projet professionnel, pratiquer une langue étrangère...).»

Conjointement à l'autonomie laissée aux universités pour organiser ces formations, des guides et plateformes collaboratives sont introduits. (CERISE<sup>18</sup>, FORMIST<sup>19</sup>, etc. )

<sup>14</sup>COULON Alain. *Le métier d'étudiant : entrée dans la vie universitaire. Op. Cit.*

<sup>15</sup>LAHIRE Bernard. *Les manières d'étudier : enquête 1994.* Paris : la Documentation française, 1996.175 p.

<sup>16</sup>COULON, Alain. (sous la dir. de) *L'évaluation des enseignements de méthodologie documentaire à l'Université de Paris 8.*[Saint-Mandé] : Association internationale de recherche ethnométhodologique, 1993, 100 p.

<sup>17</sup>Terme employé pour la première fois in COULON, Alain. *Le métier d'étudiant: approches ethnométhodologique et institutionnelle de l'entrée dans la vie universitaire.*Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris 8, 1990, 1130 p.

<sup>18</sup>CERISE, Conseils aux Etudiants pour une Recherche d'Information Spécialisée Efficace est un guide d'initiation aux méthodologies de l'information documentaire élaboré en 1998 par Martine Duhamel, Maître de Conférence à l'Université de Paris 4, et Claire Panijel Conservateur général des bibliothèques à l'URFIST Paris - Ecole nationale des chartes.

<sup>19</sup>FORMIST, Réseau francophone pour la Formation à l'Usage de l'Information dans l'Enseignement Supérieur est créé en 1999 par la Sous-direction des Bibliothèques et de la Documentation (SDBD) pour répondre aux besoins des structures de l'enseignement supérieur en matière de formation à la recherche d'information. Il propose des

Les SCD commencent à inscrire la formation des usagers dans les contrats d'établissements. Dans l'Enquête Statistique Générale auprès des Bibliothèques Universitaires (ESGBU) l'offre de formation dans les cursus au sein des SCD est comptabilisée et évaluée. L'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) a réalisé à cette époque, à la demande de la SDBD, une enquête nationale sur les formations à l'information dans les bibliothèques universitaires françaises.<sup>20</sup> Cette recherche met en évidence que les formations sont très axées sur la bibliothèque et ses services et que peu d'étudiants sont concernés. Encouragées par l'université, elles manquent de moyens financiers et de concertation dans l'élaboration et la mise en œuvre.

## 2) La réforme LMD

En France, la réflexion s'ébauche à la fin des années 90, avec notamment les conclusions du Rapport « Attali »<sup>21</sup>,

«Confronté à la révolution des technologies de l'information et des conditions de travail, à la diversification des trajectoires professionnelles, aux exigences de la formation en permanence, au bouleversement des savoirs et de la façon d'apprendre, à la mutation des relations entre l'Etat, les entreprises et la société, à l'unification européenne, l'enseignement supérieur doit revoir d'urgence ses objectifs et simplifier son organisation.»

La réforme LMD correspond à une nouvelle conceptualisation des missions et objectifs de l'enseignement supérieur à l'échelle européenne et plus largement à une prise en compte des enjeux de la recherche au niveau planétaire. Les rencontres entre ministres européens de l'enseignement supérieur ont abouti à la construction de «*l'espace européen de l'enseignement supérieur*» ou «*Processus de la Sorbonne-Bologne*».

Dans ce cadre, la France adopte la tripartition des diplômes de l'enseignement supérieur (la licence, le master et le doctorat), le système européen de transfert et d'accumulation de crédits dit « ECTS » comme valeur des « unités d'enseignement », la semestrialisation des études ainsi que le développement de la coopération inter-établissements et l'élaboration de méthodes d'évaluation des enseignements. Il s'agit d'organiser l'offre de formation en « parcours types » mais personnalisables, de favoriser la mobilité universitaire, d'intégrer la pluridisciplinarité dans les cursus ainsi que la professionnalisation des études.

Les textes fondateurs de cette réforme paraissent en 2002 et la mise en conformité est progressive ; au niveau européen, les Etats se sont engagés à l'appliquer d'ici 2010.<sup>22</sup>

En tant que service de l'université, les bibliothèques universitaires sont concernées par cette réforme. La formation documentaire est mentionnée dans

références de ressource, puis développe un rôle éditorial (REPERE) et ouvrages papiers aux Presses de l'Enssib)  
<sup>20</sup>NOEL Elisabeth. Les formations à l'information en bibliothèque universitaire. *BBF*, 1999, n° 1, p. 30-34 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [consulté le 26 juillet 2010]

<sup>21</sup> ATTALI Jacques. *Pour un modèle européen d'enseignement supérieur*. Paris : Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1998 , p.6 [en ligne] <http://media.education.gouv.fr/file/94/9/5949.pdf> [consulté le 26 juillet 2010]

<sup>22</sup>Pour plus d'informations, consulter les chiffres clés de l'éducation en Europe 2009 [en ligne] [http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/key\\_data\\_series/105FR.pdf](http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/key_data_series/105FR.pdf)

l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de Licence, titre II, article 13 :

« La formation associe, à des degrés divers selon les parcours, des enseignements théoriques, méthodologiques, pratiques et appliqués. [...] Elle intègre l'apprentissage des méthodes du travail universitaire et celui de l'utilisation des ressources documentaires.[...]Elle concourt à l'épanouissement personnel, au développement du sens des responsabilités et à l'apprentissage du travail individuel et en équipe. En tant que de besoin, la formation fait appel aux technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement et est dispensée sur site ou à distance ou selon ces deux modes combinés. »

Comme le souligne, Claire Panijel-Bonvalot:

« Ce texte permet, dans les discussions qui précèdent la rédaction d'un contrat d'établissement, de défendre une formation documentaire dans les universités qui ne l'avaient pas prévue, ou bien de maintenir les enseignements construits en 1997 pour les « UE de MTU » (Méthodologie du travail universitaire). »<sup>23</sup>

La formation à la recherche documentaire est alors intégrée au programme de licence, soit en tant qu'unité d'enseignement (UE), soit à l'intérieur d'une (ou plusieurs) UE. Parallèlement le Certificat Informatique et Internet (C2I)<sup>24</sup> a été proposé par le Ministère comme référentiel d'évaluation des compétences en informatique. Les formations C2I ont ainsi pu être intégrées dans les maquettes LMD des établissements, au titre de l'article 14 de l'arrêté du 23 avril 2002 qui mentionne « un apprentissage de l'utilisation des outils informatiques ».

### 3) La LRU et le Plan réussite en licence

Initié en 2007 par Valérie Pécresse, Ministre de l'enseignement supérieur, la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) vise à instaurer un nouveau contexte politique et institutionnel pour l'université et par extension, comme service de l'université, aux SCD<sup>25</sup>. Aux missions traditionnelles du service public de l'enseignement supérieur, que sont la formation initiale et continue, la recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats, la diffusion de la culture et l'information scientifique et technique, la coopération internationale, s'ajoutent l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants. La loi prévoit que d'ici à 2013, toutes les universités auront accédé à l'autonomie dans les domaines budgétaires (défléchage des crédits au profit d'un budget global) et de la gestion des ressources humaines et qu'elles pourront devenir propriétaires de leurs biens immobiliers.

Dans la continuité de la LRU, le plan réussite en licence fixe les objectifs suivants : diviser le taux d'échec par deux en 5 ans, faire de la licence un diplôme national qualifiant pour la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle et atteindre 50 % d'une classe d'âge au niveau licence. La rénovation de la licence générale, à la rentrée 2008, intègre l'accompagnement

<sup>23</sup>PANIJEL-BONVALOT, Claire, «La formation documentaire des étudiants en France». Op. cit.

<sup>24</sup>Pour plus d'informations sur le C2I : <http://www.educnet.education.fr/video/c2i/plaquette/c2i1.pdf> et <http://www.education.gouv.fr/bo/2005/15/MENT0500561C.htm>. [consulté le 26 juillet 2010]

<sup>25</sup>Sur les implications de la LRU dans les SCD, consulter l'article de SABY, Frédéric, « Responsabilité et liberté des universités », *BBF*, 2009, n° 6, p. 44-47 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [consulté le 26 juillet 2010]

personnalisé et l'orientation active des étudiants. Dans cette perspective la première année de licence est fondamentale, et le diplôme rénové met notamment l'accent sur l'action de « *Renforcer les compétences pour préparer l'insertion professionnelle ou permettre la poursuite d'études* ». Dans ce domaine, les bibliothécaires-formateurs, via l'offre de formation des usagers élaborée par les SCD, doivent former à la maîtrise des TIC (Technologies de l'information et la communication) ainsi qu'aux méthodes de travail (apprentissage de l'autonomie, de la recherche documentaire, de la lecture critique...).

Pour insérer 100% des étudiants dans la société du numérique, le rapport « Isaac »<sup>26</sup> propose notamment de :

- Réarticuler la production des ressources numériques des Universités Numériques Thématiques
- Favoriser l'essor de l'Enseignement à Distance (E.A.D.)
- Donner de la visibilité aux ressources numériques
- Accroître les ressources numériques disponibles dans les Services Communs de la Documentation
- Développer une approche éditoriale du patrimoine numérique dans chaque établissement
- Développer une action forte contre le plagiat

La question de l'accessibilité aux ressources et à l'information est au cœur de ce rapport, mais si ces orientations sont en corrélation avec les services proposés par les SCD, la question de la formation à la maîtrise de l'information y est absente.

« Elle [la politique numérique dans l'enseignement supérieur] doit permettre à tout étudiant d'avoir accès à l'ensemble de ses ressources pédagogiques nécessaires à son apprentissage à tout moment et en tout lieu. »<sup>27</sup>

« *Le Point Etude est un lieu aménagé pour l'étude, hors du campus universitaire, dans une bibliothèque, où l'étudiant a la possibilité de se connecter gratuitement à son ENT, soit en utilisant un PC fixe mis à disposition et relié au réseau, soit en utilisant un portable, une connexion Wifi étant également disponible.* »<sup>28</sup>

Or il ne suffit pas d'offrir des ressources 24h/24h, 365j/365j pour que les « digital natives » s'approprient et utilisent efficacement les ressources mises à leur disposition. Les former à leur utilisation est tout aussi essentiel.

Après l'analyse de l'environnement du SCD d'Orléans et afin d'envisager la formation à la recherche documentaire dans une perspective globale, nous avons présenté le contexte historique de la mise en œuvre de la formation des usagers en France. Nous proposons ensuite un panorama des définitions en vigueur pour poursuivre sur l'orientation et le bilan de la formation des usagers au SCD d'Orléans puis l'analyse de références extérieures.

<sup>26</sup>ISAAC Henri. *L'université numérique*. Paris, 2008. [en ligne]  
[http://media.education.gouv.fr/file/2008/08/3/universitenumérique\\_22083.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/2008/08/3/universitenumérique_22083.pdf)

<sup>27</sup>*Ibid.* p.8

<sup>28</sup>*Ibid.*, p. 44



## Partie 2 : Formation des usagers

---

« dans une société menacée par le trop-plein et le chaos de l'information, guettée par l'empilement consumériste des pratiques culturelles, les bibliothèques [...] jouent un rôle central dans l'émergence d'une nouvelle culture de la complexité, c'est-à-dire dans l'accès maîtrisé, tout au long de la vie, à la multiplicité croissante des connaissances » P. Bazin.<sup>29</sup>

### I. FORMATION A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE- INFORMATION LITERACY : DE QUOI PARLONS-NOUS ?

Formation à la méthodologie documentaire, formation à l'information, formation à l'information scientifique et technique, formation à la maîtrise de l'information, formation à l'usage de l'information, formation aux outils et aux techniques documentaires, formation des usagers, formation à la recherche documentaire et au traitement de l'information, les appellations sont extrêmement nombreuses. La question est donc de savoir si sous ces appellations il existe une discipline commune et si oui quels en seraient les fondements.

Explorons le concept d'Information Literacy (IL), utilisé par les anglo-saxons. Paul Zurkowski, président de l'Association de l'industrie de l'information (IIA), emploie le terme en 1970. Dès le départ, ce terme est pensé dans une acception très large, sans restriction à la sphère éducative.

L'IL est définie par l'Office québécois de la langue française comme un :

« ensemble de compétences permettant de reconnaître l'existence d'un besoin d'information, d'identifier l'information adéquate, de la trouver, de l'évaluer et de l'exploiter en relation avec une situation donnée, dans une perspective de résolution de problème. La culture de l'information doit permettre aux personnes de prendre conscience de leurs besoins d'information et leur fournir des compétences d'identification, d'évaluation et d'utilisation pertinente des résultats de leur recherche. La culture informationnelle nous permettra, grâce à ces compétences, de survivre et d'avoir du succès dans la société de l'information, notamment par la maîtrise des technologies donnant accès à cette information »<sup>30</sup>.

L'American Library Association (ALA) officialise une définition en 1989, qui est toujours en vigueur :

« Être compétent dans l'usage de l'information signifie que l'on sait reconnaître quand émerge un besoin d'information et que l'on est capable de trouver l'information adéquate, ainsi que de l'évaluer et de l'exploiter »<sup>31</sup>.

Des institutions internationales se sont investies dans la promotion de l'IL. Plusieurs rencontres d'envergure ont ainsi été organisées avec le soutien de

---

<sup>29</sup>BAZIN Patrick. Les bibliothèques, plus que jamais. *Journal des bibliothèques médiathèques de Lyon*, novembre-décembre 2004, p. 3.

<sup>30</sup>CHEVILLOTTE Sylvie. « Bibliothèques et Information Literacy », *BBF*, 2005, n° 2, p. 42-48 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [consulté le 26 juillet 2010].

<sup>31</sup>Final Report of the American Library Association Presidential Committee on Information Literacy, traduit par Paulette Bernhard. <http://www.ala.org/ala/mgrps/divs/acrl/publications/whitepapers/presidential.cfm>

l'UNESCO, du Forum National sur les Connaissances en Information (NFIL [en]) et de l'IFLA : à Prague en 2003, puis à Alexandrie en 2005. En 2005, la proclamation d'Alexandrie, énonce que :

« [...] la maîtrise de l'information et l'apprentissage tout au long de la vie sont les phares de la société de l'information, éclairant les chemins vers le développement, la prospérité et la liberté. La maîtrise de l'information est au cœur de la formation tout au long de la vie. Elle permet aux gens, dans tous les chemins de la vie, de chercher, d'évaluer, d'utiliser et de créer l'information pour des objectifs personnels, sociaux, professionnels et éducatifs. C'est un droit humain de base dans un monde numérique qui apporte l'intégration de tous les peuples. [...] »<sup>32</sup>

Les compétences en maîtrise de l'information sont de l'ordre du « *bagage scolaire minimal* » nécessaire à tout citoyen pour évoluer de manière satisfaisante dans la société de l'information, énonce Paulette Bernhard<sup>33</sup>.

Quant à Christine Bruce<sup>34</sup>, sa définition intègre maîtrise des technologies et développement personnel et de l'esprit critique.

«La culture – ou maîtrise – de l'information peut être considérée comme l'usage des technologies de l'information ; comme une combinaison de compétences technologiques et informationnelles ; comme l'acquisition de modèles mentaux de systèmes d'information ; comme un cheminement ; comme un ensemble de compétences, attitudes et connaissances ; comme savoir apprendre ; ou comme une association de façons d'expérimenter l'usage de l'information.»<sup>35</sup>

Claire Panijel-Bonvalot, responsable de l'URFIST, Paris, en propose la traduction suivante :

«On appelle "maîtrise de l'information" un ensemble de compétences intellectuelles et instrumentales permettant, dans un objectif de connaissance, de mettre en œuvre un processus de collecte, d'évaluation, de traitement, de production et de communication de l'information »<sup>36</sup>.

La question des compétences informationnelles à acquérir par les étudiants, en favorisant la recherche dans le domaine de l'IL, a contribué à l'élaboration de modèles<sup>37</sup> du processus de recherche d'information ainsi que de normes<sup>38</sup>. Consécutivement à l'élaboration de ces modèles et normes, des procédures d'évaluation ont été élaborées. Nous citerons : le projet de recherche SAILS (Standardized Assessment of Information Literacy Skills), entrepris en 2001 aux USA ; le projet LSU (Learning Support Unit), conduit à Dublin entre 2002-2005 ;

<sup>32</sup>Proclamation d'Alexandrie consultable sur <http://archive.ifla.org/III/wsis/BeaconInfSoc-fr.html>

<sup>33</sup>Paulette Bernhard est professeure agrégée de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal

<sup>34</sup>Christine Bruce est professeure associée et directrice des enseignements à la Faculty of Information Technology de la Queensland University of Technology, auteur de *The Seven Faces of Information Literacy*. Adelaide: Auslib Press, (épuisé) Résumé avec schémas : <http://www.bestlibrary.org/digital/files/bruce.pdf>

<sup>35</sup>BRUCE Christine. « Information Literacy Programs and Research: An International Review. » In *Student Learning in the Information Age*, édité par Patricia Senn Breivik (Phoenix, Arizona: Oryx Press, 1998), pp. 141-153. Traduit par Sylvie Chevillotte.

<sup>36</sup>PANIJEL-BONVALOT Claire, «La formation documentaire des étudiants en France», *BBF*, 2005, n° 6, p. 16-22 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [consulté le 26 juillet 2010]

<sup>37</sup>Voir C. Kulthau, et C. Bruce, P. Bernhard <http://mapageweb.umontreal.ca/bernh/TICI/modeles.html>

Voir également Hinchliffe, Lisa Janicke, « Nouveaux développements en maîtrise de l'information », *BBF*, 2005, n° 6, p. 56-63.[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [consulté le 26 juillet 2010]

<sup>38</sup>Les deux principales normes pour l'enseignement supérieur sont américaines (ACRL) et australiennes (CAUL)

et l'ANZIIL (Australian and New Zealand Institute for Information Literacy) en Australie et Nouvelle-Zélande.<sup>39</sup>

En France, également, la question de la clarification des contenus et des objectifs des formations à la recherche documentaire constitue une des préoccupations des bibliothécaires-formateurs, des SCD, de l'Université et de l'Etat. Dans un article paru dans le premier dossier du BBF<sup>40</sup> consacré à la formation des usagers, Alain Colas soulignait les objectifs suivants à la formation initiale des étudiants :

« l'acquisition d'une autonomie dans leur accès à l'information ; une meilleure intégration dans l'environnement de travail universitaire ; la lutte contre l'échec dans les 1ers cycles ; une meilleure préparation à la vie professionnelle. »<sup>41</sup>

La même année, Bruno Van Dooren, dans son rapport « *Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies* »<sup>42</sup>, prescrivait dans son programme III, les objectifs pour organiser les conditions d'usage des technologies de l'information. Selon lui, familiariser les étudiants avec l'outil informatique, les former aux outils d'informatique documentaire, les sensibiliser à la question de la pertinence de l'information sont les pré-requis pour que :

« les étudiants acquièrent une autonomie réelle dans leur travail personnel et développent une approche critique des informations et des sources d'information. »

Dans son article « *Concevoir une politique de formation des usagers* » sur le site de la bibliothèque de l'AFNOR (BIVI<sup>43</sup>, Amanda Cruguel, responsable formation accueil au SCD PECVdM<sup>44</sup>, énonce que la formation est au cœur de l'enjeu stratégique de l'accueil des primo-entrants. Elle permet l'affiliation pédagogique, l'apprentissage des méthodes de travail universitaire ainsi que la préparation à la vie professionnelle.

Dans sa présentation, lors des 6<sup>èmes</sup> rencontres FORMIST, Élisabeth Noël, distingue des besoins plus spécifiques en information chez les étudiants avancés (Master-Doctorants) :

« Certains besoins étudiants liés à l'information peuvent néanmoins être repérés, sans pour autant prétendre ici être exhaustif :

- définir des champs conceptuels, réfléchir ;
- se tenir au courant, veiller ;
- rassembler ses données, ses signets ;
- écrire à plusieurs, collaborer ;
- gérer ses références bibliographiques ;
- traduire, résumer des articles ;
- apporter de l'innovation, être original »<sup>45</sup>

<sup>39</sup>Sources : Chevillotte, Sylvie. Bibliothèques et Information Literacy. *Op. cit.*

<sup>40</sup>Au 21/09/2010, le BBF a consacré 2 numéros à la formation des usagers : n°1 en 1999 et n°6 en 2005 consultables sur <http://bbf.enssib.fr/>

<sup>41</sup>COLAS Alain. «La formation à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur», *BBF*, 1999, n° 1, p. 24-29 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [consulté le 26 juillet 2010]

<sup>42</sup>DOOREN Bruno Van. *Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies*. 1999.[en ligne] <http://media.education.gouv.fr/file/96/6/5966.pdf> [consulté le 26 juillet 2010]

<sup>43</sup><http://www.bivi.fonctions-documentaires.afnor.org/ofm/fonctions-documentaires/iii/iii-20/iii-20-20/1>

<sup>44</sup>Bibliothèque Paris Est Créteil Val de Marne, <http://bibliotheque.u-pec.fr/>

<sup>45</sup>NOEL Elisabeth. Les outils de traitement et d'exploitation de l'information : un préambule In *6es Rencontres FORMIST : Exploitation et usages de l'information par les étudiants avancés, l'enssib à Villeurbanne, 15 juin 2006* [en

La recherche de définitions est concomitante de l'élaboration des contenus et des objectifs assignés à la formation à la recherche documentaire puis à la formation à l'information. Les formations évoluent, tentant de former les Information litterate de demain. Cependant, comme nous l'avons vu avec l'expression IL, et ses différentes traductions, si les dénominations changent, les finalités et enjeux de la formation à la recherche documentaire ou à l'IL constituent un socle relativement stable renforçant sa légitimité.

## II. ORIENTATION ET BILAN AU SCD D'ORLEANS

Le SCD de l'Université d'Orléans a pris tôt la mesure de l'enjeu de la formation des usagers. Elle constitue depuis plusieurs années un des objectifs principaux du volet documentaire de son contrat quadriennal, avec une attention particulière aux primo-arrivants.

### A) Orientations et moyens

#### 1) Orientation

Dans un article paru dans la revue *Arabesques* en 2002, Catherine Moreau, directrice du SCD mettait l'accent sur deux orientations fortes et toujours actuelles du SCD : impliquer les enseignants et former les étudiants.

«Une étude approfondie a démontré que cette formation est d'autant plus efficace qu'elle est intégrée dans les cursus. L'étape suivante consistera donc à convaincre les universitaires d'inscrire le maximum de formations dans les maquettes pédagogiques. [...] Le plus difficile, obtenir l'implication des enseignants dans ces formations, reste à réaliser. »<sup>46</sup>

Le contrat quadriennal 2008-2011 du SCD d'Orléans énonce dans la rubrique « *Adapter l'offre de service aux besoins* », l'objectif suivant : « *Formation documentaire intégrée dans les maquettes pour tous les étudiants de L1* ». Comme nous l'avons souligné en introduction, cet objectif est en cours de réalisation.

Il est intéressant de consulter à cet égard le contrat d'établissement 2008-2011 de l'Université d'Orléans.

«Le SCD a enregistré des résultats positifs, notamment dans le domaine de la formation des usagers, dont l'inscription dans les cursus a progressé, et en matière d'accueil (augmentation significative du nombre de postes informatiques et de places assises). La poursuite des efforts de structuration du réseau (intégration des bibliothèques, achèvement du catalogue commun, etc.) participe de l'objectif général d'amélioration des services aux usagers. Plusieurs actions spécifiques viendront également à l'appui de cet objectif : [...]

la poursuite des actions de formation des usagers, en liaison avec les UFR, notamment au niveau L. Le SCD se fixe pour objectif d'intégrer son offre de

---

ligne]. Format PDF. Disponible sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1149>> [consulté le 26 juillet].

<sup>46</sup>MOREAU Catherine. Impliquer les enseignants & former les étudiants : Les ambitions de la documentation à Orléans. *Arabesques*, n°26, avril-mai-juin 2002. [Consulté le 26 juillet 2010]

formation dans les cursus et de la rendre obligatoire pour tous les étudiants de L1. »<sup>47</sup>

Si le SCD affiche clairement sa motivation sur ce secteur, c'est qu'en effet des efforts de rapprochements sont nécessaires. A cet égard, nous soulignons l'absence de référence au SCD en dehors de cette rubrique. Dans la partie « *II.3. Favoriser la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle* » du contrat d'établissement de l'université, à aucun moment le rôle du SCD ou son offre de formation à la recherche documentaire n'est souligné.

La consultation et l'analyse de différents supports d'information<sup>48</sup> à destination des étudiants laissent entrevoir une définition assez restreinte de la formation à la recherche documentaire. Elle est seulement présentée comme un outil pour mieux utiliser les bibliothèques et leurs ressources, alors qu'elle est aussi un outil de l'étudiant pour évaluer, trier et valider l'information au cours des ses études et dans sa vie professionnelle et privée. Ce que propose le service formation du SCD c'est une véritable formation, un bagage indispensable pour réussir ses études. Cette dimension pédagogique doit acquérir une visibilité et une reconnaissance. Le SCD pourra ainsi poursuivre son implication dans les projets pédagogiques de l'université avec plus de poids.<sup>49</sup>

## 2) Moyens et organisation matérielle

Le SCD d'Orléans ne dispose pas d'une cellule formation dédiée, il utilise les forces vives et les volontaires dans les sections. Noël Thiboud, Directeur-adjoint du SCD et responsable de la formation des usagers coordonne l'ensemble des formations au niveau du SCD. Il collecte auprès des responsables de section les informations permettant d'établir un bilan chiffré des formations ainsi qu'une évaluation de celles-ci. Depuis 2010, des réunions bilans/retours des formations sont organisées. Un contractuel est recruté spécifiquement pour assurer des formations depuis 2 ans.

En 2009 : 14 titulaires de bibliothèque (A et B), 1 contractuel, 4 moniteurs étudiants ont participé aux différentes actions de formation.

Dans le cadre du plan réussite en licence, le SCD a reçu de l'Université 17 000€ en 2008 et 25 000 € en 2009 pour appuyer ses actions de formation. Cette somme a été utilisée pour des abonnements à des ressources électroniques destinées au premier cycle (Encyclopaedia universalis, dictionnaires) et pour le recrutement de tuteurs (2 en 2008, 4 en 2009). Pour la rentrée 2010, 4 nouveaux tuteurs ont été recrutés et seront formés par le SCD, ils interviennent en renfort des personnels titulaires.

Le SCD dispose de moyens matériels réduits en matière d'infrastructure de formation. La salle de formation de la BU Sciences (12 postes) ne peut suffire pour accueillir toutes les formations. Quant à la BU Droit elle dispose d'une salle de 13 postes dont les matériels informatique et de rétroprojection ont été récemment renouvelés. La plupart des formations se déroulent de ce fait dans les salles informatiques des composantes. Des configurations informatiques très diverses compliquent parfois la tâche des formateurs.

<sup>47</sup>Contrat d'Établissement 2008-2011 de l'Université d'Orléans. Consultable sur : [http://www.univ-orleans.fr/presentation/contrat\\_etablissement\\_2008-2011.pdf](http://www.univ-orleans.fr/presentation/contrat_etablissement_2008-2011.pdf)

<sup>48</sup>Analyse des guides « 1er contact : réussir sa rentrée à l'université d'Orléans » [en ligne] <http://www.univ-orleans.fr/suio/1ercontact2009.pdf>, *Réussir 2009-2010, Portes ouvertes du 6 mars 2010* [en ligne] <http://www.univ-orleans.fr/suio/reussir20092010.pdf> et « *La BU pratique 2009-2010*. [consulté le 26 juillet 2010]

<sup>49</sup>Par exemple, la création de ressources pédagogiques dédiées au C2i@

## **B) L'offre de formation à la recherche documentaire<sup>50</sup>**

Trois formules sont proposées :

- des séances d'initiation pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année
- des formations spécifiques intégrées aux enseignements universitaires
- une unité d'ouverture
- des séances réalisées à la demande des enseignants

### **1) Les séances d'initiation**

Elles sont à destination des primo-entrants et visent à leur donner une première approche des ressources documentaires mises à leur disposition au SCD.

<b>IUT d'Orléans-Tous départements (QLIO (Qualité Logistique Industrielle et Organisation/GMP/Chimie/Informatique)(1h)</b>
<b>UFR Lettres Langues et Sciences humaines - Tous départements (2h)</b>
<b>UFR Sciences - L1 - Sciences biologiques - Biosanté (2 h)</b>

### **2) Les formations spécifiques**

Il s'agit de formations plus spécialisées qui peuvent être intégrées à un cours et faire l'objet d'une validation.

<b>Lettres modernes ( L1) : EC "recherche documentaire" (12 H)</b> EC intégré dans la maquette de L1 au 1er semestre depuis 2004
<b>LEA (L3) - parcours Traduction : EC "Techniques de documentation pour la traduction" - (12 h)</b> Le cours est complété par des documents et exercices en ligne sur l' ENT.
<b>UFR Droit, Economie et Gestion, Management des entreprises et des administrations (L2) (2h)</b>
<b>UFR Droit, Economie et Gestion IAE (Institut d'administration des entreprises)- Master 2 SVETIC (Stratégie, Veille d'Entreprise et Technologies de l'Information et de la Communication) : Méthodologie des sources d'informations - (15h - 3 ECTS)</b>
<b>UFR Sciences-Physique (L3) et Biologie, Chimie, informatique, Physique (M1)</b> La bibliothèque intervient également dans la formation des élèves en soins infirmiers de L'IFMK (Institut de Formation en Masso Kinésithérapie) et de l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers)
<b>Polytech</b> Depuis 2005, la bibliothèque intervient auprès des élèves de 1 <sup>ère</sup> année dans le cadre du projet de communication (TD de 2 h). Elle est mobilisée également pour les dossiers techniques de 3 <sup>ème</sup> année (2h)

<sup>50</sup>Présentation élaborée à partir des données présentées sur la page profilée (programme détaillé), les rapports sur la formation des usagers ainsi que les entretiens professionnels avec les collègues participants à la formation des usagers au SCD.

### 3) L' unité d'ouverture

L' unité d'ouverture « Utilisation des ressources documentaires » (22 h) est destinée aux étudiants de L2 et L3, elle permet d'acquérir les méthodes et techniques de base en recherche documentaire.

- Identifier les différents types de documents présents dans les bibliothèques et centres de documentation et les citer correctement.
- Utiliser les bases documentaires adaptées à la recherche de ces documents
- Apprendre à évaluer l'information obtenue dans ces bases ou sur internet.

Un étudiant ayant suivi cette UE peut être recruté ultérieurement comme tuteur documentaire.

### 4) Des formations à la demande (exemples)

#### **Introduction à l'utilisation de la bibliothèque Durée : 1 h.**

Objectifs :

- Apprendre à connaître la bibliothèque, son fonctionnement et le genre d'information qu'on y trouve.
- Rendre le lecteur autonome dans sa recherche d'informations (utilisation du catalogue et de certaines bases).

#### **Initiation à la recherche documentaire Durée : 2 séances de 2 heures.**

Objectifs :

- Permettre de trouver de manière efficace des informations utiles pour réaliser un exposé, un dossier.
- Améliorer les techniques de recherche et la connaissance des ressources disponibles à la BU.

## C) Bilan<sup>51</sup>

### 1) Bilan chiffré et analyse

Depuis 2007, le nombre d'étudiants formés à la recherche documentaire au sein du SCD d'Orléans progresse. En 2007, 1267 étudiants avaient été formés dans les cursus contre 2078 en 2009. Soit 64% d'étudiants formés en plus en 2 ans. En 2009, en comptabilisant toutes les actions, le SCD a dispensé 620 h de formations pour plus de 3700 étudiants. La majorité des formations de L1 ont lieu en début d'année universitaire, de septembre à décembre, tandis que les L3 et Master le sont au second semestre. Les formations se font par groupes de 12 à 20 étudiants soit dans les salles informatiques des composantes, soit dans les salles de formations des sections de Sciences et de Droit.<sup>52</sup>

<sup>51</sup>Le bilan présenté ici est issu du bilan 2009 de la formation des usagers élaboré par Noël Thiboud, responsable de la formation des usagers au sein du SCD de l'Université d'Orléans.

<sup>52</sup>Planning des formations dispensées entre septembre et décembre 2009. Voir Annexe 3

La répartition par sections et composantes est la suivante :

Formations 2009	Composante	TOTAL GENERAL				Total LMD
		Nombre d'heures	L	M	D	
nb heures = nb groupes x nb heures - Formations programmées suivies ou non d'une validation	UFR Lettres	230	643	22	0	665
	UFR Sciences	60	167	127	0	294
	UFR Droit-Economie-Gestion	79	653	124	0	777
	UFR STAPS	0	7	0	0	7
	Polytech	20	98	0	0	98
	IUT	71	633	0	0	633
	IUFM	150	0	997	0	997
	Autres (IFMK, IFPM etc.)	10	270	0	0	270
	Sous-Total	620	2471	1270	0	3741
	<b>Total</b>	<b>620</b>	<b>3741</b>			

### ***Dans le cadre du plan réussite en licence***

#### **A Orléans**

- Tous les étudiants de première année de l'IUT, de Polytech, de l'UFR LLSH bénéficient, sous des formes variables, d'une formation à la recherche documentaire.
- Tous les étudiants de L2 de la faculté DEG ont eu une formation à la rentrée 2009.
- En Sciences, les L1 biosanté ont eu une formation en 2009.
- Seule l'UFR STAPS n'a aucune formation documentaire programmée pour l'instant. Des contacts ont été pris au cours de l'année 2010, ils pourraient déboucher sur des propositions.

#### **Dans les centres universitaires**

- Bourges : IUT (Génie civil, QLIO, GEA) ; DEG
- Châteauroux : CESU : Centre d'Enseignement des Soins d'Urgences (L1 LEA)

### ***Les étudiants avancés (L3, M et D)***

Pour les étudiants avancés (L3-M): quelques formations sont programmées.

- LLSH : L3 Parcours traduction et M1 LCT
- DEG : M1 Gestion, M2 Droit, M2 SVETIC
- Sciences : M1 Chimie, Informatique, Physique
- Polytech : 3<sup>ème</sup> année (dossiers techniques)

Si aucune formation aux doctorants n'est comptabilisée dans les données de l'ESGBU<sup>53</sup>, il faut néanmoins souligner que deux modules d'enseignement et d'information (un sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle et un sur le cadre technique du dépôt et la mise en forme de la thèse électronique) sont proposés afin d'accompagner et d'informer les doctorants.<sup>54</sup> De plus le SCD, sur sa page consacrée aux thèses électroniques liste et fait des liens vers des ressources importantes :

<sup>53</sup>Voir Annexe 4

<sup>54</sup>L'Université d'Orléans a décidé, lors de la séance du CA du 11 avril 2008, de rendre obligatoire le dépôt sous forme électronique des thèses soutenues à partir du 1er janvier 2009.

« **Sur le site web du Service recherche-études doctorales** : les documents officiels, chartes, formulaires à signer, feuilles de style, méthodologie du dépôt.

**Sur la plateforme pédagogique de l'Université** : des ressources et tutoriels pratiques pour vous accompagner dans la rédaction et la mise en forme de vos fichiers. »<sup>55</sup>

## 2) L'évaluation

Deux dispositifs ont été mis en place respectivement depuis 2008 et 2009, l'un pour évaluer les étudiants suite à leur formation et l'autre pour évaluer la formation elle-même.

L'évaluation est devenue un outil essentiel dans le cadre des réformes initiées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Claudine Golka définit l'évaluation comme suit :

« L'évaluation est avant tout au service de l'action. Elle permet d'orienter cette dernière à partir de la prise de conscience, par les acteurs d'une organisation (ou d'un projet), des limites ou des avancées produites par leur activité. C'est un outil de gestion, d'information et de contrôle à la disposition de ces mêmes acteurs. »<sup>56</sup>

Elle rappelle également que dans le contexte de la LRU et à la suite de LOLF, les résultats d'évaluation serviront de critères de dotations des universités et par conséquent des SCD dotés d'un budget global.

L'enjeu pour les SCD est de créer au plus vite leurs grilles d'évaluation et leurs indicateurs, afin d'être réactifs et de savoir produire des données permettant de valoriser leurs actions. Certains utilisent la norme ISO 11620 qui traite des indicateurs de performance des bibliothèques.

« Il est d'autant plus important de se poser ces questions maintenant que les réformes ministérielles engagées dans la recherche et l'enseignement supérieur vont modifier le paysage de l'IST, avec notamment la création de la Mission de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire (MISTRD). »<sup>57</sup>

### **L'évaluation des étudiants**

#### **Test en ligne via MOODLE**

Un outil d'évaluation des étudiants a été mis en place depuis la plateforme Moodle. Depuis 2008, la grande majorité des étudiants d'IUT passent un test en ligne à la toute fin de la formation.

Chaque test comporte 10 questions portant aussi bien sur la visite de la bibliothèque, que sur les ressources électroniques. Les questions sont de 2 types :

- QCM pour la plupart : elles font appel à des éléments exposés lors de la visite ou lors de la démonstration en salle.

<sup>55</sup>[http://scd.univ-orleans.fr/webcontent/viewer/viewer.asp?INSTANCE=incipio&EXTERNALID=WBCTDOC\\_721](http://scd.univ-orleans.fr/webcontent/viewer/viewer.asp?INSTANCE=incipio&EXTERNALID=WBCTDOC_721)

<sup>56</sup>GOLKA Claudine, « L'évaluation, un levier du changement ? », *BBF*, 2010, n° 4, p. 11-13 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [consulté le 26 juillet 2010]

<sup>57</sup>BERNARDO Elizabeth, « Quand les évaluateurs sont évalués », *BBF*, 2010, n° 4, p. 14-16 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [consulté le 26 juillet 2010]

- questions à réponse courte : il faut utiliser le portail de la bibliothèque, notamment le catalogue et les bases de données, pour répondre.

Pendant le test, les documents d'accompagnement du cours sont masqués. La durée du test est fixée à 20 min. Le test ne peut être fait qu'une fois. Le barème est à points négatifs dans les QCM où plusieurs réponses sont à sélectionner. Les points négatifs se cumulent d'une question à l'autre, ce qui explique que certains étudiants aient 0 malgré quelques réponses justes. Les notes et les réponses aux questions sont affichées après la clôture du test. Certains tests sont ouverts pendant 1 mois ou plus. Tous les éléments étaient précisés sur la page de présentation du test ou dans le mail qui annonçait son ouverture.<sup>58</sup> Les résultats des tests IUT donnent lieu à l'élaboration d'un rapport par le SCD et il est également communiqué à chaque responsable de département de l'IUT pour information remarques éventuelles.

### **Évaluation par l'enseignant**

Dans le cadre d'un travail donné en cours (Polytech, IUT GEA), l'enseignant évalue ses étudiants. L'information sur cette évaluation par l'enseignant n'est pas systématique et les critères sont définis par lui seul. Pour Polytech, le SCD n'est qu'un intervenant parmi beaucoup d'autres dans le cadre du module de communication, qui donne lieu à l'élaboration d'un exposé. Pour GEA, le schéma a été le même pour 2009, mais suite à une réunion entre les enseignants et responsables de la bibliothèque cette année, une partie du travail sera évaluée par le SCD.

« Evaluation :

Le travail final sera évalué par les deux pôles, bibliothèque et enseignants. Il sera rendu sous forme d'un dossier en groupe, dans lequel figureront la problématique choisie, le plan adopté ainsi que la rédaction de l'introduction et de la conclusion. A cela s'ajoutera une bibliographie qui respectera les critères donnés en formation recherche documentaire.»

### **Évaluation par contrôle final**

Un contrôle final en fin de semestre (L1 lettres modernes ; UE d'ouverture) permet de valider la formation dans le cursus de l'étudiant (ECTS).

#### ***L'évaluation des formations***

Un questionnaire en ligne anonyme est rempli par l'étudiant à la fin de la formation, à partir du cours en ligne dans Moodle. Les données sont automatiquement compilées et accessibles en temps réel via le logiciel Sphinx. Ce questionnaire a été utilisé depuis la rentrée 2009 pour les formations de L1 LEA, L2 DEG, IUFM et les formations de Sciences du 2e semestre. Il sera généralisé progressivement à toutes les formations dispensées par le SCD.<sup>59</sup>

Les résultats des questionnaires d'évaluation ont également fait l'objet de compte-rendus, qui ont été communiqués par les responsables de section aux enseignants/responsables de filières concernés.

<sup>58</sup>Procédure issue du rapport de Noël Thiboud, Rapport\_Formation IUT\_2008.pdf

<sup>59</sup>Exemple de questionnaire. Voir Annexe 5

### 3) Objectifs et enjeux

Les objectifs et enjeux listés par le Responsable Formation s'orientent autour de trois axes : l'évolution de l'offre de formation, l'utilisation systématique de la plateforme Moodle pour prolonger la formation via l'utilisation de l'autoformation ou des cours en ligne et évaluer les formations.

#### ***Evolution de l'offre de formation***

Les responsables de sections doivent poursuivre leurs efforts pour l'intégration des formations en L1 dans les cursus. Ils sont également encouragés à prendre des contacts avec les responsables de départements et de composantes pour implanter des formations en L2, au moment où elles semblent plus pertinentes. Cependant si toutes les formations ne sont pas intégrées dans les maquettes, il faut autant que possible, veiller à ce qu'elles donnent lieu à une validation sous une forme ou sous une autre (intégration dans les notes du semestre, examen final, prise en compte dans un exercice donné par l'enseignant...).

Compte-tenu des effectifs concernés, les tuteurs documentaires soutiendront le développement des formations de niveau L, en intervenant (après formation par les équipes de la bibliothèque) soit de manière autonome, soit en binôme avec un professionnel. Les formations en L3-M resteront assurées par les équipes du SCD.

Les visites de pré- rentrée, qui consistent à faire visiter différents lieux du campus aux primo-entrants (amphis, salles de sport, restos U, bibliothèques ...), sont organisées avec la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) et ont été révisées à la rentrée 2010-2011. Les années précédentes, le SCD formait des tuteurs (1h de présentation) , qui assuraient les visites (10 mn maximum) dans les bibliothèques. Le SCD a constaté que l'information donnée par la suite était très variable selon le tuteur et selon le moment de la journée... Cette année, les visites sont assurées par le personnel.

#### ***Moodle pour évaluer***

Si tous les étudiants sont inscrits sur la plateforme de cours *ad hoc* dans Moodle, alors l'évaluation par questionnaire de satisfaction à toutes les formations faites par le SCD sera possible. Les formations pourront être améliorées en exploitant les données qui seront fournies par les questionnaires.

#### ***Moodle en autoformation***

La plateforme pédagogique permet de prolonger la formation en laissant à la disposition des étudiants des compléments d'information et des documents d'accompagnement, qui sont consultés parfois plusieurs mois après la fin des formations. Son usage doit être étendu.

Le Responsable Formation souhaite proposer en fonction des questions posées lors des formations ou aux bureaux de renseignements, des formations thématiques complémentaires ouvertes en libre accès, sur le modèle des ateliers<sup>60</sup>. Nous encourageons cette initiative et pensons qu'elle peut-être parfaitement relayée par le portail du SCD et la page profilée.

<sup>60</sup>Le SCD de l'Université d'Orléans propose des ateliers (Zotero, Outils de veille sur Internet, Conseils et outils pour une information de qualité sur Internet, ...) en inscription libre tout au long de l'année. L'objectif des ateliers est de promouvoir des outils documentaires librement accessibles sur internet et de montrer aux participants comment les installer/utiliser sur leurs propres PC. Ils sont ouverts aux étudiants avancés, aux enseignants et au personnel de l'université. Ils sont organisés dans les locaux de la BU.

## **D) Analyse de la page profilée « Formation documentaire »**

Notre travail ayant pour objectif de valoriser l'offre de formation des usagers au sein du SCD d'Orléans, nous procéderons ici à une analyse critique de la rubrique « Formation documentaire » proposée sur le portail.

Abordons dans un premier temps, la question du positionnement. En résolution moyenne : la rubrique n'apparaît pas, il faut utiliser l'échelle donc connaître ou explorer le portail pour la trouver. En résolution optimale, 1366 x 768, elle est néanmoins une des dernières rubriques, en bas à droite. Nous pensons que cette position occasionne un manque de visibilité.

Le logo adopté n'est pas très significatif (@ / http / image d'un livre), même si nous reconnaissons que le thème « Formation » n'est pas aisé à illustrer. Nous avons consulté un certains nombres de sites de bibliothèques en France et à l'étranger, une tendance à adopter un logo moins imagé nous semble à l'œuvre. Il faut également préciser que de nombreux sites web de bibliothèques ou de SCD sont « simplement » dotés d'onglets. Ainsi les questions de la représentation et de l'interprétation du service proposé ne se posent pas. Sur le site web Infolit Global<sup>61</sup>, il est possible de télécharger le logo lauréat du concours UNESCO-IFLA pour illustrer l'Information Literacy (IL).<sup>62</sup>



Sources: <http://www.infolitglobal.info/logo/en/home>

L'objectif de l'IFLA et de l'UNESCO est la promotion de l'IL, des programmes de formation via un logo unique dans le monde.

« The aim of creating this Logo is to make communication easier between those who carry out information literacy projects, their communities, and society in general. The Logo will be available free of charge and promoted as an international symbol of information literacy. »<sup>63</sup>

Un manuel de marketing, téléchargeable sur le site, accompagne ce logo et présente les procédures et directives associées à son utilisation. L'IL est ici envisagée comme un service à valoriser, à promouvoir selon un protocole rigoureux. A l'image, d'une marque, le logo est décliné sur de multiples supports<sup>64</sup>.

<sup>61</sup>Crée par la section Maitrise de l'information de l'IFLA, Infolit Global est une base de données regroupant des documents sur la formation à l'information venant de plusieurs pays, notamment grâce à ses partenariats avec l'Unesco. Consultable sur <http://www.infolitglobal.info/logo/en/home>

<sup>62</sup>Edgar Luy Pérez, un jeune graphiste de La Havane, présente son logo lauréat symbolisant la recherche et l'accès à l'information sur <http://www.infolitglobal.info/logo/en/about>

<sup>63</sup>Sources : <http://www.infolitglobal.info/logo/en/>

<sup>64</sup>Des échantillons sont consultables [en ligne]

[http://www.infolitglobal.info/logo/en/manual/appendix/sample\\_application\\_gallery](http://www.infolitglobal.info/logo/en/manual/appendix/sample_application_gallery) [consulté le 26 juillet 2010]

Au niveau du titre et de la cohérence de l'appellation, une première remarque s'impose. L'utilisateur clique sur une page qui s'intitule « Formation documentaire », puis se transforme en « Formation des usagers », il faut absolument adopter une appellation et la conserver sur toutes les pages.

Concernant la page profilée de la formation documentaire, nous la jugeons trop longue, peu synthétique. En conséquence, l'information y est peu lisible et insuffisamment mise à jour. La consultation des pages consacrées à la formation documentaire dans d'autres BU en France et à l'étranger ne confirme pas de véritables tendances, ni de bonnes ou mauvaises présentations. On trouve indifféremment des pages longues, où l'usage de l'échelle est requis et des pages synthétiques, où toute l'information est visible en un seul coup d'œil et où l'utilisateur devra cliquer pour une information plus détaillée. Cependant et pour reprendre les termes qu'employait Roger Chartier, dans sa lecture inaugurale au Collège de France, le 11 octobre 2007, à propos du livre électronique et de la lecture sur écran.

« La lecture face à l'écran est une lecture discontinue, segmentée, attachée au fragment plus qu'à la totalité »<sup>65</sup>.

Alain Giffard<sup>66</sup>, directeur du projet « GIS Culture & Médias numériques » apporte cet éclairage sur la lecture numérique :

«Je crois plutôt que ce que requièrent le texte et le medium numériques, c'est la capacité à articuler les différentes vitesses de lecture, et non la seule lecture rapide enchaînant les clics. Le lecteur doit combiner le survol du web et l'exploration méthodique de certains liens inter-textuels, enchaîner la scrutation d'un texte donné et sa lecture soutenue. C'est à cela que devrait correspondre l'économie individuelle de l'attention dans l'acte de lecture numérique.»

Dans cette perspective, nous pourrions proposer une première page synthétique et des rubriques cliquables plus détaillées. Enfin et pour employer un vocabulaire marketing, il faudrait rendre cette page un peu plus « glamour ». Il faut un mélange de peps et de rigueur, valoriser le dynamisme et les compétences pédagogiques de l'équipe de formateurs.

Cette page profilée donne en même temps des informations pour trois types de publics (étudiants, enseignants et personnels de l'université). Il manque un traitement personnalisé, une dimension à la carte plus visible, par onglets cliquables. L'utilisation de trois onglets est judicieuse mais il faudrait faire en sorte qu'ils soient plus rapidement identifiés. La question de l'amélioration de la scénographie et de la dynamisation de cette page est donc au cœur de cette analyse. Des propositions, en ce sens, seront présentées et argumentées en 3<sup>ème</sup> partie de ce travail.

<sup>65</sup>CHARTIER Roger. *L'écrit et l'écran, une révolution en marche*. Le Monde, 13.10.2007.

<sup>66</sup>GIFFARD Alain. *Lecture numérique et culture écrite*. [en ligne] <http://alaingiffard.blogs.com/culture/2010/02/lecture-num%C3%A9rique-et-culture-%C3%A9crite.html> [consulté le 26 juillet 2010]

### III. ANALYSE DES REFERENCES EXTERIEURES

#### A) Page web dédiée à la formation documentaire

##### 1) La BU de l'université François-Rabelais de Tours<sup>67</sup>

###### ***Présentation***

Tout comme l'Université d'Orléans, l'Université François Rabelais de Tours est une université pluridisciplinaire. Elle est composée de 7 UFR, 2 IUT ainsi que d'une école Polytechnique (Polytech'Tours). Ses 40 laboratoires de recherche la positionnent comme la 1<sup>ère</sup> institution de recherche publique en région Centre. L'université de Tours accueille 21207 étudiants en 2009-2010 dont 7083 étudiants de 1er cycle. L'université de Tours propose des formations en Arts et Sciences Humaines (ASH), Droit, Economie et Sciences Sociales, Lettres et Langues, Sciences et Techniques, Médecine, Sciences Pharmaceutiques, etc. Selon les résultats 2009 de l'ESGBU, 3743 étudiants en L1, 185 masters et 118 doctorants ont été formés dans les cursus. Des chiffres inférieurs à ceux de 2008 en raison du blocage des facultés dans le cadre des manifestations contre la loi LRU.

###### ***Intérêt du choix***

Les universités d'Orléans et de Tours font partie de la même académie. Elles sont liées par le PUCVL et le PRES « Centre-Val de Loire Université ». Ce dernier, EPCS (Établissement Public de Coopération Scientifique) fédérant les deux universités, leurs quatre grandes écoles d'ingénieurs et de management, ainsi que les hôpitaux d'Orléans et de Tours, accueillent 40 000 étudiants et 9000 enseignants-chercheurs. «*Le PRES va nous permettre d'aller plus vite et plus loin dans nos actions*»<sup>68</sup> énonçait Youssoufi Touré, président de l'Université d'Orléans. A l'image de ce qui existe dans le domaine de la documentation, abonnements communs pris dans le cadre de l'UNRC : Dalloz, Lexis Nexis, package BSP, Vente et gestion, Econlit ; une collaboration pourrait être envisagée dans le domaine de la formation des usagers avec une plateforme d'autoformation et des tutoriels communs. Nous ne faisons qu'évoquer des pistes, cette mutualisation à venir étant totalement à créer.

###### ***Les « bonnes idées »***

- Une page d'accueil très synthétique : Formations proposées / Aide à la recherche de l'information (fiches pratiques) / Support de cours en ligne  
En un seul coup d'œil et de manière non linéaire, l'internaute dispose d'une information pertinente sur ce service.  
Seule la rubrique contact porte à commentaires : impossible de savoir qui est responsable!

<sup>67</sup>Les informations relatives à cette BU sont issues du site web de l'Université de Tours sur <http://www.univ-tours.fr/>, de la page web du SCD de Tours sur [http://www.univ-tours.fr/26634581/0/fiche\\_\\_\\_pagelibre/&RH=ACCUEIL\\_FR&RF=1181310862621](http://www.univ-tours.fr/26634581/0/fiche___pagelibre/&RH=ACCUEIL_FR&RF=1181310862621) et d'une conversation téléphonique avec Bruno Boissavit, Directeur adjoint du SCD de Tours, le 24/08/2010.

<sup>68</sup>Sources : [http://www.univ-orleans.fr/presse/communiqués/2010\\_03\\_08\\_pres\\_signature.pdf](http://www.univ-orleans.fr/presse/communiqués/2010_03_08_pres_signature.pdf)

- Des secondes pages synthétiques elles-aussi, un encart « En savoir plus », dans la page UE libre "Recherche documentaire - Formation à la maîtrise de l'information"



- Les fiches pratiques se déclinent en : Rechercher et exploiter l'information/ Rechercher l'information par discipline/ Interroger des bases de données  
Chaque fiche est détaillée et le fichier explicatif est téléchargeable en format.pdf. Il manque seulement un bouton « Remontez » pour revenir en haut de la page.
- Un design ludique à l'image du site web de l'Université de Tours, avec des illustrations graphiques très colorées, l'usage de plusieurs médias. L'utilisation de formes arrondies est le signe de l'utilisation de feuilles de style CSS (Cascading Style Sheet).
- La promotion du tutorat documentaire : un article de M. Pays « Des tuteurs pour s'en sortir » (*La Nouvelle République*, 13 mai 2007) valorisant cette initiative du SCD a été repris sur le site.<sup>69</sup> Les témoignages de quelques tuteurs sont accessibles à tous.<sup>70</sup> Ces témoignages illustrent parfaitement la situation, les préjugés des étudiants face aux formations, à l'Information. Ils montrent aussi que la formation est une activité pédagogique de transmission de savoirs qui demande des compétences solides. Être tuteur est une expérience passionnante et très enrichissante mais demande également des qualités pédagogiques importantes. D'où par ailleurs les questions que suscite le recours aux tuteurs documentaires.

## 2) La BU de l'Université Charles de Gaulle Lille 3<sup>71</sup>

### **Présentation**

L'Université Charles de Gaulle Lille 3 est pluridisciplinaire, elle regroupe 14 UFR, un institut (Institut de Formation de Musiciens Intervenants en milieu scolaire – C.F.M.I.) et un IUT. Elle dispense des formations dans 3 domaines : Arts, Lettres, Langues/ Sciences Humaines et Sociales et Droit, Economie, Gestion. Elle accueille 18500 étudiants.

Selon les résultats 2008 de l'ESGBU, 2180 étudiants en L1 ont été formés dans les cursus, soit 504 h de cours dispensés dans les cursus, et 1998 étudiants formés hors cursus, représentant 481 heures de formation.

### **Intérêt du choix**

Le SCD de l'Université de Lille 3 est tout comme celui d'Orléans le SCD d'une université pluridisciplinaire. Il accueille 18500 étudiants contre 16001 étudiants à

<sup>69</sup>A consulter [en ligne] [http://www.univ-tours.fr/1189681860740/0/fiche\\_\\_\\_article/&RH=1180940815604](http://www.univ-tours.fr/1189681860740/0/fiche___article/&RH=1180940815604)

<sup>70</sup>Voir Annexe 6

<sup>71</sup>Les informations relatives à cette BU sont issues du site web de l'Université de Lille sur <http://www.univ-lille3.fr/fr/>, de la page web du SCD de Lille 3 sur <http://www.univ-lille3.fr/fr/documentation/scd/>

Orléans. S'il dispense des formations dans les cursus, il fait encore énormément de formation hors cursus. Nous avons ici un SCD qui cherche de nouvelles formules, et plus d'intégration dans les cursus. De plus, tout comme Orléans, la plateforme Moodle a été choisie comme plateforme de cours en ligne et le site Methodoc, outil d'autoformation, est en cours d'élaboration.

### **Les « bonnes idées »**

- J'emprunte à cette bibliothèque l'idée du formulaire de demande de renseignements bibliographiques et/ou à la recherche documentaire en ligne. Ainsi que la FAQ de ces demandes.<sup>72</sup>

**Nouveau :** Les étudiants et /ou les enseignants peuvent poser une question relative à leur recherche documentaire via un formulaire en cliquant ICI. Une réponse sera donnée ou un rendez-vous proposé le plus rapidement possible.

- La présence fédérée sur la plateforme Moodle : C2I, documentation et bibliothèques, formation tout au long de la vie, cours en ligne, etc... Ou l'image de services de l'Université qui proposent des services concertés, donc une information disponible moins dispersée. Seul bémol pour cet outil, un design ultra basique.

## **B) Newsletter**

### **1) La Bibliothèque interuniversitaire de lettres et sciences humaines<sup>73</sup>**

#### ***Présentation***

La BIU-Lsh a pour mission les acquisitions documentaires à destination des étudiants des cycles supérieurs des universités de Lyon 2 et Lyon 3, mais aussi de l'Ecole Normale Supérieure, Pôle Lettres et Sciences Humaines (ENS-Lsh). La BIU-Lsh accueille les étudiants à partir du niveau L3, les enseignants et les chercheurs des établissements d'enseignement lyonnais et les chercheurs CNRS de la région Rhône-Alpes.

#### ***Intérêt du choix***

Cet établissement éloigné des campus universitaires pâtit d'une baisse de fréquentation ainsi que du partage du bâtiment avec deux autres structures : la bibliothèque ENS-Lsh et le LARHRA (Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes). Les trois bibliothèques du site Diderot tentent de mettre en place des outils communs : SIGB, portail documentaire, réflexion sur les ouvrages de référence. Le public plus spécialisé de la BIU-Lsh, sa situation géographique délicate ainsi que le contexte documentaire de son bâtiment d'accueil enjoignent la bibliothèque à élaborer des formations plus spécifiques que les autres BU de Lyon2 et Lyon3.

<sup>72</sup>Voir Annexe 7

<sup>73</sup>Les informations relatives à cette BU sont issues des contacts établis lors du dossier « Collections » dans le cadre de la FIBE et du site web de la BU sur [http://biu.ens-lsh.fr/89270890/0/fiche\\_\\_\\_pagelibre/&RH=BIUINTERNET-070000&RF=BIUINTERNET-070600](http://biu.ens-lsh.fr/89270890/0/fiche___pagelibre/&RH=BIUINTERNET-070000&RF=BIUINTERNET-070600) et d'une conversation téléphonique avec Françoise Pignol le 13 septembre 2010.

### **Les « bonnes idées »**

- Sur la page formation documentaire, un calendrier présente les dates et thèmes des prochaines séances de formation. Dans les autres rubriques, le service « à la carte » pour un public spécifique se fait également présent, avec des visites et formations personnalisables à la demande.
- La bibliothèque propose également des entretiens individuels permettant à l'aide d'un bilan de proposer une formation « profilée ».
- Mais plus spécifiquement je trouve la lettre d'information mensuelle particulièrement bien faite et valorisante.<sup>74</sup> Celle-ci est diffusée sur le site web de la bibliothèque, en plaquettes (version papier tirée à 1000 exemplaires) sur site ainsi qu'à Lyon2 et Lyon3 et par mail aux enseignants avec lesquels les acquéreurs sont en contact. Un affichage est également réalisé à la bibliothèque. Si le principe des formations à la carte organisées chaque mois n'est pas transposable au SCD d'Orléans, valoriser les actions de formations mensuellement nous apparaît comme une pratique intéressante pour « occuper le terrain », acquérir de la visibilité.

## **C) Liaison enseignants-documentalistes et bibliothécaires**

### **1) La BU d'Evry Val d'Essonne<sup>75</sup>**

#### ***Présentation***

L'Université d'Evry-Val-d'Essonne fait partie des 4 universités nouvelles créées en 1991 en Ile-de-France. Elle est membre fondateur du PRES «UniverSud Paris ». Avec 4 UFR, 1 IUT, 1 école d'ingénieurs, elle accueille 10000 étudiants. Dans son contrat d'établissement 2010-2013, il ne fait aucun doute que la BU est un partenaire incontournable de l'Université.

*« L'UEVE [Université d'Evry Val d'Essonne] doit se saisir de la prochaine vague contractuelle pour poursuivre le développement - déjà fortement engagé- du fonctionnement de son service commun de documentation (SCD) et de ses ressources documentaires. La Bibliothèque universitaire (BU) doit être en effet un lieu à part entière de « rayonnement » du projet d'établissement en termes de formation, de recherche, de structuration des logiques territoriales, d'émancipation culturelle des usagers et des personnels, d'animation locale... »<sup>76</sup>*

Sur le site de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne, il est également intéressant de noter que la bibliothèque est intégrée à l'onglet « Formation » et non « Vie du campus ».

<sup>74</sup>Voir Annexe 8

<sup>75</sup>Les informations relatives à cette BU sont issues d'un entretien avec Charles Pucheu-Planté, Responsable Formation, de la documentation qu'il m'a remise ainsi que de la consultation du site web de l'université et du SCD d'Evry.

<sup>76</sup>Contrat quadriennal 2010-2013 de l'Université d'Evry p.18, consultable sur [http://www.univ-evry.fr/modules/resources/download/default/Universite/presentation%20generale/contrat\\_quadriennal.pdf](http://www.univ-evry.fr/modules/resources/download/default/Universite/presentation%20generale/contrat_quadriennal.pdf)

### **Intérêt du choix**

En 2008-2009, la BU a reçu 2124 étudiants sur 255 séances de formations. Elle propose différentes activités : des visites-présentations à destinations des L1, des formations intégrées. Une étude partielle des compétences documentaires des étudiants a été menée en 2008. Il s'agissait de confronter les connaissances et les pratiques documentaires des étudiants de master ainsi que des lycéens de terminale technologique. Il apparaît que ces compétences et pratiques sont comparables entre les deux niveaux et les différences très réduites. Cette attention particulière à la transmission pédagogique, aux compétences acquises ainsi qu'à la réussite des étudiants se traduit également

### **Les « bonnes idées »**

- Le partenariat lycée-université : il s'agit d'un projet collaboratif associant le PIOLE (Pôle d'Information et d'Orientation des Lycéens et des Etudiants), le responsable formation de la BU, les professeurs documentalistes des lycées engagés. Les activités proposées s'orientent autour de 3 axes :
  - accueil/découverte de la BU, de l'université
  - initiation à la recherche documentaire
  - accès à la BU et prêt pour les lycéens dans le cadre de la convention « les cordées de la réussite ». <sup>77</sup>

Les « Cordées de la réussite » sont un label créé pour promouvoir l'égalité des chances et la réussite des jeunes face à l'entrée dans l'enseignement supérieur.

*« Les Cordées de la réussite instituent un partenariat entre des établissements de l'enseignement supérieur (grande école, université ou lycée à classes préparatoires) et des lycées situés dans des quartiers prioritaires. Ce partenariat peut prendre la forme d'actions multiples comme le tutorat, l'accompagnement académique et scolaire, l'accompagnement culturel ou l'internat. Il vise à guider les élèves qui en ont la motivation et les capacités vers des parcours d'excellence. » <sup>78</sup>*

- Dans le prolongement de ce partenariat lycée-université l'université d'Evry en collaboration avec la BU propose le stage BAC-Sup' *avoir son bac c'est bien, réussir sa fac c'est mieux !* <sup>79</sup> Il s'agit d'un stage d'une semaine proposé par la BU, pendant les vacances de février, à destination des lycéens de terminale afin de faire le point sur les compétences indispensables à la réussite du bac et des études supérieures. Il s'agit d'un stage gratuit encadré par un enseignant au sein de la BU en coordination avec le Responsable Formation. <sup>80</sup>

Ce projet nous apparaît comme véritablement innovant et très enrichissant, la BU étant envisagée comme un lieu ressource : le lycéen-futur étudiant peut s'y préparer au bac mais aussi au travail universitaire à venir. Il y reçoit attention et conseils, il découvre le lieu et ses ressources. Dans ce contexte, la transition CDI-BU doit être indéniablement facilitée.

<sup>77</sup>Voir Annexe 9

<sup>78</sup>Pour en savoir plus, le dossier de presse, *Les cordées de la réussite* consultable sur [http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2008/97/9/cordees\\_38979.pdf](http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2008/97/9/cordees_38979.pdf)

<sup>79</sup>Voir Annexe 10

<sup>80</sup>Voir l'avant projet élaboré par Charles Pucheu-Planté, Annexe 11

- Parmi les autres services proposés par la BU d'Evry, nous avons également retenu, la page d'autoformation. Synthétique et disponible également en format PDF, elle présente les différentes étapes de la recherche documentaire, un lien vers Infosphère<sup>81</sup> et une sitographie relative à la recherche documentaire. D'après le responsable, cette page est peu consultée.

Est-ce que cet outil est utile ? Est-ce une question de forme, de communication ? Car l'autoformation fonctionne dans d'autres domaines. Le service Autoformation de la BPI, par exemple, est très sollicité pour l'apprentissage des langues, la maîtrise de suites bureautiques.<sup>82</sup> Nous continuons de penser que ce service est utile et doit être proposé en ligne, il faut réfléchir à la question des formats et du temps d'autoformation.

## 2) La BU de Paris 8<sup>83</sup>

### **Présentation**

En 2008-2009, l'Université de Paris 8 a accueilli 21557 étudiants. Université pluridisciplinaire, elle dispense des formations en AES-EG (Administration économique et sociale - Economie et gestion), Arts, philosophie, esthétique, Culture et communication, Droit, Histoire, Littératures, Sociologie, Langues, Mathématiques, Informatique, Technologies, Sciences de l'Information et de la Communication, UFR Psychologie Pratiques Cliniques et Sociales, Sciences de l'Éducation, Psychanalyse, Français Langue Étrangère, Sciences du langage, Anthropologie, Géographie, Géopolitique, etc.

La BU de Paris 8 a réalisé 107 séances de formation pour 1153 étudiants en 2009. Comme le signale Isabelle Breuil, Responsable formation des usagers, ce chiffre est à pondérer suite aux trois mois de blocage des facultés contre la loi LRU qui ont « *quasiment annulé l'activité de la Formation des usagers au premier semestre de l'année 2009* »<sup>84</sup>. En période normale, les chiffres auraient avoisiné les 2000 étudiants formés. Un bon chiffre qui s'explique par l'« Aide à la réussite » dans le cadre du Plan réussite en licence : *un volet « Documentation » est clairement identifié, aussi les enseignants (ou les Départements) valorisent les formations de la bibliothèque dans ce cadre-là et sollicitent le service de la formation des usagers.* »<sup>85</sup> Il est à noter également que la BU prend en charge le module B2 du C2i (« Rechercher l'information et récupérer les données »). En 2008, 700 étudiants de niveau L y avaient été formés.

La répartition des étudiants formés à la recherche documentaire est la suivante : 666 (58%) de L, 404 (35%) de M et 83 (7%) de D. Ceci étant dit, nous nous

<sup>81</sup>Infosphère est un outil de formation qui a pour objectif de développer les « *habiletés de base* » nécessaires à l'étudiant pour réussir non seulement ses études mais également sa vie professionnelle. Ce site canadien est accessible sur <http://www.bibliotheques.uqam.ca/infosphere/>

<sup>82</sup>Dans le cadre du stage extérieur de la FIBE, j'ai travaillé au sein du service Etudes et recherche de la BPI et collaboration avec le service autoformation. Pour plus d'informations, consulter *Bibliothèques et autoformation : la formation tout au long de la vie : quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ?* Colloque organisé par la BPI le 5 décembre 2005 dans la Petite salle du Centre Pompidou à Paris. - [Paris] : Bibliothèque publique d'information, Centre Pompidou, 2006. 283 p.

<sup>83</sup>Les informations relatives à cette BU sont issues d'un entretien avec Isabelle Breuil, Responsable Formation, de la documentation qu'elle m'a remise ainsi que de la consultation du site web de l'université et du SCD de Paris 8.

<sup>84</sup>Rapport d'activité 2009 de la BU de Paris 8, consultable sur [http://www.bu.univ-paris8.fr/web/bibliotheque/Rapport\\_activite\\_2009.pdf](http://www.bu.univ-paris8.fr/web/bibliotheque/Rapport_activite_2009.pdf)

<sup>85</sup>Rapport d'activité 2009 de la BU de Paris 8, *Op. cit.*

rendons compte que la culture du chiffre n'est pas en vigueur ici. L'essentiel n'est pas dans la quantité d'étudiants formés mais dans la qualité et la pérennité des acquis. Et ce discours, nous l'avions également entendu à Evry. La formation des nombreux L1 est requise et importante cependant les formateurs et les enseignants constatent que les formations à la recherche documentaire en Master et Doctorat permettent une meilleure exploitation de la documentation et une meilleure maîtrise de l'information.

### ***Intérêt du choix***

La BU de Paris 8, est un des lieux phare de l'expérimentation pédagogique en matière de formation à la recherche documentaire. *La bibliothèque est un lieu de soutien à la pédagogie et à la recherche, et d'accès aux réseaux*<sup>86</sup>. Elle travaille en collaboration avec le département Sciences de l'Information-Documentation, spécificité de Paris 8, fondé en 1974. Le but commun des enseignants de méthodologie et des professionnels de la documentation de l'UFR et de la BU à Paris 8 étant l'acquisition d'une «culture informationnelle», il est vraiment intéressant de regarder leurs pistes de réflexion et leurs outils.

### ***Les « bonnes idées »***

- Partenariat entre les bibliothécaires et les enseignants-chercheurs via le blog Etudoc Mis en place en septembre 2008, ce blog est une plateforme de communication commune. Chaque enseignant dispose de son espace et présente ses cours comme bon lui semble. Présentation chronologique, thématique, webographie, espace autoformation et mémo du formateur réalisé par l'équipe des formateurs se côtoient. Si aujourd'hui ce blog est un peu désuet<sup>87</sup>, il est « *à la fois une plateforme d'information et de communication entre enseignants, étudiants et professionnels engagés dans la formation, et un laboratoire de pratiques pédagogiques accueillant une multiplicité d'approches – des enseignements disciplinaires de la méthodologie à Paris 8 jusqu'aux formations proposées par d'autres organismes, qui sont recensées dans l'espace « auto-formation » du blog* »<sup>88</sup>.
- L'enquête sur le portail : dans la perspective de la création d'un portail documentaire, la BU de Paris 8 a jugé indispensable de procéder à deux enquêtes (quantitative par questionnaires auto-administrés et qualitative par entretiens/observation de recherches documentaires) *afin de dégager une orientation pour le projet et de répondre au plus près aux besoins des utilisateurs*.<sup>89</sup> D'après les résultats de l'enquête, les utilisateurs ont besoin d'un portail simple : simplicité d'organisation et surtout de navigation. Concernant les services comme Rue des Facs et les outils du web 2.0, l'enquête montre qu'ils sont très peu utilisés. La

<sup>86</sup>Extrait de : « Une bibliothèque au cœur de l'Université », Présentation de la bibliothèque consultable sur <http://www.bu.univ-paris8.fr/web/bibliotheque/historique.php?logo=00>

<sup>87</sup>Une plate-forme d'autoformation devait voir le jour en 2010. Elle doit permettre de mutualiser et de capitaliser l'expérience pédagogique développée à Paris 8 entre la BU et l'université (enseignants-documentalistes). Elle sera intégrée au portail de la Bibliothèque (en projet), afin de proposer des tutoriels aux différentes bases de données.

<sup>88</sup>BREUIL Isabelle. « Formation à l'information », quels partenariats entre enseignants et professionnels de la documentation. Journée d'étude Médiacitainne-IUFM d'Aquitaine Documentation et bibliothèques :recherches et pratiques. Du CDI à la bibliothèque universitaire : former les usagers à l'information. 8 avril 2009.

<sup>89</sup>Sources : document de travail interne « Enquêtes : réalisation ».

rubrique « Nouveautés » est très plébiscitée quel qu'en soit le thème. La communication impersonnelle semble privilégiée.

A l'aide des rencontres professionnelles que nous avons faites, des situations exposées dans ces différents établissements et compte-tenu du contexte au SCD d'Orléans, nous pouvons proposer différents scénarii pour aider à la mise en place d'outils de communication et de médiation en vue de valoriser la formation des usagers de cette bibliothèque.



## Partie 3 : Propositions

---

Les trois scénarii, que nous proposons, ont pour dessein d'améliorer les canaux de communication avec nos interlocuteurs : étudiants, enseignants-chercheurs, personnels. L'objectif est de valoriser notre compétence pédagogique et de développer nos formations le plus possible dans les cursus afin de travailler en collaboration avec les enseignants-chercheurs et les services de l'Université. Enfin, il s'agit d'acquérir une visibilité dans et hors les murs de l'Université, en se positionnant sur le terrain (partenariat CDI-BU) et sur le web.

Ces scénarii ont été élaborés selon la trame suivante : les objectifs, le descriptif, l'organisation et le calendrier prévisionnels du projet. Nous les présentons selon un ordre graduel de difficultés, du plus aisé à mettre en place au plus élaboré et mobilisateur en ressources humaines et matérielles. Enfin, nous réaliserons une synthèse comparative des trois scénarii.

### I. LA LETTRE DE LA FORM@TION, LA NEWSLETTER DE LA FORMATION DOCUMENTAIRE

#### A) Objectif

Il s'agit de dispenser une information régulière, sur les activités de formations de la BU. La newsletter est un moyen rapide et synthétique d'information et de veille. La présence mensuelle<sup>90</sup> permettra une visibilité tout au long de l'année pour tous les publics concernés : étudiants, enseignants-chercheurs et personnels. Le format électronique est privilégié, car nous concevons cette lettre comme une porte d'entrée sur la page profilée de la « Formation », en outre l'utilisation du lien hypertexte permet la lecture par bonds. Néanmoins, une version papier sera également réalisée.

#### B) Descriptif

La newsletter est un outil de communication et de marketing de plus en plus répandu. Elle utilise la méthode *push* qui consiste à apporter à l'utilisateur ou à « pousser » vers lui de l'information. La procédure est automatique et directe.

La newsletter, parfois reconnue comme un SPAM par les logiciels de messagerie, doit respecter un certain nombre de règles éditoriales.

##### 1) Les règles éditoriales

- L'entête de la lettre d'information sera « habillée » du logo de l'université et du SCD ainsi que d'un bandeau signalant qu'il s'agit de la newsletter de la formation. En reprenant la charte graphique<sup>91</sup> de l'université et du site, le lecteur conserve un certain nombre de repères. S'il n'est pas utilisateur du site, il sera familiarisé lors de sa consultation à venir. Car l'objectif est également d'augmenter les visites sur le portail et à terme les sollicitations

---

<sup>90</sup>Nous exposons notre scénarii sous une configuration mensuelle, cependant ce critère pourra être reconsidéré à minima, avec des périodes clefs : rentrée scolaire, 1<sup>ères</sup> formations à la recherche doc', 1<sup>er</sup> partiels, etc.). Dans l'éventualité d'une offre de formation progressive élargie : L1-L2 entre septembre et décembre, puis M1-M2 et Doctorants en milieu d'année scolaire, une lettre mensuelle serait d'autant plus légitime.

<sup>91</sup>Les éléments de la charte graphique de l'Université d'Orléans sont disponibles sur <http://intranet.univ-orleans.fr/communication/charte-graphique/?searchterm=charte%20graphique>

auprès du service « Formation ». L'opportunité ici est que le service « Communication » prépare l'élaboration d'une lettre d'information sur les ressources électroniques pour la rentrée 2010-2011<sup>92</sup>. Avec l'accord du responsable communication, Philippe Serisier nous pourrions reprendre cette maquette pour proposer la « Lettre de la Form@tion ».

- Si l'on tient compte de la fenêtre de prévisualisation des logiciels de messagerie, les informations stratégiques doivent être présentées en tête de document. Les articles seront donc hiérarchisés par ordre d'importance, titrés et accompagnés d'un chapeau, de liens bien visibles et éventuellement de photos cliquables.
- Une lettre d'information électronique, tout comme une page web, comporte des zones chaudes et des zones froides, c'est-à-dire des zones sur lesquelles le regard s'arrête plus ou moins. C'est grâce à des études de suivi du regard ou « *eye tracking study* »<sup>93</sup>, et du procédé « *heatmap* » ou cartes des zones de chaleurs que nous savons que la majorité des internautes regardent principalement en haut à gauche et en diagonale de gauche à droite.
- Une rubrique contact est essentielle pour toutes les questions. Elle dirigera les messages à l'adresse générale [bu.formation@listes.univ-orleans.fr](mailto:bu.formation@listes.univ-orleans.fr). Le responsable formation du SCD ainsi qu'un formateur contractuel en sont les destinataires.
- En vertu de la Loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés<sup>94</sup>, une rubrique « désinscription » en fin de lettre est obligatoire.

## 2) Le contenu éditorial

Une lettre d'information est un produit documentaire élaboré. Il faut dispenser une information renouvelée et spécifique.

Dans cette perspective, nous proposons les rubriques suivantes :

- **Actualités:** Il s'agirait de présenter deux sous-rubriques
  - x **Les formations du mois** : présentations de pré-rentrée (promotion et contenu), séances d'initiation à la recherche documentaire, formations à la demande (Exemples pour le mois de septembre). L'idée est de présenter nos formules, afin de donner une introduction rapide aux futurs « apprenants », de donner envie à l'utilisateur d'en savoir plus sur nos formations et de susciter des demandes de contacts.
  - x **Les Ateliers du mois** : Les Ateliers de la BU sont organisés par le personnel du SCD. La formule est ludique et fonctionne bien. Chaque

<sup>92</sup>Voir Annexe 12

<sup>93</sup>Voir notamment les travaux de Jakob Nielsen, <http://www.useit.com/>

<sup>94</sup>Droit d'opposition : L'article 38 de la loi du 6 janvier 1978 stipule que toute personne physique a le droit de s'opposer, sans frais, à ce que les données la concernant soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale, par le responsable de traitement. Consulter la loi sur [http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=AE18B74F8763481A28B795996C93EECF.tpdjo02v\\_2cidTexte=JORFTEXT000000441676&dateTexte=20100824](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=AE18B74F8763481A28B795996C93EECF.tpdjo02v_2cidTexte=JORFTEXT000000441676&dateTexte=20100824)

participant (effectif limité à 8) vient avec son ordinateur personnel, s'installe, paramètre et utilise les outils pendant l'atelier.

- **Le didacticiel du mois** : Les cours en ligne du SCD ne sont pas disponibles pour les utilisateurs extérieurs ou les personnes non inscrites au cours. Cette procédure vise aussi à ne pas donner, au préalable, aux étudiants l'accès au format ainsi qu'au contenu de la formation. L'intérêt d'un document Powerpoint, seul, est très limité, il est plutôt un support d'accompagnement à un cours en présentiel. Cependant des ressources en accès libre peuvent être valorisées. Le cours «*Ressources documentaires de l'université*»<sup>95</sup> est accessible à tous et présente les catalogues, bases de données et autres outils du SCD. Les ressources et liens associés à l'unité d'ouverture «*Bibliothèques et information numérique*»<sup>96</sup> pourraient y être valorisés également. Certains supports, sans pour autant donner un document clef en main pourraient trouver ici une autre utilisation et rencontrer le public de l'auto-formation. Des ressources externes, glanées au fil des veilles (URFIST, FORMIST, blogs ) peuvent également être mises en valeur.
- **La veille Doc'** : Il s'agit de signaler un article de presse généraliste ou spécialisée, un billet de blog, une conférence, des émissions de radio ou TV sur la recherche documentaire ou l'Information Literacy. Dazibuo<sup>97</sup>, un « netvibes »<sup>98</sup> créé par un agent de l'Ingénierie Documentaire (ID) pourra être utilisé pour assurer cette veille. Yahoo pipes<sup>99</sup> pourrait également être utilisé.

Parmi les émissions de radio ou de télévisions sur lesquelles une veille active doit être mise en place, nous proposons :

- x **Arte.tv** : documentaires
- x **Place de la toile** par Xavier de la Porte sur France Culture : *Internet, convergence des médias, téléphonie : quelles conséquences sur l'information, la communication, les liens sociaux, et, finalement, l'organisation de notre vie ?*

Et de nombreuses autres émissions sur France Culture et France Inter.

L'outil de veille et agrégateur existe via une proposition récente de l'Enssib : l'*Agenda professionnel*<sup>100</sup>. La syndication peut se faire via un flux RSS et même un flux Ical<sup>101</sup> !

<sup>95</sup>Le cours est disponible sur <http://moodle-uo.univ-pucvl.fr/course/view.php?id=41>

<sup>96</sup>Le cours est disponible après inscription sur <http://moodle-uo.univ-pucvl.fr/course/view.php?id=89>

<sup>97</sup>[http://www.netvibes.com/dazibuo#Front\\_door](http://www.netvibes.com/dazibuo#Front_door)

<sup>98</sup>Netvibes est un portail personnalisable avec des modules alimentés par des flux d'informations. Pour plus d'informations, consulter <http://www.netvibes.com/netvibesfr#Bienvenue>

<sup>99</sup>Yahoo pipes, outil permettant d'agréger plusieurs fils RSS en un, <http://pipes.yahoo.com/pipes/>

<sup>100</sup>L'*Agenda professionnel* répertorie les manifestations professionnelles scientifiques (colloques, journées d'étude, congrès, conférences, etc.) en lien avec le monde de l'information et des bibliothèques qui sont organisées dans le monde francophone, ainsi que les grandes manifestations internationales. Les événements sont ventilés par types, date, mois, sujets. Pour plus d'informations, consulter <http://www.enssib.fr/professionnels>

<sup>101</sup>« iCal est un logiciel de gestion de calendrier, développé par la société Apple, et intégré au système d'exploitation Mac OS X. Le terme iCal est aussi utilisé comme l'abréviation du nom du format iCalendar, devenu au fil du temps un standard de fait. De nombreux outils tant logiciels que web se basent sur ce format pour échanger des données planifiées. [...]De plus, il est synchronisable avec un téléphone mobile ou un assistant personnel sous Palm OS grâce à iSync, d'Apple ». Sources : <http://fr.wikipedia.org/wiki/iCal>

Parmi les blogs sur lesquels une veille active doit être mise en place, nous proposons :

- x **Le guide des égarés** : Certifié en documentation, Olivier Le Deuff est actuellement Ater à l'université de Lyon 3. Il poursuit des recherches en thèse d'information-communication sur la culture de l'information. Le Guide des égarés existe depuis 1999.  
<http://www.guidedesegares.info/>
- x **affordance-info** : blog d'Olivier Ertzscheid, Enseignant-chercheur (Maître de Conférences) en Sciences de l'information et de la communication. A consulter également son carnet pédagogique (ses cours en ligne) <http://affordance.typepad.com/>
- x **S.I.Lex** : blog de Lionel Maurel, Conservateur des bibliothèques à la BnF, *Au croisement du droit et des sciences de l'information*. A consulter La Mine de S.I.Lex : Univers de veille Droit & Sciences de l'Information. <http://scinfolex.wordpress.com/>
- x **bibliothécaire ?** : Le blogue pro-perso de Michel Roland-Guill, conservateur de bibliothèque et co-responsable de l'URFIST Pacac. <http://bibliothecaire.wordpress.com/>
- x **Les trois couronnes** : Blog de Pascal Duplessis professeur-documentaliste et formateur à l'IUFM des Pays de la Loire, site d'Angers, responsable des préparations aux CAPES interne et externe de Documentation. <http://esmerée.fr/lestroiscouronnes/idoc/blog>
- x **Information Literacy weblog**: Veille internationale consacrée à l'Information Literacy par Sheila Webber, enseignante du Département des sciences de l'information de l'Université de Sheffield, GB. <http://information-literacy.blogspot.com/>

## C) Organisation prévisionnelle

### 1) Ressources humaines

Une maquette de lettre d'information a déjà été élaborée pour les ressources électroniques. Il serait pertinent de créer un groupe de travail (GT), restreint composés de chefs de section-formateurs et de quelques formateurs actifs. Il devra décider si nous gardons plusieurs lettres d'information ou si nous n'en créons qu'une commune : Actualités, Formations, Ressources électroniques.

Un comité de rédaction, qui pourra être un prolongement du GT avec l'adjonction de contributeurs-veilleurs issus des différentes sections et investis dans la formation devra être créé. Un calendrier élaboré et des réunions pour la pré-publication seront programmées. Les rédacteurs, issus du volontariat et d'appels à contribution d'acteurs du réseau, soumettrons leurs articles à un rédacteur en chef.

Les listes de diffusion de l'Université (qu'elles soient déjà existantes ou faites par requêtes sur le LDAP) seront utilisées pour l'envoi de la lettre d'information. L'équipe Ingénierie Documentaire du SCD apportera son expertise technique

pour mettre en place une solution simple permettant de gérer automatiquement les abonnements et désabonnements à la newsletter.

La lettre d'information devra être présentée en équipe de direction afin d'être validée, puis à l'ensemble des personnels du SCD, accompagnée de la maquette, de l'explication des choix, et des procédures de diffusion, d'abonnement et de contribution.

## 2) Budget prévisionnel

Le coût de diffusion est faible compte-tenu du choix d'une version électronique. La mise en ligne sur le portail, le mailing et la gestion des abonnements seront réalisés en interne par un agent de l'ID. Si une version papier globale (Actualités, Formation et Ressources électroniques) était également élaborée, sur un format A4, de 4 pages, pour un tirage de 1000 exemplaires (~10% de l'effectif global), le cout serait de 639,86 TTC.<sup>102</sup>

Le plan de communication est pris en charge par le responsable communication. Il s'agirait de diffuser la lettre dans les endroits stratégiques : bureaux d'accueil, accueil de l'UFR, Maison de l'étudiant, SUIO et de la distribuer directement dans le casier des enseignants. A titre d'exemple, le « guide du lecteur 2010 »<sup>103</sup> a été distribué à 200 exemplaires aux enseignants de l'UFR Lettres, et 140 exemplaires à ceux de l'UFR Droit.

Une phase test doit être prévue en interne et en externe afin d'ajuster notre produit documentaire. Afin de récolter le maximum de commentaires, il serait préférable de procéder par entretiens, soit une consultation qualitative. Outre le cout relatif aux agents mobilisés en interne par cette activité, il faudrait prévoir une compensation (clefs usb, etc.) pour les étudiants qui y participerait.

Une évaluation de la lettre d'information et de son impact sera programmée à trois mois et neuf mois (fin d'année universitaire), puis chaque année par questionnaires auto-administrés en ligne (par exemple via un formulaire Google) et par questionnaires papier (même format) insérés à la lettre le mois du sondage et qu'il faudra déposer dans l'urne « Votre avis nous intéresse »<sup>104</sup>. Pour l'élaboration du questionnaire nous prévoyons une demi-journée de travail pour le GT, tandis que la mise en ligne prend 10 minutes. Ces résultats seront valorisés auprès de la direction du SCD, de l'Université et des usagers.

---

<sup>102</sup>Voir Annexe 13

<sup>103</sup>Voir Annexe 14

<sup>104</sup>Dans le cadre de la démarche qualité « Accueil », une urne va être installée dans chaque section pour recueillir l'avis de nos usagers, une version électronique sera mise en place prochainement.

### 3) Calendrier prévisionnel

Phases	Acteurs	Logistique	Durée et périodicité
Elaboration	GT + Ingénierie Documentaire	Modèle type Fréquence des réunions	4 mois Tous les 15 jrs
Test	Utilisateurs internes/externes	Sélection panels Compensations pour usagers	1 semaine
Réunion de direction	Equipe de direction	Rédacteur en chef (membre du GT) chargé des corrections	1 à 2 séances
Réunion générale	Tous les personnels du SCD	Prototype de la newsletter Outil de recueil d'avis	1 séance
Veille et rédaction	Comité de rédaction	Outils de veille Formations aux outils Attribution rubriques /rédacteur	4h/mois/rédacteur
Réunion éditoriale	CR + ID	Coordination par Rédacteur en chef	2h/mois
Déploiement, Maintenance & Statistiques	1 Agent ID	Listes de diffusion Outil de gestion des abonnements Statistiques d'abonnements	4 h/mois
Plan de communication	Responsable Com' + 1 agent ID	Distribution (sections) Encart (portail)	2 semaines
Evaluation	Pilotage par Responsable Com'	Statistiques Abonnement Elaboration de questionnaires Dépouillement des données, Traitement et valorisation	3 Mois /an

## II. FORM@TION DOC', LA PAGE PROFILEE DE LA FORMATION DOCUMENTAIRE

### A) Objectif

La page profilée « relookée » permettra un aperçu global de l'offre du SCD en matière de formation à la recherche documentaire. En un seul coup d'œil, l'utilisateur prend connaissance de notre palette : formations à la recherche documentaire / Ateliers / Moodle : plateforme de cours en ligne et de ressources pratiques / Lettre d'information (proposée dans le scénario précédent) / Actualités. L'information est pertinente et mise à jour régulièrement, elle se

présente sous forme synthétique et détaillée suivant l'intérêt de l'internaute, via des options cliquables.

## **B) Descriptif**

Le portail documentaire permet un accès rapide et pertinent à la documentation ainsi qu'aux services proposés par le SCD. La formation des usagers étant une des priorités du SCD, il faut impérativement que cette page profilée soit mieux placée. Nous proposons de la placer en tête de la deuxième colonne et de faire redescendre les autres pages profilées ou de faire un choix entre les possibilités de l'accès direct et les deux premières vignettes, qui sont un peu redondantes.<sup>105</sup> Dans la mesure où deux nouvelles vignettes (Accueil et Démarche qualité) ont fait leur apparition en septembre 2010, une réflexion pourrait s'engager sur l'organisation des vignettes.

### **1) Les règles éditoriales**

Tout comme la lettre d'information, la page profilée doit tenir compte de conventions éditoriales. Le contexte est néanmoins simplifié puisque celles-ci sont établies par la feuille de style (fichier css) du portail qui tient compte de la charte graphique de l'université.

- Il faut prévoir une mise en conformité avec le « *plan handicap visuel* »<sup>106</sup>. Respecter les Directives pour l'accessibilité aux contenus Web émises par le W3C<sup>107</sup>, c'est-à-dire respecter tous les points à contrôler par sujet et par priorité pour les contenus web. Il faudra solliciter des conseils d'associations compétentes (*web-pour-tous*, etc.) et de collègues engagés dans le service adapté (*Mission handicap* de la BPI, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), etc.)
- Il faut tenir compte des principes énoncés dans des de suivi du regard et les « *heatmap* ».

### **2) Le contenu éditorial**

La page profilée « Form@tion doc' » est une vitrine sur le web du service Formation du SCD et de son offre de services.

Dans cette perspective, nous proposons les rubriques suivantes :

Afin de visualiser plus facilement les propositions que nous présentons, nous avons réalisé une maquette sommaire<sup>108</sup>.

- Maîtriser la recherche d'information est un enjeu de société : Utiliser la définition de l'ALA, nous semble une bonne entrée en matière et une ouverture vers l'Information Literacy.
- Valoriser la plateforme Moodle comme plate-forme d'enseignement et de ressources. Les sujets d'examen scannés (UFR DEG) viennent d'être intégrés (septembre 2010). On pourra ajouter la spécification sur

<sup>105</sup>Voir Annexe 15

<sup>106</sup>Pour plus d'informations, consulter <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/plan-handicap-visuel-dignite-autonomie-et-integration-sociale>

<sup>107</sup>Pour plus d'informations, consulter <http://www.w3.org/WAI/>

<sup>108</sup>Voir Annexe 16

« inscription » ou « consultation libre » respectivement pour les cours et les ressources.

- Valorisation de la Lettre de la Form@tion : la page profilée et le portail mettent logiquement en valeur ce produit documentaire nouvellement créé.
- Reprise des trois catégories d'utilisateurs (étudiants, enseignants, personnels) auxquelles le service s'adresse avec menus déroulants et cliquables. Ainsi les informations que l'internaute cherche ne sont pas « noyées » avec celles d'une autre catégorie. En passant la souris sur les onglets, il peut néanmoins visualiser leur contenu sommairement.
- Insérer une rubrique « Actualités » : sous forme de brèves, des informations ponctuelles, trois ou quatre brèves maximum, défileront à la façon d'un panneau publicitaire.
- Une rubrique contact claire et détaillée permet une demande générale ou spécialisée en fonction des disciplines. L'adresse générale [bu.formation@listes.univ-orleans.fr](mailto:bu.formation@listes.univ-orleans.fr) sera utilisée pour les demandes générales, pour les demandes spécifiques ce seront les adresses des responsables de section. C'est également ici que nous pourrions inclure un formulaire de contact pour une question relative à une recherche documentaire similaire à celui du SCD de Lille 3. Dans la même perspective, un service du type « Rent a librarian » ou une hotline de la formation<sup>109</sup> pour un dépannage ponctuel pourrait être proposé.
- Valorisation de l'emploi étudiant en bibliothèque : offres d'emplois et témoignages. Selon un rapport de l'IGB de juin 2007<sup>110</sup>, les étudiants représenteraient entre 1% et 15% des personnels de bibliothèques. Mettre en valeur les avantages d'un emploi à la BU pour les étudiants est mobilisateur : souplesse de l'articulation entre temps d'étude et de travail, atout dans la réussite universitaire et professionnelle. Dans la rubrique témoignages, on trouverait des verbatim d'entretiens, des vidéos. Une affiche<sup>111</sup> a été élaborée en 2010.
- Elaborer un nuage de tags mobiles et cliquables : il s'agit d'un « gadget » ludique, réalisable à partir d'une solution type plugin. Ce produit n'est pas très chronophage puisqu'il nécessite juste un fichier (celui de la page par exemple) et une mise en ligne, pour accéder aux notions de références.
- Le Netvibes, Dazibuo, à la condition d'être un peu relooké pourrait être mis en valeur sur la page. (option non retenue sur la maquette)

<sup>109</sup>Idee originale de Charles Pucheu-Planté, Responsable formation de la BU UEVE.

<sup>110</sup>PERRAIN George. *L'emploi des étudiants dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur*. Paris : MESR-IGB, 2007, 17 p.

<sup>111</sup>Voir Annexe 17

## C) Organisation prévisionnelle

### 1) Ressources humaines

Afin de concevoir cette nouvelle page, nous proposons la constitution d'un GT réduit composé du responsable de la formation, du contractuel « formation », des chefs de sections formateurs, d'un agent du service de l'ingénierie documentaire et de nous-mêmes. Le déploiement sur le portail sera réalisé en interne par un agent de l'ID. Dans la configuration actuelle, le responsable de la page profilée Formation documentaire est le Responsable formation.

### 2) Budget prévisionnel

Aucun budget supplémentaire n'est à prévoir pour la mise à jour de la page. Le plan de communication est pris en charge par le responsable communication. Il n'est pas envisageable d'informer uniquement sur cette page, la communication pourrait englober le portail et les nouveaux onglets « Accueil » et « Votre avis nous intéresse ». Dans cette perspective, un petit flyer pourrait être proposé.<sup>112</sup>

Une phase test doit être prévue avec un petit panel (étudiants, enseignants-chercheurs, personnels) afin d'ajuster les paramètres proposés, ainsi que la configuration de notre page profilée. Le mieux serait de réaliser des entretiens qualitatifs avec manipulation. Cette prestation doit être réalisée en interne, selon le même principe que pour la newsletter, une prestation extérieure pour une seule page profilée seule serait trop onéreuse.

Une évaluation de la page profilée sera programmée en même temps que sa mise en ligne, avec un mini questionnaire du type : « Cette page vient d'être reconfigurée, donnez-nous votre avis »<sup>113</sup>. Elle peut trouver sa place dans l'encart « Actualités », pendant 1 mois. Le SCD est déjà utilisateur du logiciel Sphinx, ce qui évitera des coûts supplémentaires. Une évaluation annuelle pourrait être envisagée globalement. Il faut néanmoins ne pas accumuler les enquêtes<sup>114</sup> sur une trop courte période, un risque de lassitude à force de sollicitation pourrait apparaître et aurait un effet contraire. Ces résultats seront valorisés auprès de la direction du SCD, de l'Université et des usagers.

<sup>112</sup>A l'image du flyer distribué aux nouveaux arrivants de l'université d'Orléans, Devenez « super-utilisateur », voir Annexe 18

<sup>113</sup>Voir Annexe 19

<sup>114</sup>Une enquête Libqual+ est programmée en 2010-2011 au SCD d'Orléans.

### 3) Calendrier prévisionnel

Phases	Acteurs	Logistique	Durée et périodicité
Elaboration	GT (acteurs de la formation documentaire) + Ingénierie Documentaire	Prototype Fréquence des réunions	4 mois Tous les 15 jrs
Test	Utilisateurs internes/externes	Sélection panels Observation-utilisation Ajustements	2 semaines
Réunion de direction	Equipe de direction	Ajustements	1 à 2 séances
Réunion générale	Tous les personnels du SCD	Présentation	1 séance
Formation	Tous les personnels du SCD	Formations : les formateurs forment les personnels des sections +(à intégrer à celle du portail) en présentiel + livret	2 séances en section 2 séances/an
Déploiement	Responsable page profilée + 1 agent ID	Réseau disponible	1 semaine
Veille, Maintenance, Statistiques	Responsable page profilée + 1 agent ID	Outil de gestion des statistiques de consultation de la page (Google Analytics)	4h/mois
Plan de communication	Responsable Com' + 1 agent ID	Flyer Encart (portail)	2 semaines
Evaluation	Pilotage par Responsable communication	Elaboration de questionnaires, Recrutement enquêteurs Dépouillement des données, Traitement et valorisation	3 Mois /an

### III. LA BU DEVANT TOI, UN PARTENARIAT CDI-BU

Dans les plans d'actions en faveur de la réussite des étudiants à l'université, la création de passerelles et de partenariats entre le lycée et l'université, entre les CDI et les SCD et donc entre enseignants-documentalistes et bibliothécaires est une formule qui recueille un certain crédit. Il s'agit d'une proposition ambitieuse qui peut être déclinée au départ dans une version à minima et évoluer progressivement en un projet plus ambitieux.

Deux préalables nous confortent dans l'idée que ce scénario, si ambitieux soit-il, est plausible dans le contexte du SCD d'Orléans.

### ***Les initiatives de l'université***

Depuis décembre 2008, l'université d'Orléans s'est pourvue d'un Comité Orientation Réussite Insertion. Parmi ses champs d'actions figure le projet d'« *Accroître les liens avec les lycées* »<sup>115</sup> : parmi les six axes développés nous sommes particulièrement sensible aux possibilités d'intervention d'acteurs de l'enseignement supérieur dans les lycées, à l'évaluation et à la valorisation des Journées Portes Ouvertes (JPO), ainsi qu'à l'idée d'une mallette de communication. Cependant, il est dommage qu'il n'y ait aucun représentant du SCD dans ce comité.

D'autre part, la faculté des Sciences mène une action volontariste en direction des collèges et lycées de la région afin d'enrayer la baisse des inscriptions. Elle organise deux types de manifestations : des journées de sensibilisation à l'adresse des professeurs de collèges et lycées et des conseillers pédagogiques (3 journées/an, soit environ 150 participants par journée) et des journées d'intégration « *Une journée à la Fac* » pour les élèves de 1<sup>ère</sup> et de Terminale S. Cinq cents lycéens de la région deviennent étudiants pour une journée : ils assistent à des cours de L1, mangent au restaurant universitaire, vont à la BU. Un partenariat a été développé avec le Lycée Voltaire d'Orléans (classé en ZEP) dans le cadre des « cordées de la réussite ». Les élèves de ce lycée ainsi que ceux de Gien et de Lamotte-Beuvron sont reçus à la BU Sciences pour une courte visite de 15 minutes environ, pendant lesquelles quelques informations pratiques sur la bibliothèque leur sont données.

### ***Les initiatives du SCD***

Du côté du SCD, une convention a été passée entre celui-ci et le Cours Saint Charles (lycée privé)<sup>116</sup> pour les classes préparatoires scientifiques. Le lycée paye 15 € par étudiant/an afin que les étudiants puissent s'inscrire et emprunter à la BU. Une visite-formation de deux heures est dispensée à environ 15 lycéens par an. Elle comprend la visite de la BU Sciences, la présentation du portail et du catalogue, la présentation de ressources électroniques dont Techniques de l'ingénieur, Factiva et l'Encyclopedia Universalis. Les lycéens ou étudiants de classe préparatoire scientifiques (hors convention) peuvent inscrire en payant 15€/an, les lycéens d'autres cursus pour 30€/an.

## **A) Objectif**

Créer une affiliation progressive lycée-université grâce à un partenariat CDI-BU, c'est donner les premières clefs de la réussite étudiante. Pour le SCD d'Orléans, il s'agit de se positionner comme un partenaire incontournable de la réussite étudiante via son service formation et à terme développer des liens avec les composantes qui formeront ces futurs étudiants.

## **B) Descriptif**

Comme le souligne, Maud Puaud, bibliothécaire au SCD d'Angers, dans son étude de faisabilité d'un partenariat entre le SCD de l'Université d'Angers et les CDI de lycées de la région angevine,

<sup>115</sup>Voir Annexe 20

<sup>116</sup><http://www.stcharles-orleans.com/>

« L'élargissement du périmètre du partenariat et l'implication de différents acteurs permettra ainsi d'assurer la validité et la pérennité du projet. »<sup>117</sup>

La section Sciences du SCDU d'Orléans est pionnière dans la liaison lycée-université. De fait, cette action repose principalement sur l'investissement personnel du responsable de la section, Alexandre Jameau, ancien élève du Cours Saint-Charles. Aucune communication spécifique n'a été mise en place autour de cette activité. Sur le site web de l'université, la faculté des Sciences qui, comme nous l'avons vu précédemment, est particulièrement active et prévoit un passage par la BU dans ses formules « découverte », ne cite jamais ni la BU, ni le SCD<sup>118</sup>.

Nous proposons de partir de l'expérience pilote menée à la BU Sciences et de procéder selon les étapes suivantes pour développer un partenariat efficace et valoriser la collaboration entre les lycées d'Orléans et de la région Centre et les sections documentaires du SCD d'Orléans.

### **Phase de prospection**

- Dresser un état des lieux précis des liaisons lycée-université mises en place dans les différentes facultés de l'université et un bilan précis des formules proposées dans ces collaborations
- Solliciter les conseils et les acquis d'expériences d'autres SCD (SCDU d'Evry, Angers, Artois, Aix-Marseille, etc.

### **Phase d'élaboration**

- Etablir une liste des acteurs à solliciter au niveau de l'université (UFR, DEVE, SUIO, Comité Orientation Réussite Insertion, enseignants-chercheurs engagés dans les lycées, etc.) afin d'utiliser les canaux de coopération existants
- Etablir une liste des lycées à solliciter en commençant au niveau d'Orléans, puis éventuellement de la Région
- Évaluer les partenariats potentiels avec les lycées
- Evaluer les aides éventuelles de partenaires extérieurs et de la Région Centre : réseau educnet<sup>119</sup> et Surfonsdoc<sup>120</sup>, site académique (Orléans-Tours) de la documentation.
- Elaborer des maquettes recensant les actions réalisables par le SCD dans le cadre d'un partenariat :
  - x Visite de la bibliothèque
  - x Prêt payant ou gratuit
  - x Formations : catalogues, portail, BDD
  - x Donner accès aux ressources électroniques
  - x Travail collaboratif autour de dossiers documentaires

<sup>117</sup> PUAUD, Maud. *Construire un partenariat entre le SCD de l'Université d'Angers et les CDI de lycées : étude de faisabilité*. Villeurbanne: Enssib, 2009. 61 p. PPP [en ligne] < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48098> > [consulté le 26 juillet 2010]

<sup>118</sup> Rubrique « Nos actions vers les lycées ... » de la Faculté de Sciences de l'Université d'Orléans <http://www.univ-orleans.fr/sciences/print.php?page=8>

<sup>119</sup> Atelier Liaison lycée-université, plus d'informations sur :

<http://www.educnet.education.fr/cdi/anim/interlocuteurs/reunions/reunion-2009/ateliers/lycee-universite>

<sup>120</sup> Plus d'informations sur : <http://documentation.tice.ac-orleans-tours.fr/php5/>

### ***Phase de mise en œuvre***

- Mettre en place des partenariats associant tous les acteurs du réseau du lycée à l'université
- Elaborer les maquettes avec les partenaires
- Intégrer l'offre de formation à la page profilée Form@tion doc' via un onglet lycéens en plus des catégories étudiants/enseignants et personnels
- Mettre en place un plan de communication partagé (Université, SCD, lycées) sur l'offre et la valorisation des résultats de ces actions.

### ***Phase de suivi du dispositif***

- Evaluer le dispositif chaque année
- Assurer une veille sur l'évolution de dispositifs similaires existant en France et à l'étranger afin de conserver une réactivité et une force de propositions

Cette troisième proposition nous semble devoir être explorée car l'objectif premier du SCDU d'Orléans est d'intégrer le plus possible ses formations documentaires dans les maquettes de cours des composantes. Alexandre Jameau nous l'a confirmé : travailler sur la liaison lycée-université est un excellent canal pour entrer en contact avec les enseignants et enseignants-chercheurs de l'université. Dans l'argumentaire en faveur de cette proposition nous avancerons qu'être un partenaire de premier plan dans le passage des jeunes du lycée à l'université, c'est être au cœur du dispositif d'orientation active du plan réussite en licence et donc principalement accompagner « le processus de construction progressive des savoirs documentaires ».<sup>121</sup>

## **C) Organisation prévisionnelle**

### **1) Ressources humaines**

Afin de mettre en place ce projet de liaison lycée-université, nous proposons la constitution d'un groupe de travail réunissant le responsable de la formation, les responsables de sections, le responsable communication, un ou deux agents très impliqués dans la formation puis dans un deuxième temps des partenaires extérieurs (Université, lycées, Région).

### **2) Budget prévisionnel**

Les plans de communication seront pris en charge par l'université, le SCD, les lycées et par d'éventuels autres partenaires locaux. Les modifications à apporter sur la page profilée seront faites par un agent de l'ID .

Il nous est difficile de présenter un budget prévisionnel plus concret et plus précis car tout dépend en effet des orientations choisies. Nous pouvons cependant souligner les implications temporelles (une importante phase de prospection et d'élaboration avant la mise en œuvre) et financières (moyennes mais sur une période relativement longue avant la mise en œuvre). Concernant les répercussions du projet et compte-tenu de la contrainte principale de ce

<sup>121</sup>FRUCTUS Isabelle. *De l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur : s'approprier une culture de l'information*. Cahier d'Esquisse, 2010, n° 1, pp. 39-49.

projet, il faudra du temps à l'équipe projet pour trouver les bons partenaires et pour constituer les formats futurs des actions, il ne sera pas possible de toucher rapidement les usagers.

### 3) Calendrier prévisionnel

Phases	Acteurs	Logistique	Durée
Etat des lieux des partenariats et bilan des formules	GT	Recueil des données dans chaque section Rédaction	2 semaines
Collecte de références extérieures	GT	Visite-rencontres extérieures Rédaction rapport	2 mois
Dans le cadre des réunions de direction	Equipe de direction	Point à l'ordre du jour	1 séance/mois
Recherche de partenaires	GT+ directeur SCD	Prospection Réunions	2 mois
Mise en place des partenariats et des maquettes	Equipe de direction + GT	Réunions (tous les 15 jrs)	2 mois
Réunion générale	Tous les personnels du SCD	Présentation	1 séance
Formations des intervenants	Formateurs	Formation de formateurs	2 séances/an
Mise à jour et maintenance de la page profilée 'Form@tion doc'	1 agent de l'ID	Réseau disponible	4h/mois
Plan de communication	Responsables communication de l'université, du SCD et des autres partenaires	Plaquettes Couverture médiatique régionale, professionnelle	2-3 mois
Evaluation	Responsable communication	Plusieurs niveaux car plusieurs partenaires	1 fois/an
		Suivi de la 1ère promotion (panels/entretiens) valorisation Recrutement enquêteurs Elaboration de questionnaires,  Dépouillement des données, Traitement et valorisation	3 mois/an

## **IV. ANALYSE COMPARATIVE DES TROIS SCENARII**

Nous comparerons les différents scénarii sur la base des critères suivants :

- Facilité de conception
- Coût et délais de conception
- Degré d'innovation
- Visibilité auprès de l'Université et de partenaires extérieurs
- Impact sur les publics
- Impact sur l'offre de formation dans les cursus

La pondération se fera sur une échelle allant de + (moyen) à +++ (excellent).

Tableau comparatif des trois scénarii :

	Facilité de conception	Coût et délais de conception	Degré d'innovation	Visibilité	Impact sur les usagers	Impact sur l'offre de formation dans les cursus	Total	Rang
La lettre de la form@tion	+++	++	+++	+++	++	++	15	<b>1</b>
Form@tion doc'	++	+++	++	++	++	++	13	<b>3</b>
La BU devant toi	+	+	+++	+++	+++	+++	14	<b>2</b>

La page profilée Form@tion doc' et la lettre de la form@tion sont faciles de conception et peu coûteuses en temps et en argent. Cependant le degré d'innovation et la visibilité sont plus affirmés dans le premier scénario. Il est assez cohérent que le deuxième scénario se retrouve en situation médiane. Une page web est un service de base indispensable. Dans le cas du SCD d'Orléans, sa page formation documentaire doit être à niveau. Quant à la BU devant toi, il s'agit d'un scénario innovant mais plus difficile et coûteux à mettre en place, avec des retombées en terme de visibilité et d'impact sur les publics concernés importantes et une amélioration de l'offre dans les cursus si les liens avec les UFR sont renforcés.

Ainsi, il ressort de ce tableau comparatif des scénarii que la Lettre de la form@tion est l'action la plus souhaitable en l'état actuel. Ce scénario allie de bons impacts sur les usagers et sur l'offre de formation et une excellente visibilité pour une conception raisonnable en termes de temps et de coût. Form@tion doc' est également facilement réalisable et peut en s'étoffant constitué un scénario particulièrement attractif. La BU devant toi est le scénario le plus ambitieux et prometteur.

## Conclusion

---

Si au début des années 70, le bibliothécaire était l'accompagnateur incontournable de l'utilisateur en quête d'information, cette position est beaucoup moins évidente dans la société de l'information, où celle-ci apparaît comme à portée de tous. Pourtant le bibliothécaire a su construire cette compétence pédagogique en formation et élaborer des propositions ainsi que des outils dans le domaine de la maîtrise de l'information.

Au sein de l'Université d'Orléans, la formation des usagers est une des missions phares que le SCD s'est fixé. Fort de son expertise, il s'est donné pour objectif dans son contrat d'établissement l'inscription de séances de formation à la recherche documentaire dans tous les cursus des étudiants de L1. Depuis 2008, le SCD s'est doté d'instruments d'évaluation de ses formations et des étudiants formés. Ces données et indicateurs lui permettent d'ajuster et de proposer des formules de formations très diversifiées. Ainsi, il propose des initiations à la recherche documentaire, des formations spécifiques aux cursus, des formations à la demande, des cours et ressources en ligne via Moodle, la plateforme d'enseignement de l'université et enfin des ateliers sur les nouveaux outils documentaires issus notamment du Web 2.0.

Dans le contexte actuel et pour le SCD d'Orléans, il nous a semblé que l'enjeu était de mieux valoriser sa légitimité pédagogique et de développer sa coopération avec l'université, ses UFR et leurs équipes pédagogiques. Dans cette perspective, il nous a paru pertinent de lui proposer à travers ce dossier d'aide à la décision des axes lui permettant de mettre en place des outils de communication et de médiation améliorés et même innovants autour de son service de formation à la recherche documentaire. Les trois scénarii élaborés convergent pour permettre une infiltration plus prégnante du SCD dans les actions de formation à l'Université, afin d'en devenir un partenaire légitime et reconnu. La « lettre de la form@tion » et « Form@tion Doc' », la page profilée doivent améliorer la communication autour de notre service, tandis que « la BU devant toi » nous place comme médiateur incontournable du passage stratégique du lycée à l'université.

La situation particulière de la ville d'Orléans, à une heure en train de Paris, nous plonge face à un phénomène bien identifié, à savoir que les enseignants premiers prescripteurs pour les étudiants, méconnaissent les sections documentaires de la BU ou les utilisent moins que les bibliothèques parisiennes. De plus, la dimension pédagogique de notre métier de bibliothécaire est aussi méconnue, ce qui s'accompagne parfois d'un regard dubitatif sur nos compétences de formateur pour s'adresser aux étudiants et sur la qualité de nos interventions.

Récemment le président de l'Université d'Orléans, présentait les services de l'Université aux nouveaux personnels.<sup>122</sup> A cette occasion, il a qualifié le SCD de « background de la formation ». Cette formule, si synthétique soit-elle, met en évidence que cet arrière-plan est à la fois primordial, une base indispensable à la formation des étudiants mais également, de notre point de vue, trop cachée

---

<sup>122</sup>Conférence d'accueil des personnels nouveaux arrivants à l'Université d'Orléans, le 2 septembre 2010.

pour être pleinement appréhendée par les acteurs de la formation à l'université et donc sollicitée.

Au moment où nous terminons ce dossier, le SCD vient d'être convié à rendre ses propositions de contrat quadriennal. Dans le domaine de la formation il devrait présenter une proposition de formation progressive des étudiants depuis l'année de L1 jusqu'au master et même jusqu'au doctorat. Pour mener à bien sa mission de formation à la recherche documentaire, l'élargir et s'engager dans de nouveaux projets, il faudra également nous interroger sur la structure permettant de réaliser cet objectif. Pour plus d'harmonisation dans nos pratiques, pour disposer d'un service Formation renforcé c'est-à-dire force de proposition dans les schéma de formations, présent sur le web et producteur de contenus numériques, médiateur du passage lycée-université, une réflexion devrait également être engagée sur l'idée d'une équipe transversale de formateurs.

# Bibliographie

## Monographies :

BRETELLE-DESMAZIERES Danièle, ... (sous la coordination de) *S'informer pour se former et pour agir : relations d'expériences réalisées par les Grandes écoles*. Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur ; Conférence des Grandes écoles. Paris : la Documentation française, 1987. 173 p.

BRETELLE-DESMAZIERES Danièle, COULON Alain, POITEVIN Christine. *Apprendre à s'informer : une nécessité : évaluation des formations à l'usage de l'information dans les universités et les grandes écoles françaises*. Saint-Mandé : Association internationale de recherche ethnométhodologique, 1999. 114 p.

BRUCE Christine. « Information Literacy Programs and Research: An International Review. » In *Student Learning in the Information Age*, édité par Patricia Senn Breivik (Phoenix, Arizona: Oryx Press, 1998), pp. 141-153.

CARRÉ Philippe. *L'Autoformation*. Paris : PUF, 2002.

COULON Alain. *Le métier d'étudiant : entrée dans la vie universitaire*. [2e éd.]. Paris : Economica : Anthropos, 2005, 240 p.

COULON Alain. *Penser, classer, catégoriser : l'efficacité de l'enseignement de la méthodologie documentaire dans les premiers cycles universitaires : le cas de l'Université de Paris 8*. [Saint-Mandé] : Association internationale de recherche ethnométhodologique ; Saint-Denis : Laboratoire de recherches ethnométhodologiques, Université de Paris 8, 1999, 65 p.

COULON Alain. (sous la dir. de) *L'évaluation des enseignements de méthodologie documentaire à l'Université de Paris 8*. [Saint-Mandé] : Association internationale de recherche ethnométhodologique, 1993, 100 p.

CURIEN Nicolas, MUET Pierre-Alain. *La société de l'information*. Paris : La Documentation française, 2004, 310 p.

DENECKER Claire. *Les compétences documentaires : des processus mentaux à l'utilisation de l'information*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2003, 196 p.

ELBEKRI-DINOID Carine (sous la dir. de). *Favoriser la réussite des étudiants*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2009, 152 p.

HECQUARD Françoise, MIRIBEL Marielle de. *Devenir bibliothécaire-formateur : organiser, animer, évaluer*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2003. 380 p.

LAHIRE Bernard. *Les manières d'étudier : enquête 1994*. Paris : la Documentation française, 1996, 175 p.

## Mémoires-Rapports :

ATTALI Jacques. *Pour un modèle européen d'enseignement supérieur*. Paris : Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1998 , p.6 [en ligne] <http://media.education.gouv.fr/file/94/9/5949.pdf> [consulté le 26 juillet 2010]

AYMONIN David ; BERNARD, Paul-Emmanuel ; BROCHARD, Jean-Christophe ; CHAUDIÈRE, Émilie ; COHEN-ADAD, Frédérique ; DE DARAN, Henriette ; NOËL, Elisabeth ; SICOT, Julien ; SOTO, Didier. Exploitation et usages de l'information par les étudiants avancés. In *6es Rencontres FORMIST : Exploitation et usages de l'information par les étudiants avancés, l'enssib à Villeurbanne, 15 juin 2006* [en ligne]. Format PDF. Disponible sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1149>>

BARTHET Emilie, CHURCH Amélie, DAILLAND Françoise. *Le lien discipline et formation à la maîtrise de l'information (l'exemple de la médecine)*. DCB. Villeurbanne : Enssib, juin 2006, 84 p. [en ligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-826> [consulté le 26 juillet]

BÉGUIN-VERBRUGGE Annette. Compétences informationnelles pour une meilleure insertion universitaire. In *5es Rencontres FORMIST : Parcours de formation documentaire des étudiants : à qui de jouer ? L'Enssib à Villeurbanne, 9 juin 2005*. [en ligne] Format PDF. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1170> [consulté le 26 juillet]

*Bibliothèques et autoformation : la formation tout au long de la vie : quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ?* Colloque organisé par la BPI le 5 décembre 2005 dans la Petite salle du Centre Pompidou à Paris. - [Paris] : Bibliothèque publique d'information, Centre Pompidou, 2006. 283 p.

*Les conditions de vie des étudiants : enquête OVE 2006* [en ligne] <http://www.ovenational.education.fr/medias/files/enquetes/OVE-resultats-2006.pdf> [consulté le 26 juillet]

COULON Alain. *Le métier d'étudiant : approches ethnométhodologique et institutionnelle de l'entrée dans la vie universitaire*. Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris 8, 1990, 1130 p.

DONNAT Olivier [sous la direction de]. *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*. [Ministère de la culture et de la communication, Département des études, de la prospective et des statistiques]. Paris : Ministère de la culture et de la communication : la Découverte, 2009. Les résultats complets [en ligne] <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/index.php> [consulté le 26 juillet]

DOOREN Bruno Van. *Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies*. 1999.[en ligne] <http://media.education.gouv.fr/file/96/6/5966.pdf> [Consulté le 26 juillet 2010]

DUBOIS Anne-Céline. *LMD et formation à la recherche documentaire en*

*bibliothèque universitaire : ruptures ou continuités*. Villeurbanne : Enssib, 2004. Mémoire d'étude [en ligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-831> [consulté le 26 juillet 2010]

DURPAIRE Jean-Louis, RENOULT Daniel,... *L'accès et la formation à la documentation du lycée à l'université : un enjeu pour la réussite des études supérieures*,... [rapport No 2009-024 - mars 2009] Paris : IGEN, IGB, 2009. 62 f. [en ligne] [http://media.enseignementsuprecherche.gouv.fr/file/2009/47/1/Former\\_a\\_la\\_documentation\\_9\\_mars\\_version\\_definitive\\_133471.pdf](http://media.enseignementsuprecherche.gouv.fr/file/2009/47/1/Former_a_la_documentation_9_mars_version_definitive_133471.pdf) [consulté le 26 juillet 2010]

GIFFARD Alain. *Lecture numérique et culture écrite*. [en ligne] <http://alaingiffard.blogs.com/culture/2010/02/lecture-num%C3%A9rique-et-culture-%C3%A9crite.html> [consulté le 26 juillet 2010]

GRANGER Sabrina. *Le Rôle stratégique de la communication externe en bibliothèque universitaire*. Villeurbanne : Enssib, 2008. Mémoire d'étude [en ligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-2058> [consulté le 26 juillet 2010]

ISAAC Henri. *L'université numérique*. Paris, 2008. [en ligne] [http://media.education.gouv.fr/file/2008/08/3/universitenumérique\\_22083.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/2008/08/3/universitenumérique_22083.pdf) [consulté le 26 juillet 2010]

JACQUELIN Marion. *Mise en place d'une cellule de veille et d'une newsletter au Centre d'Information et de Ressources sur les Drogues et Dépendances de l'Hérault*. DESS Ingénierie documentaire. Villeurbanne : Enssib, 2002, 84 p. [en ligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-868>. [consulté le 26 juillet]

LE GOFF Pauline. *De la réussite des étudiants à leur insertion professionnelle : nouveaux défis pour l'Université et ses bibliothèques*. Villeurbanne: Enssib, 2010; Mémoire d'étude [en ligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48292> [consulté le 26 juillet 2010]

MORLAT Isabelle. *La Formation des usagers à Paris IV : complémentarité des actions entre SCD et université*. Villeurbanne: Enssib, 2003; Mémoire d'étude [en ligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-791> [consulté le 26 juillet 2010]

MORVAN Olivier. *La Formation des usagers à la bibliothèque universitaire Evry Val d'Essonne : définition d'une politique de développement et modalités de mise en œuvre*. Villeurbanne : Enssib, 2000. PPP [en ligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-790> [consulté le 26 juillet 2010]

NOEL Elisabeth. *Les outils de traitement et d'exploitation de l'information : un préambule* In *6es Rencontres FORMIST : Exploitation et usages de l'information par les étudiants avancés, l'enssib à Villeurbanne, 15 juin 2006* [en ligne]. Format PDF. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1149> [consulté le 26 juillet].

PERRAIN George. *L'emploi des étudiants dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur*. Paris : MESR-IGB, 2007, 17 p.

PUAUD Maud. *Construire un partenariat entre le SCD de l'Université d'Angers et les CDI de lycées : étude de faisabilité*. Villeurbanne: Enssib, 2009. PPP [en ligne] < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48098>> [consulté le 26 juillet 2010]

SIX DEGRES-SPHINX DEVELOPPEMENT. *Enquête sur les usages d'Internet à l'Université de Lyon, « De la documentation au plagiat »*. Septembre 2007 © SIX DEGRES [en ligne] [http://www.compilatio.net/files/sixdegres-univ-lyon\\_enquete-plagiat\\_sept07.pdf](http://www.compilatio.net/files/sixdegres-univ-lyon_enquete-plagiat_sept07.pdf) [consulté le 26 juillet]

Synthèses des rencontres FORMIST [en ligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents-de-la-collection-33>

THIRION Paul. *De la conviction à la preuve*. In : La formation à la maîtrise de l'information à l'heure européenne : problèmes et perspectives, Actes des 3es rencontres Formist, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2004, pp.151-173.

### **Périodiques :**

BAZIN Patrick. Les bibliothèques, plus que jamais. *Journal des bibliothèques médiathèques de Lyon*. 2004, novembre-décembre, p. 3.

BERNARDO Elizabeth, « Quand les évaluateurs sont évalués », *BBF*, 2010, n° 4, p. 14-16 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [consulté le 26 juillet 2010]

CANDALOT dit Casaurang C., L'identité professionnelle des formateurs à la recherche documentaire en premier cycle universitaire, *Documentaliste-Sciences de l'information* 2005/3, Volume 42, pp. 200-209.

CHARTIER Roger. *L'écrit et l'écran, une révolution en marche*. Le Monde, 13.10.2007.

CHEVILLOTTE Sylvie. Bibliothèques et Information Literacy. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2005, n° 2, pp. 42-48 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [consulté le 26 juillet 2010]

CHEVILLOTTE Sylvie. Maîtrise de l'information? Éducation à l'information? Culture informationnelle? *Les dossiers de l'ingénierie éducative*. 2007, n° 57. [en ligne].<http://www.cndp.fr/archivage/valid/89404/89404-14460-18270.pdf> [consulté le 26 juillet 2010]

COLAS Alain. «La formation à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur», *BBF*, 1999, n° 1, pp. 24-29 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [consulté le 26 juillet 2010]

« La Formation des usagers » [dossier], *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1999, n°1.

« Formation des usagers » [dossier], *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2005, n°6.

FRUCTUS Isabelle. De l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur : s'approprier une culture de l'information. *Cahier d'Esquisse*, 2010, n° 1, pp. 39-49.

GOLKA Claudine, «L'évaluation, un levier du changement ? », *BBF*, 2010, n° 4, pp. 11-13 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [consulté le 26 juillet 2010]

HINCHLIFFE Lisa Janicke. «Nouveaux développements en maîtrise de l'information», *BBF*, 2005, n° 6, p. 56-63.[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [Consulté le 26 juillet 2010]

MINER J. and ALEXANDER R. LibGuides in Political Science : Improving Student Access, Research, and Information Literacy. *Journal of information literacy*, 2010, 4(1), pp 40-54 [en ligne]<http://ojs.lboro.ac.uk/ojs/index.php/JIL/article/view/PRA-V4-I1-2010-3> [consulté le 26 juillet 2010]

MOREAU Catherine. Impliquer les enseignants & former les étudiants : Les ambitions de la documentation à Orléans. *Arabesques*, n°26, avril-mai-juin 2002. [Consulté le 20 mai 2010]

NOEL Élisabeth. Les formations à l'information en bibliothèque universitaire. *BBF*, 1999, n° 1, pp. 30-34 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [consulté le 26 juillet 2010]

PANIJEL-BONVALOT Claire. La formation documentaire des étudiants en France. *BBF*, 2005, n° 6, p. 16-22. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [Consulté le 26 juillet 2010]

### Webographie :

*BIVI : Bibliothèque virtuelle fonctions documentaires*. [en ligne]. AFNOR, 1999. [réf. du 11 mars 2010] Disponible sur Internet : <<http://www.bivi.fonctions-documentaires.afnor.org/>> [consulté le 26 juillet 2010]

*ENIL : European Network on Information Literacy*. [en ligne]. CERIS, 2004. Mise à jour juillet 2009. Disponible sur Internet : <<http://www.ceris.cnr.it/Basili/EnIL/index.html>>

*FORMIST*. Service. Ressources. Rencontres. [en ligne]. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur Internet : <<http://www.enssib.fr/formist>>

*Information Literacy weblog : we bring you news and reports about information literacy around the world*. [en ligne] 2006. Mise à jour 11 septembre 2010. Disponible sur Internet : <<http://information-literacy.blogspot.com/>>



# Annexes

---

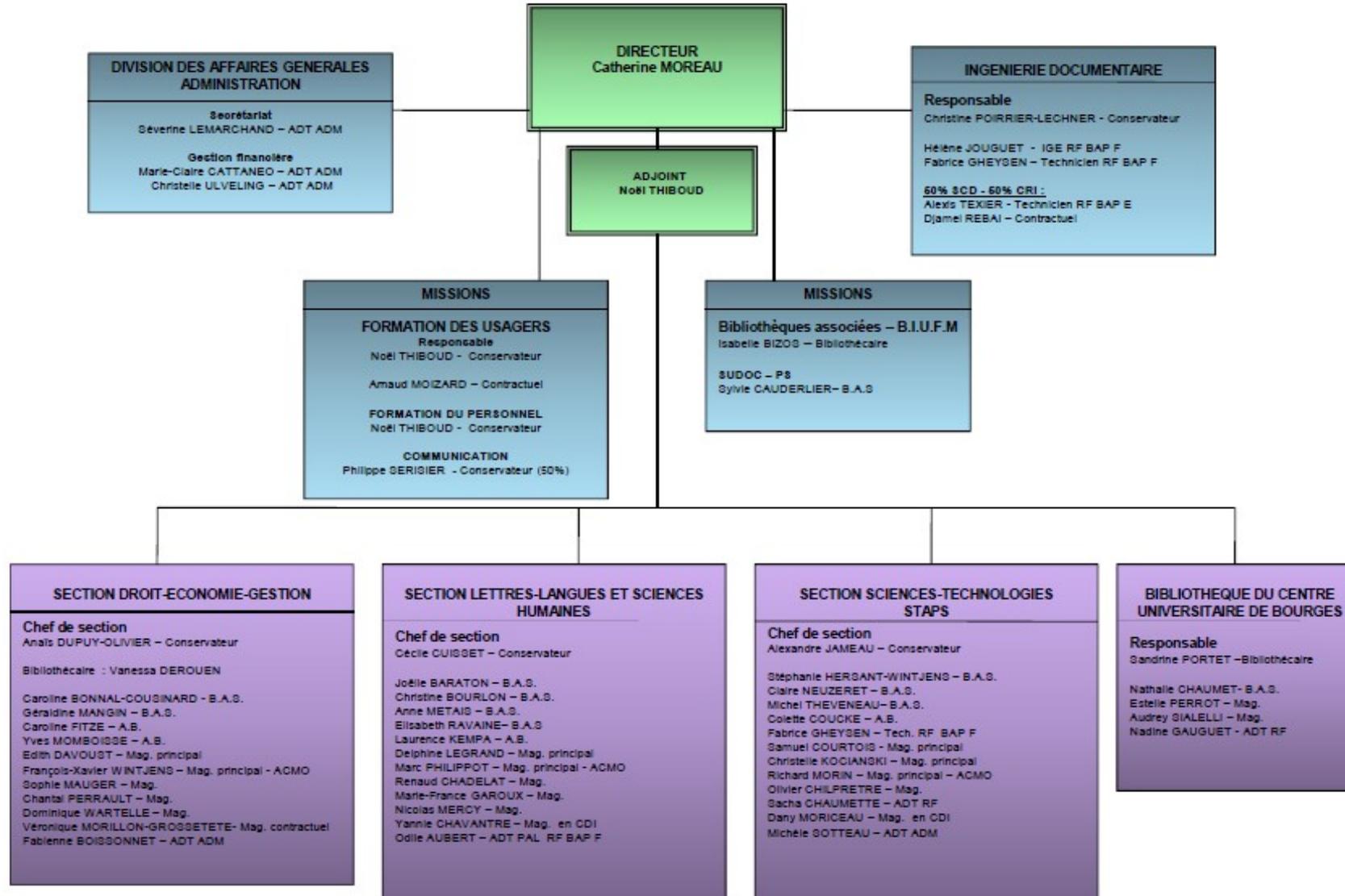
## *Table des annexes*

<b>ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME SCDU ORLÉANS 2009-2010.....</b>	<b>77</b>
<b>ANNEXE 2 : PAGES PROFILÉES DU PORTAIL DU SCD DE L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS.....</b>	<b>79</b>
<b>ANNEXE 3 : PLANNING DE FORMATION SEPT-DÉC 2009.....</b>	<b>81</b>
<b>ANNEXE 4 : RÉSULTATS ESGBU 2009 (FORMATION).....</b>	<b>83</b>
<b>ANNEXE 5 : TESTS EN LIGNE.....</b>	<b>85</b>
<b>ANNEXE 6 : TÉMOIGNAGES D'ÉTUDIANTS, DEVENUS TUTEURS DOCUMENTAIRES À LA SUITE DE L'UE LIBRE "FORMATION À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE - MÉTHODOLOGIE ET TUTORAT". SCD FRANÇOIS-RABELAIS TOURS .....</b>	<b>89</b>
<b>ANNEXE 7 : FORMULAIRE EN LIGNE D'AIDE À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE-BU LILLE 3.....</b>	<b>91</b>
<b>ANNEXE 8 : « NEWSLETTER »FORMATION DU MOIS À LA BIU-LSH LYON</b>	<b>93</b>
<b>ANNEXE 9 :PLAQUETTES LIAISON LYCÉE-UNIVERSITÉ, BU EVRY VAL D'ESSONNE.....</b>	<b>95</b>
<b>ANNEXE 10 : PLAQUETTE STAGE BAC-SUP' AVOIR SON BAC C'EST BIEN, RÉUSSIR SA FAC C'EST MIEUX ! BU EVRY VAL D'ESSONNE.....</b>	<b>99</b>
<b>ANNEXE 11 : PROJET BAC-LIAISON LYCÉE-UNIVERSITÉ.....</b>	<b>101</b>
<b>BU EVRY VAL D'ESSONNE (AVANT-PROJET) .....</b>	<b>101</b>
<b>ANNEXE 12 : PROTOTYPE DE LETTRE D'INFORMATION SCD D'ORLÉANS .....</b>	<b>103</b>
<b>ANNEXE 13 : NEWSLETTER VERSION PAPIER, A4, 4 P. (DEVIS).....</b>	<b>105</b>
<b>ANNEXE 14 : GUIDE DU LECTEUR 2010-SCD D'ORLÉANS (EXTRAITS)....</b>	<b>107</b>
<b>ANNEXE 15 : PROPOSITION POUR L'AFFICHAGE DE LA VIGNETTE FORMATION DOCUMENTAIRE .....</b>	<b>109</b>
<b>ANNEXE 16 : PROTOTYPE DE LA PAGE PROFILÉE FORM@TION DOC'...111</b>	
<b>ANNEXE 17 : AFFICHE POUR LE RECRUTEMENT DE TUTEURS (CRÉATION P. SERISIER).....</b>	<b>113</b>
<b>ANNEXE 18 : FLYER « DEVENEZ « SUPER-UTILISATEUR »UNIVERSITÉ D'ORLÉANS.....</b>	<b>115</b>
<b>ANNEXE 19 : PROPOSITION POUR UN QUESTIONNAIRE .....</b>	<b>117</b>
<b>ANNEXE 20 : COMITÉ ORIENTATION RÉUSSITE INSERTION.....</b>	<b>119</b>



# Annexe 1 : Organigramme SCDU Orléans 2009-2010

## ORGANIGRAMME SCDU ORLEANS- 2009-2010





# Annexe 2 : Pages profilées du portail du SCD de l'Université d'Orléans



**L'Université d'Orléans**  
un campus européen pour étudier et vivre  
a european campus for international study

Accueil    FAQ    Panier    Contact    Plan du site

**Service Commun de la Documentation**  
E-bibliothèque

Identifiez-vous  
Carte Atout Centre Orléans  
Autre carte ?

Informations | Recherche | Thèses électroniques

Université d'Orléans > SCD > Accueil



**Droit, Economie et Gestion**  
Droit  
Economie  
Gestion



**Lettres, Langues et Sc. Humaines**  
Lettres  
Langues  
Sciences humaines



**Sciences**  
Chimie, Physique  
Mathématiques, Informatique  
Sciences de l'Ingénieur



**Sciences et STAPS**  
Sciences de la Vie et de la Terre  
Soins infirmiers, Masso-kinésithérapie  
STAPS



**Sciences de l'éducation**  
Formation des maîtres  
Fonds jeunesse  
Rechercher dans les revues de l'IUFM



**Accueil**  
Charte accueil  
Règlement  
Guide du lecteur



**Recherche dans le catalogue**  
Recherche simple  
Recherche avancée  
Recherche par bibliothèque (sauf revues)



**Recherche par type de document (Imprimés et électroniques)**  
Revues et journaux  
Thèses



**Ressources électroniques**  
Bases de données  
Revues électroniques  
Livres électroniques



**Services**  
Accès à mon compte lecteur  
Question au bibliothécaire  
Prêt entre bibliothèques



**Formation documentaire**  
Présentation  
Cours en ligne du SCD  
Les ateliers de la BU



**Votre avis nous intéresse**  
Postez remarques et suggestions  
Enquête de satisfaction

**Accès direct**

- ✦ Horaires et informations pratiques
- ✦ Accès nomade aux ressources électroniques

Rechercher dans le catalogue

✓

- ✦ Rechercher par bibliothèque
- ✦ Rechercher un titre de revue

**Actualités**

- **La collection Que sais-je ? en version électronique**

Les 800 titres de la collection "Que sais-je ?" peuvent désormais être consultés en ligne depuis le portail de la BU.  
Ils couvrent toutes les disciplines. Ils sont accessibles sur place et à distance.  
[Consulter les Que sais-je ?](#)

- **Horaires des bibliothèques**

**Bibliothèque Droit Economie Gestion**  
du lundi au vendredi : 8h-19h  
voir la liste des samedis sur le [portail documentaire](#): 8h30-12h30

**Bibliothèque du Centre universitaire de Bourges**  
du lundi au vendredi : 8h-18h

**Bibliothèque Lettres Langues et Sciences humaines**  
**Bibliothèque Sciences Technologies STAPS**  
du lundi au Jeudi : 8h-20h  
vendredi : 8h-19h

- **Réserver et prolonger en ligne**

Depuis chez vous, vous pouvez réserver un ouvrage déjà emprunté et aussi prolonger un ouvrage que vous devez bientôt rendre !  
[Comment faire ?](#)

 [S'abonner aux actus \(rss\)](#)

Université d'Orléans - Service Commun de Documentation  
6 rue de Tours 45072 Orléans cedex 2. Tél. +33(0) 2 38 41 71 84  
[\[http://www.univ-orleans.fr/\]](http://www.univ-orleans.fr/)  
[\[Mentions légales\]](#) | [\[Contacts\]](#) | [\[Annuaire\]](#)  
Dernière mise à jour significative le 26 août 2010 - Ce site est optimisé pour Internet Explorer v 7 et 8 avec une résolution de 1024\*768 px



# Annexe 3 : Planning de formation sept-déc 2009

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2009/2010 - CURSUS LICENCE

IUT - Lic Pro +  
AS OEA et  
CLO à voir

SEPTEMBRE		Letres	Droit- Economie- Gestion	Sciences	OCTOBRE			LLSH	DEG	STS	NOVEMBRE			LLSH	DEG	STS	DECEMBRE			
1	M				1	J		Formation LLSH LEA 8h30-12h30	debut IUT CLO SEA 2 gr. 13h30-19h30		1	D					1	M		
2	M				2	V		Formation LLSH LEA 8h30-12h30			2	L						2	M	SEM 12
3	J				3	S					3	M						3	J	
4	V		M2 GRH (2h-30)		4	D					4	M	SEM 8					4	V	
5	S				5	L	Debut UEO			INFO : 13h30-14h30 et 15h-16h salles 25-26	5	J						5	S	
6	D				6	M				chimie : 15h45-16h45	6	V						6	D	
7	L	Formation initiale nouveaux tuteurs		Formation Messa Kiné- 6 gr x 10 (6AM) - 1h	7	M	SEM 4				7	S						7	L	Fin UEO
8	M	Formation de formateurs UFM		M2 CLPC (2h-20)	8	J				formateurs IUT CLO 13h30-19h et 19h-19h30	8	D						8	M	
9	M	Formation initiale nouveaux tuteurs			9	V				GMP : 10-11h 2 gr + 14h30-15h30 et 15h30-16h30	9	L						9	M	SEM 13
10	J	Formation de formateurs UFM			10	S					10	M	SEM 9					10	J	
11	V	Formation initiale nouveaux tuteurs			11	D					11	M	Amistice					11	V	
12	S				12	L				INFO : 13h30-14h30 et 15h-16h salles 25-26 CHIMIE : 15h45-16h45	12	J						12	S	
13	D				13	M					13	V						13	D	
14	L			Formation FS3- visites bibliothèque + BIBLIOTHEQUE (toute la journée) 8 groupes de 17 personnes	14	M	SEM 5				14	S						14	L	Examen UEO
15	M			Formation aides- soignantes visites bibliothèque (matin et après- midi) : 15 groupes toutes les 30 minutes à partir de 9h	15	J				formateurs IUT CLO-SEA	15	D						15	M	
16	M	SEM 1	ENT	L2 MEA (2h) 10h30-12h30	16	V					16	L						16	M	SEM 14
17	J			L2 EG et D(2 x 2 gr.) 10h15-12h45 + 14h-16h	17	S					17	M						17	J	
18	V			L2 EG et D(1 gr.) 10h15-12h45 + 14h-16h (2 gr.)	18	D					18	M	SEM 10					18	V	
19	S				19	L				chimie : 9-10h GMP : 14h30-15h30 2 gr	19	J						19	S	
20	D				20	M				formateurs IUT CLO 10h-12h	20	V						20	D	
21	L	Formation de formateurs UFM		L2 MEA + EG (2 x 2 gr.) 10h15-12h45 + 14h-16h	21	M	SEM 6				21	S						21	L	
22	M			L2 MEA 14h30-16h30	22	J					22	D						22	M	
23	M	SEM 2		formations LLSH 10h-12h et 13h30-17h30	23	V				GMP : 10-11h 2 gr	23	L						23	M	
24	J	Formation de formateurs UFM		L2 D + EG (2 x 2 gr.) 10h15-12h45 + 14h-16h	24	S					24	M						24	J	
25	V			L2 D (3 gr.) 8h30-10h30 + 14h-16h	25	D					25	M	SEM 11					25	V	
26	S				26	L					26	J						26	S	
27	D				27	M					27	V						27	D	
28	L			Formation FS3-4 x 1 h à partir de 9h	28	M	SEM 7				28	S						28	L	
29	M			formations LLSH-LEA 8h30-12h30 et 13h30-19h30	29	J					29	D						29	M	
30	M			formations LLSH-LEA 8h30-12h30	30	V					30	L						30	M	
					31	S					31	J						31	J	

Reprise Universitaire : selon les composantes, réunions de reprise et cours de remise à niveau du 7/09 au 2/10  
UFR Droit, Economie et Gestion : début des enseignements le 14 septembre  
UFR STAPS : début des enseignements le 28 septembre  
UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines : début des enseignements le 5 octobre  
UFR Sciences : début des enseignements le 5 octobre

Dimanches  
Congés universitaires  
Vacances scolaires zone B Orléans-Tours

Congés de Toussaint à l'UFR Droit, Economie et Gestion

Enseignements d'Ouverture : inscriptions du 28 au 30 septembre 2009 pour tous les semestres

Semestres 1, 3, 5 : 9 semaines de cours soit 18 heures d'enseignement  
Début des enseignements : lundi 5 octobre 2009  
1ère session des examens terminaux : lundi 14/12 matin et jeudi 17/12 après-midi  
2ème session : lundi 14/06 matin et après-midi







## Annexe 5 : Tests en ligne

Test IUT - Département Chimie

### Annexe 2 Exemple de test en ligne - Département Chimie

Question 1 

Points: 1

Combien d'ouvrages écrits par Albert EINSTEIN sont disponibles dans les bibliothèques de l'université ?

Solution:

Question 2 

Points: 1

Combien d'exemplaires de l'ouvrage de Francis ROUESSAC intitulé "Analyse chimique" édité en 1998 peut-on trouver à la bibliothèque de Sciences, technologies et STAPS ?

Solution:

Question 3 

Points: 1

Quelle est l'année de la dernière édition du livre de la collection "Que sais-je ?" sur l'histoire de la chimie ?

Solution:

Question 4 

Points: 1

Quelle est la cote de la dernière édition du livre intitulé "Le génie chimique à l'usage des chimistes" disponible à la bibliothèque de Sciences, Technologie et STAPS ?

Solution:

Test IUT - Département Chimie

Question 5 

Points: 1

Vous recherchez des ouvrages sur les cosmétiques. Comment trouvez-vous le maximum de réponses ?

Veillez choisir une réponse.

- a. Cosmétique
- b. cosmétiques
- c. "cosmét" en cochant le case troncature

Question 6 

Points: 1

Depuis quelle année la bibliothèque de Droit Economie et Gestion est-elle abonnée à la revue "l'Usine nouvelle" ?

Solution:

Question 7 

Points: 1

Si vous voulez réunir des articles de presse sur un sujet, quelle base de données faut-il utiliser ?

Veillez choisir une réponse.

- a. Factiva
- b. Encyclopaedia Universalis
- c. Les Techniques de l'Ingénieur
- d. Le catalogue de la BU
- e. Kompass

Question 8 

Points: 1

Dans la base Techniques de l'Ingénieur, quel est le nom de l'auteur du dossier concernant "l'expérimentation d'un imageur de type lidar" ?

Veillez ne saisir que son nom (et non son prénom).

Solution:

## ANNEXES - REPONSES PAR DEPARTEMENT : GMP

Question 9 

Points: 1

Lesquelles de ces affirmations sont vraies ?

Veuillez choisir au moins une réponse.

- a. Je peux réserver un ouvrage depuis mon domicile
- b. Je peux prolonger un ouvrage via le portail de la bibliothèque
- c. Je peux savoir quand je dois rendre mes ouvrages via le portail de la bibliothèque
- d. Je peux emprunter 6 ouvrages, dont deux électroniques
- e. Si je suis suspendu de prêt, je ne peux plus accéder aux ressources électroniques.
- f. Il n'y a aucune limite quant au nombre de mes prêts

Question 10 

Points: 1

Parmi les affirmations suivantes, laquelle est vraie ?

Veuillez choisir une réponse.

- a. La procédure pour accéder aux bases de données de l'université depuis mon domicile est automatique
- b. Je peux accéder à la plupart des bases de données depuis mon domicile
- c. Il faut être à la bibliothèque pour accéder aux bases de données.
- d. Il faut être inscrit à la bibliothèque pour accéder aux bases de données.



## **Annexe 6 : Témoignages d'étudiants, devenus tuteurs documentaires à la suite de l'UE libre "Formation à la recherche documentaire - Méthodologie et tutorat". SCD François-Rabelais Tours**

Roxane, en M1 d'anglais

"On peut partager nos expériences."

« Souvent, les enseignants disent aux nouveaux étudiants d'aller à la bibliothèque. Oui, mais pour chercher quoi ? Et comment le trouver ? Moi, à partir du moment où j'ai suivi l'U.E. libre de méthodologie, j'ai senti la différence avec les autres étudiants. J'étais la seule, par exemple, à connaître l'existence de bases de données spécifiques à ma matière. Et puis, le tutorat, c'est vraiment une bonne expérience. Même si c'est dur, au début. Comme on est étudiant, au même titre que les personnes à qui l'on parle, on peut partager nos expériences, donner des astuces ou des exemples de situations que nous avons rencontrées au cours de nos études. Franchement, l'UE libre que j'ai suivie pour devenir tutrice, elle devrait être obligatoire ! »

Marion, en M1 de psychologie

« Mon rôle, c'est de présenter les outils..."

« Dans le cadre de mon mémoire, j'avais vraiment besoin de mieux maîtriser les techniques de recherche documentaire. L'U.E. libre m'a bien aidée, même si cette formation arrivait un peu tard dans mes études. Ensuite, j'ai suivi une formation complémentaire pour tout ce qui concerne la gestion de groupe. Après, il faut se faire violence pour faire face aux étudiants, surtout que nous n'avons que peu de différence d'âge. Et puis, les groupes ne sont pas du tout homogènes. Parfois, il y a un intérêt, un retour, et parfois, rien. Moi, mon rôle, c'est de présenter les outils, leur montrer ce qui existe pour qu'ils puissent s'en souvenir quand ils en auront besoin. »

Camille, en L1 de Lettres modernes

"Je me sers régulièrement de ce que j'ai appris."

« Quand les étudiants qui arrivent en première année voient ce cours sur leur emploi du temps, ils se disent que ça ne sert à rien, qu'on les traite encore comme les « petits »... Ils se disent que ce qu'on leur apprend, ils auraient pu le trouver tout seuls. Mais, seul, cela prend beaucoup plus de temps et, pour les ressources électroniques, si on ne sait pas qu'elles existent, on ne risque pas de les trouver. Moi, je me sers régulièrement de ce que j'ai appris dans le cadre de l'UE de méthodologie de la recherche. »



## Annexe 7 : Formulaire en ligne d'aide à la recherche documentaire-BU Lille 3



Remplissez les champs du formulaire suivant en indiquant clairement votre demande.  
Selon votre question, il vous sera répondu par mail ou proposé un rendez vous avec un bibliothécaire afin de vous orienter au mieux dans vos recherches.

Nom :	<input type="text"/>
Prénom :	<input type="text"/>
Email :	<input type="text"/>
Niveau d'études :	<input type="text"/> (ex. L1, M2, Doctorat)
Discipline :	<input type="text"/>
Etablissement :	<input type="text"/> ( afin de répondre précisément à votre question)
Autorisez-vous la publication de votre question dans une FAQ* ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <small>(Vos coordonnées personnelles ne seront en aucun cas publiées)</small>
<b>Votre question :</b>	
<p><b>Vous pouvez demander :</b> * des informations sur les services et les ressources de l'établissement * une aide à la recherche documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- où et comment trouver un document ?</li><li>- comment trouver des références et des informations sur un sujet ?</li><li>- comment utiliser les ressources électroniques ?</li></ul> <div style="border: 1px solid black; height: 100px; width: 100%;"></div>	
<p>Nous répondrons en priorité aux étudiants, aux enseignants-chercheurs et personnels de l'Université de Lille 3 et/ou aux demandes extérieures en lien avec les grands domaines de recherche de l'Université Lille 3.</p> <p>* FAQ : une Foire aux questions est en cours d'élaboration afin de reprendre les questions les plus fréquemment posées. Nous n'utiliserons que les questions pour lesquelles vous nous avez donné votre accord et ne seront jamais nominatives.</p>	
<input type="button" value="Envoyer votre question"/>	



## Annexe 8 : « Newsletter » Formation du mois à la BIU-Lsh Lyon

# LES FORMATIONS DU MOIS

Février 2010



Bibliothèque  
Diderot  
Denis

CALENDRIER DES FORMATIONS	
Jeudi 28 janvier 14h20-15h50	<b>Méthodologie de la recherche documentaire</b> <b>ENS, salle F104</b>
Mardi 2 février 14h-15h30	<b>Comment créer et présenter sa bibliographie</b>
Jeudi 4 février 14h-15h30	<b>Google scholar</b> , moteur de recherche spécialisé dans la littérature universitaire
Mardi 9 février 14h-15h30	<b>Refworks</b> , logiciel bibliographique en ligne : présentation et TP
Jeudi 11 février 14h-15h30	<b>Périodiques : mode d'emploi</b> <b>ENS, salle F005</b>
Mardi 23 février 14h-15h30	<b>MLA</b> , bibliographie spécialisée en langues et littératures
Jeudi 25 février 14h-15h30	<b>Histoire : repérage et sélection d'articles</b> <b>ENS, salle F005</b>





5 parvis René-Descartes 69007 Lyon – Tél. accueil: 04 37 37 65 00  
biu.ens-lsh.fr • www.inrp.fr • www.ens-lsh.fr

# LES FORMATIONS DU MOIS

Février 2010



Les formations sont ouvertes à tous les usagers de la bibliothèque Denis Diderot.

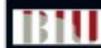
Rendez-vous à la salle de formation, dans le hall d'accueil de la bibliothèque Denis Diderot.

**Nous vous proposons également...**

- Des formations à la demande :
  - des enseignants : formations à la recherche documentaire spécialisée selon la discipline ;
  - des étudiants : il vous suffit de constituer un groupe de cinq personnes minimum et de contacter les responsables de formation afin de fixer les dates et horaires pour une séance.
- Des entretiens individuels pour faire le point sur vos besoins spécifiques et vous proposer une formation ciblée.

**Vous pouvez contacter :**

Françoise Pignol BIU Lsh francoise.pignol@ens-lsh.fr 04 37 37 65 15	Françoise Sigaud ENS LSH francoise.sigaud@ens-lsh.fr 04 37 37 65 57	Clarisse Marandin INRP clarisse.marandin@inrp.fr 04 72 76 61 92
--	--	--





5 parvis René-Descartes 69007 Lyon – Tél. accueil: 04 37 37 65 00  
biu.ens-lsh.fr • www.inrp.fr • www.ens-lsh.fr



## **Annexe 9 :Plaquettes Liaison lycée-université, BU Evry Val d'Essonne**

### **Thématiques de formation**

Les formations à l'utilisation de la documentation proposées traitent majoritairement sur les aspects suivants :

- Méthodologie documentaire.
- Recherche sur catalogue (simple, opérateurs booléens, sujets).
- Bases de données de presse (Europresse, Généralis, Delphes).
- Encyclopédie en ligne : Universalis.
- Bases de données juridiques (Daloz, LexisNexis)
- Recherche avancées sur Internet.
- Thesaurus et langages documentaires.
- Veille.

Toute autre thématique peut être étudiée en fonction des projets pédagogiques développés au sein des établissements.

### **Les ressources utilisables**

Les actions de formation se déroulent dans une salle informatique spécifique comportant une quinzaine de postes. Il est possible de mettre deux élèves par poste afin de d'accueillir une classe entière.

En plus des outils purement documentaires de la bibliothèque universitaire (catalogues, base de données, documents en texte intégral), les postes informatiques donnent également accès à une suite bureautique et à Internet.

Dans la mesure du possible des aménagements par petits groupes sont réalisés grâce à la participation d'étudiants tuteurs de niveau master. Ils contribuent également à l'accompagnement des séances et permettent l'instauration d'un dialogue direct entre lycéens et étudiants.

### **Carte établissement**

A titre expérimental pour l'année 2009- 2010 la BU propose pour les lycées du bassin d'Evry-Corbeil, une carte d'emprunt d'établissement dans le cadre de projets pédagogiques menés en partenariat avec l'université.



BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE  
D'ÉVRY VAL D'ESSONNE

### **Liaison lycée-université**

**Le partenariat**

**pédagogique**

**au sein de la**

**bibliothèque universitaire**

**d'Evry-Val-D'Essonne**

**Année universitaire 2009-2010**

## Découvrir, former, créer du lien

La bibliothèque universitaire peut accueillir différentes classes ou groupes de lycéens pour des actions de sensibilisation à l'enseignement supérieur, de découverte de la bibliothèque universitaire ou des travaux de recherches documentaires.

Les actions de formation au sein de la BU sont construites en relation avec le chargé de formation de la BU et l'aval du professeur documentaliste de l'établissement. Les actions de la bibliothèque universitaire sont complémentaires du travail réalisé au CDI ou en relation avec les professeurs-documentalistes. L'usage de la bibliothèque universitaire ne se substitue pas à l'utilisation du CDI. Un minimum de compétences documentaires est attendu de la part des enseignants et lycéens participants.

La réalisation d'actions de formation au sein la bibliothèque implique le respect par tous les participants des conditions d'utilisation de la BU énoncées dans le règlement intérieur de l'établissement (document consultable à l'adresse suivante <http://www.biblio.univ-evry.fr/index.php?id=13>)

## Exemples d'activités possibles

- Accueil de classes pour des séances de découverte de la bibliothèque universitaire et de l'université. La bibliothèque universitaire participe chaque année aux journées portes ouvertes de l'université.
- Accueil de classes pour des séances de travail.

Exemples d'actions menées :

- Accueil de classes de terminales STG pour des séances de découverte et de travail documentaire dans le cadre de leur étude.
- Accueil de classes de BTS pour des séances de recherche documentaire.
- Accueil de classes de TPE pour affiner leur travail de recherche.

Tout autre projet lié à l'utilisation pédagogique ou de découverte de la bibliothèque universitaire peut être étudié.

## Contacts

**Agnès Bathiany. PIOLE.**  
**Chef de projet liaison lycée-université**  
Université d'Evry-Val-D'Essonne  
Bâtiment Ile-De-France  
Boulevard François Mitterrand  
91025 Evry cedex  
[agnes.bathiany@univ-evry.fr](mailto:agnes.bathiany@univ-evry.fr)  
01.69.47.76.16.

**Charles Pucheu-Planté**  
Responsable formation  
Bibliothèque universitaire  
[charles.pucheu-planté@univ-evry.fr](mailto:charles.pucheu-planté@univ-evry.fr)  
01.69.47.89.31

**Bibliothèque universitaire (BU)  
d'Evry-Val-d'Essonne**  
2 rue André Lalande  
91000 Evry  
01.69.47.89.50.  
<http://www.biblio.univ-evry.fr>

**Horaires d'ouverture :**  
lundi, mardi, mercredi, vendredi :  
8h30-19h  
jeudi : 11h-19h  
samedi : 9h-17h

### Inscription des étudiants en lycée – classes préparatoires

Les étudiants inscrits en classe préparatoire et ayant une inscription complémentaire à l'université d'Evry, ont acquitté leurs droits de bibliothèque lors de l'inscription à l'université. La validation de l'inscription à la BU se fait sur présentation de la carte d'étudiant à l'accueil de la bibliothèque.

Les droits d'accès et d'utilisation des ressources et des services sont identiques à ceux d'un étudiant en licence.

*Pièces nécessaires pour la validation de l'inscription :*  
la carte d'étudiant de l'université

Pour les autres étudiants, l'inscription est payante, un tarif préférentiel d'un montant de 15 euros est à acquitter.

*Pièces nécessaires pour l'inscription :*  
une pièce d'identité, une photographie, un justificatif de domicile de moins de trois mois, le règlement se fait uniquement par chèque.

### Inscription des lycéens dans le cadre des « cordées de la réussite »

La procédure d'inscription pour délivrance de cartes de bibliothèque universitaire pour les lycéens tutorés dans le cadre du partenariat « les cordées de la réussite » est réalisée au sein de l'établissement.

Les enseignants doivent transmettre au chef de projet liaison lycée-université :

- L'établissement et la classe concernée.
- La liste des élèves concernés (nom, prénom, téléphone et mel).
- Une photographie portant au verso le nom de l'élève.

La bibliothèque universitaire réalise les cartes qui sont ensuite renvoyées à l'établissement pour être distribuées aux élèves.



### Liaison lycée-université

**S'inscrire à  
la bibliothèque  
universitaire  
d'Evry-Val-d'Essonne.**

Année universitaire 2009-2010

## Inscription des enseignants

Dans le cadre du partenariat « **les cordées de la réussite** », les enseignants peuvent s'inscrire nominativement à la bibliothèque universitaire au tarif préférentiel de 15 euros annuel. Cette inscription donne droit d'emprunter à domicile 4 ouvrages pour 3 semaines ainsi que 2 vidéos et 2 CD-audios pour une semaine.

Ils peuvent comme tout utilisateur inscrit avoir accès à l'ensemble de services (consultation vidéo sur place, photocopies, renseignements, consultation des ressources documentaires électroniques, bureautique et connexion wifi).

L'inscription est gratuite pour les enseignants-documentalistes.

## Carte établissement

A titre expérimental, une carte lycée est mise en place pour l'année 2009-2010 pour les lycées du bassin d'Evry-Corbeil. Cette carte établie au nom du lycée est utilisable en relation avec des projets pédagogiques. Elle permet l'emprunt de 15 livres pour 15 jours.

Consulter la bibliothèque pour de plus amples informations.

## Inscription des lycéens

Dans le cadre de la convention « **les cordées de la réussite** » les lycéens des établissements conventionnés ne bénéficiant pas du tutorat peuvent avoir accès à la bibliothèque universitaire gratuitement. Ils devront s'inscrire à l'accueil de la BU sur présentation des pièces nécessaires (liste disponible sur le site de la BU). L'inscription permet la consultation sur place des documents mais pas l'emprunt à domicile .

Les lycéens majeurs qui souhaitent emprunter peuvent s'inscrire en s'acquittant du paiement des droits de bibliothèque d'un montant de 15 euros annuels.

## Contacts

**Agnès Bathiany. PIOLE.**  
**Chef de projet liaison lycée-université**  
Université d'Evry-Val-D'Essonne  
Bâtiment Ile-De-France  
Boulevard François Mitterrand  
91025 Evry cedex  
[agnes.bathiany@univ-evry.fr](mailto:agnes.bathiany@univ-evry.fr)  
01.69.47.76.16

**Charles Pucheu-Planté**  
Chargé de formation  
Bibliothèque universitaire  
[charles.pucheu-planté@univ-evry.fr](mailto:charles.pucheu-planté@univ-evry.fr)  
01.69.47.89.31

**Bibliothèque universitaire (BU)  
d'Evry-Val-d'Essonne**  
2 rue André Lalande  
91000 Evry  
01.69.47.89.50.  
<http://www.biblio.univ-evry.fr>

**Horaires d'ouverture :**  
lundi, mardi, mercredi, vendredi :  
8h30-19h  
jeudi : 11h-19h  
samedi : 9h-17h

# **Annexe 10 : Plaquette stage BAC-Sup' avoir son bac c'est bien, réussir sa fac c'est mieux ! BU Evry Val d'Essonne**



**STAGE BAC-SUP'**

**Avoir son bac c'est bien, réussir sa fac c'est mieux !**

**Du 22 au 25 février 2010**

**Bibliothèque universitaire d'Evry-Val-d'Essonne**

Pendant la première semaine des vacances de février, la bibliothèque universitaire propose un stage à destination des lycéens de terminale afin de faire le point sur des compétences indispensables à la réussite du bac et aux études supérieures.

**Dynamiser votre potentiel !**

Vous êtes volontaire et dynamique. Vous souhaitez donner plus de force à votre travail et vos révisions. Vous souhaitez développer votre potentiel et gagner confiance en vous. Ce stage est très certainement fait pour vous.

**Ciblez vos besoins !**

Différents modules de formation d'une durée de 3 heures vous sont proposés. Évaluez vos besoins et ciblez les formations qui vous intéressent. Attention ! L'ensemble du programme est complémentaire. Estimez de manière exigeante avec vous mêmes, vos besoins...

**Inscrivez-vous !**

Ce stage est gratuit. Il sera encadré par un enseignant au sein de la bibliothèque universitaire. Le nombre de places étant limité, il est donc nécessaire de vous pré-inscrire en remplissant le coupon détachable avant le 17 Février 2010.

Vous recevrez rapidement une confirmation de votre inscription.



**STAGE BAC-SUP'**

**Demande de pré-inscription**

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Mél : .....

Lycée : .....

Filière : .....

Je souhaiterais participer aux modules suivants (cochez les cases):

<input type="checkbox"/>	Module 1	Savoir chercher et utiliser de manière efficace et rapide des documents pour travailler.
<input checked="" type="checkbox"/>	Module 2	Savoir lire et analyser des documents
<input type="checkbox"/>	Module 3	Comprendre et savoir faire un exercice
<input checked="" type="checkbox"/>	Module 4	Savoir problématiser
<input type="checkbox"/>	Module 5	Savoir organiser ses idées
<input type="checkbox"/>	Module 6	Savoir communiquer à l'écrit et à l'oral.
<input type="checkbox"/>	Module 7	Organiser de manière autonome son travail en utilisant des outils appropriés.

Merci de déposer ce formulaire :

- dans la boîte prévue à cet effet dans l'espace orientation active
- de le déposer à l'accueil de la BU
- de le renvoyer par mél à : [charles.pucheu-plante@univ-evry.fr](mailto:charles.pucheu-plante@univ-evry.fr)



# **Annexe 11 : Projet bac-Liaison lycée-université**

## **BU Evry Val d'Essonne (Avant-projet)**

Avant-projet

### **Projet bac – Liaison lycée-université**

L'acquisition des compétences info-documentaires constitue un enjeu important pour la réussite des études. L'effort important que nécessite la préparation au baccalauréat constitue un temps majeur où l'acquisition de compétences doit permettre à l'élève de réussir son bac mais aussi d'anticiper sa poursuite d'études.

La formation documentaire permet de pouvoir donner des repères méthodologiques réutilisables par le lycéen aussi bien dans la perspective du bac que pour sa réussite dans un projet d'étude dans l'enseignement supérieur.

Le monde de la documentation et des bibliothèques peuvent construire une action concertée pour mettre en place un dispositif d'accompagnement vers le baccalauréat et l'enseignement supérieur. Le but de ce projet est de positionner la bibliothèque universitaire comme un relais des établissements du secondaire quand le temps pédagogique s'arrête (c'est à dire pendant les vacances). Cela permet donc de pouvoir construire un temps et un cadre de travail propice pour développer le potentiel d'élèves motivés et les insérer en douceur dans un cadre d'enseignement supérieur.

#### **Vacances de Février (semaine 8) :**

Objectifs :

- Donner des pistes et un cadre méthodologique info-documentaire pour la préparation au baccalauréat et la réussite à l'université. (lecture-analyse-écriture)
- Développer le potentiel de l'étudiant.
- Construire un programme de travail adapté à ses besoins. (apprentissage-approfondissement-travail de groupe...)
- Favoriser le développement d'une culture générale

Durée : 5 heures (3 heures pour l'acquisition de compétences info-documentaires + 2 heures pour la construction d'une analyse des besoins et projet de révision).

#### **Vacances de Printemps (semaine 16) :**

Objectifs :

- Recadrer la maîtrise de compétences info-documentaires liées au traitement et l'analyse de l'information
- Construire à partir du travail d'apprentissage une vision d'ensemble du travail effectué.

Durée : 3 heures fixe + 3 heures maxi libres

**Synopsis séance - matin (3h.) :**

- Accueil/présentation de la journée de travail
- Tour de table
- Présentation méthodologique
- Travail sur la lecture :
  - identifier les sources d'informations pertinentes (cours, manuels, fiches, sites, livres...)
  - déconstruire un document (sommaire, index, glossaire, images, plan ...)
  - lecture globale et lecture sélective : lire vite, bien et efficacement
  - construire un besoin d'info et cibler l'information pertinente
  - prise de notes structurées
- Organiser les idées :
  - Brainstorming (remue-méninges, rassemblement d'informations).
  - Clouding (regroupement des notions).
  - Mapping (structuration et mise en interrelations des notions abordées).
  - Problématiser
  - Faire un plan

**Synopsis séance après-midi (2h.) :**

Construire un projet de travail adapté à ses besoins :

- Identifier ses atouts et faiblesses
- Définir des outils et méthodes de travail
- Connaissance et gestion d'outils de travail partagés ou non.
- Définition d'un parcours de révision auto-évalué.

**Synopsis séance du matin (3h) :**

- Accueil
- Bilan de la séance de Février. Point sur les révisions.
- Synthétiser : dégager l'essentiel
- Problématiser : questionner
- Communiquer : à l'écrit ou à l'oral

**Séance après-midi (selon besoins) - (3h maxi.) :**

- à la carte et en fonction des demandes et des besoins.

## Annexe 12 : Prototype de lettre d'information SCD d'Orléans





# Annexe 13 : Newsletter version papier, A4, 4 p. (Devis)

## CORBET SAS

21 RUE DE LA PICARDIE 45160 OLIVET Tél : 02 38 63 44 40 Fax : 02 38 63 52 06

DEVIS			
Référence pièce : D002875	UNIVERSITE D'ORLEANS		
Date : 06/09/10	Château de La Source		
Mode de règlement : Virement 45 jours	Avenue du Parc Floral		
	45100 ORLEANS LA SOURCE		

Référence	Désignation	Un	Quantité	Prix Unit.	Montant H.T.	Tva
	<p><i>Devis à l'attention de M. Philippe SERISIER</i></p> <p><i>Pour faire suite à votre demande de devis dont nous vous remercions,</i></p> <p><i>Réalisation de votre plaquette suivant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fichiers pdf HD fournis par vos soins.</li> <li>- Format ouvert : 420 x 297 mm.</li> <li>- Format mermé : 210 x 297 mm.</li> <li>- Pagination : 4 pages.</li> <li>- Papier : Couché brillant 200 g/m<sup>2</sup>.</li> <li>- Impression : Numérique quadri recto et verso.</li> <li>- Quantité : 1 000 plaquettes.</li> </ul> <p>IMPRESSIO Pour les 1 000 plaquettes*</p> <p><i>*En raison d'une augmentation des papeteries au 20/09/2010 nos prix sont fermes jusqu'à cette date. Au delà compter une augmentation de l'ordre de 8 % sur la valeur du papier.</i></p> <p><i>Vous souhaitant bonne réception,</i></p> <p><i>Très cordialement,</i></p> <p><i>Carole Fortin</i></p>					
		Pièce	1	535,0000	535,00	1

Code	TVA	Total TVA	Récapitulatif				
0			Total Brut HT	:	535,00	Total HT Net :	535,00
1	19,60	104,86	Remise	%		TVA	104,86
2			Escompte	%		Total TTC	639,86
3			Frais de Port	:		Acompte	
4			Frais de Facturation	:			
5							
Total TVA : 104,86						Net à payer :	639,86



# Annexe 14 : Guide du lecteur 2010-SCD d'Orléans (extraits)

## la recherche documentaire

méthodologie catalogue internet

### Méthodologie

- Définissez clairement votre sujet (identifiez les principaux concepts que recouvre votre sujet: domaine disciplinaire, champ géographique, couverture chronologique)
- Déterminez des mots-clé à partir d'encyclopédies, dictionnaires, manuels de référence (Exploitez les bibliographies existantes)
- Clarifiez votre démarche par des questions du type: Qui? Quoi? Quand? Où? Pourquoi? Comment?
- Définissez la nature de l'information requise (factuelle, théorique, historique, statistique, technique, biographique...)
- Analysez la qualité de l'information collectée qu'elle provienne de livres, revues ou de sites web à partir de critères de qualité (fiabilité, expertise de l'auteur dans le domaine, objectivité, fraîcheur de l'information, domaine couvert)

### Interroger le catalogue en ligne 4

- Testez les principaux mots significatifs correspondant à votre sujet dans la recherche simple
- Identifiez les mots "sujet" utilisés dans le catalogue
- Affinez votre recherche (menu recherche avancée) avec d'autres mots significatifs avec des critères (date de publication, type de document, langue)

Le catalogue contient des références de livres, de revues et de thèses. Il ne donne pas de références d'articles de journaux; il est impératif d'utiliser les bases de données pour en trouver.

- Localisez les références trouvées  
Les documents sont classés par cote (renseignez-vous au bureau d'accueil)

### Internet et les moteurs de recherche

Les moteurs de recherche en sillonnant le Web répertorient des ressources sans critère de sélection. Pour limiter le nombre de résultats, vous pourrez utilement employer la fonction "recherche avancée" (Google, Yahoo, AOLsearch), "préférences (Bing) et faire un tri par :

- langue, région,
- date [de 7 à 365 jours],
- format {word, excel, PDF...} ou emplacement [dans le titre de la page...],
- domaines [.fr, .org...].

scd.univ-orleans.fr

6

## la formation

les formations cours en ligne contact

### Les formations 5

Vous êtes étudiant	Vous êtes enseignant	Vous êtes personnel de l'Université Vous êtes lecteur extérieur
<p>Trouver de la documentation rapidement pour vos dossiers exposés, et autres travaux universitaires</p> <p>Savoir utiliser le catalogue ainsi que les bases de données de la bibliothèque</p> <p>Etre plus efficace dans vos recherches documentaires</p> <p>Connaître les ressources de la bibliothèque dans votre domaine d'études</p> <p>Citer correctement les documents dans vos bibliographies</p> <p>Savoir rechercher correctement les documents à partir d'une référence bibliographique</p>	<p>Pour que vos étudiants tirent un meilleur parti des ressources documentaires des bibliothèques universitaires et d'Internet</p> <p>Lutter contre le plagiat</p> <p>Pour une utilisation raisonnée des ressources issues du net</p> <p>Pour améliorer la connaissance des ressources électroniques des bibliothèques dans votre discipline</p>	<p>Certaines bases de données peuvent vous être utiles dans votre activité professionnelle (presse en ligne, bases de données juridiques...)</p> <p>Aide à l'élaboration d'une revue de presse</p> <p>Recherche de textes juridiques</p>

### Les cours en ligne

Pour accéder à ces cours, il est nécessaire d'y être inscrit pédagogiquement. Choisir l'onglet Etudes/Cours en ligne dans l'ENT.

### Contact

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à : [bu.formation@listes.univ-orleans.fr](mailto:bu.formation@listes.univ-orleans.fr).

scd.univ-orleans.fr

7



**L'Université d'Orléans**  
un campus européen pour étudier et vivre  
a european campus for international study

Service Commun de la Documentation  
E-bibliothèque

Identifiez-vous



Université d'Orléans > SCD > Accueil

3 Cliquez sur Informations, puis Infos pratiques



**Droit, Economie et Gestion**  
Droit  
Economie  
Gestion



**Lettres, Langues et Sc. Humaines**  
Lettres  
Langues  
Sciences humaines



**Sciences**  
Chimie, Physique  
Mathématiques, Informatique  
Sciences de l'ingénieur



**Sciences et STAPS**  
Sciences de la Vie et de la Terre  
Soins infirmiers, Masso-kinésithérapie  
STAPS



**Sciences de l'éducation**  
Formation des maîtres  
Fonds jeunesse  
Rechercher dans les revues de l'UFRM



**Accueil**  
Charte accueil  
Règlement  
Guide du lecteur

4



**Recherche dans le catalogue**  
Recherche simple  
Recherche avancée  
Recherche par bibliothèque (sauf revues)



**Recherche par type de document (imprimés et électroniques)**  
Revues et journaux  
Thèses

7



**Ressources électroniques**  
Bases de données  
Revues électroniques  
Livres électroniques

2



**Services**  
Accès à mon compte lecteur  
Question au bibliothécaire  
Prêt entre bibliothèques

5



**Formation documentaire**  
Présentation  
Cours en ligne du SCD  
Les ateliers de la BU

1



**Votre avis nous intéresse**  
Postez remarques et suggestions  
Enquête de satisfaction

Accès direct

- ➔ Horaires et informations pratiques
- ➔ Accès nomade aux ressources électroniques

6

Rechercher dans le catalogue  
  
➔ Rechercher par bibliothèque  
➔ Rechercher un titre de revue

Actualités

Horaires des bibliothèques

Bibliothèque Lettres Langues et Sciences humaines  
Bibliothèque Sciences Technologies STAPS  
du lundi au jeudi : 8h-20h  
le vendredi : 8h-19h

Bibliothèque Droit Economie Gestion  
du lundi au vendredi : 8h-19h  
samedi : 8h30-12h30

Bibliothèque du Centre universitaire de Bourges  
du lundi au vendredi : 8h-18h

S'abonner aux actus (rss)

## Annexe 15 : Proposition pour l'affichage de la vignette formation documentaire

The image shows a proposed layout for a library website menu. A red box highlights the 'Recherche' section, which includes 'Recherche dans le catalogue', 'Recherche par type de document', 'Ressources électroniques', 'Services', and 'Formation documentaire'. A red arrow points from the 'Recherche' section to the 'Formation documentaire' section.

<b>Droit, Economie et Gestion</b> Droit Economie Gestion	<b>Recherche dans le catalogue</b> Recherche simple Recherche avancée Recherche par bibliothèque (sauf revues)	<b>Accès direct</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Horaires et informations pratiques</li><li>➤ Accès nomade aux ressources électroniques</li></ul> Rechercher dans le catalogue <input type="text"/> <b>Actualités</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Horaires des bibliothèques jusqu'au 3 septembre : 9h-17h Droit Economie Gestion Lettres Langues et Sciences humaine Sciences Technologies STAPS Centre universitaire de Bourges</li><li>■ Fermeture d'été CRD IUFM Site Orléans - Bourgogne fermé du 3 juillet au 29 août  Site Orléans - St Jean fermé du 17 juillet au 29 août.  Réouverture des deux sites le lundi 30 août.</li><li>■ Réserver et prolonger en ligne ! Depuis chez vous,</li></ul>
<b>Lettres, Langues et Sc. Humaines</b> Lettres Langues Sciences humaines	<b>Recherche par type de document (imprimés et électroniques)</b> Revue et journaux Thèses	
<b>Sciences</b> Chimie, Physique Mathématiques, Informatique Sciences de l'Ingénieur	<b>Ressources électroniques</b> Bases de données Revue électronique Livres électroniques	
<b>Sciences et STAPS</b> Sciences de la Vie et de la Terre Soins infirmiers, Masso-kinésithérapie STAPS	<b>Services</b> Accès à mon compte lecteur Question au bibliothécaire Prêt entre bibliothèques	
<b>Sciences de l'éducation</b> Formation des maîtres Fonds jeunesse Rechercher dans les revues de l'IUFM	<b>Formation documentaire</b> Présentation Cours en ligne du SCD Les ateliers de la BU	



## Annexe 16 : Prototype de la page profilée Form@tion Doc'

### FORMATION DOCUMENTAIRE

**Maîtriser la recherche de l'Information**  
*« Être compétent dans l'usage de l'information signifie que l'on sait reconnaître quand émerge un besoin d'information et que l'on est capable de trouver l'information adéquate, ainsi que de l'évaluer et de l'exploiter ».*

**FORMATIONS PROPOSEES PAR LE SCD**

ETUDIANTS	ENSEIGNANTS	PERSONNELS
-----------	-------------	------------

**ACTUALITES :**

**Visite pré-rentrée à la BU !**  
**BU DEG, le x/x/x à xh, RDV hall BU**  
**BU SCIENCES, le x/x/x à xh, RDV hall BU**  
**BU Lettres, le x/x/x à xh, RDV hall BU**

**Bandeau défilant ...**

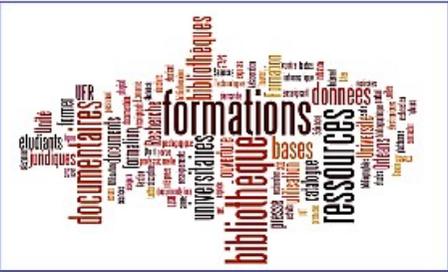
**CONTACTS :**

**EQUIPE FORMATION  
A VOTRE SERVICE**

[bu.formationlistes.univ-orleans.fr](http://bu.formationlistes.univ-orleans.fr)

**RESPONSABLES FORMATION**  
DEG  
ILSH  
SCIENCES-STAPS

**LES TUTEURS DE LA BU**  
Offres  
Témoignages





## Annexe 17 : Affiche pour le recrutement de tuteurs (création P. Serisier)

# LA BU RECRUTE

## *des tuteurs documentaires*

### Fonctions

Séances de formation documentaire en licence

- Visites de bibliothèque
- Formations au catalogue et au portail de la bibliothèque
- Formations à certaines bases de données et à internet
- Participation aux réunions de coordination

### Formation:

Comprise dans l'horaire du contrat. Comprend la participation à d'autres séances de formation documentaire (visites...).

### Durée du contrat

1er septembre-12 novembre. Eventuellement renouvelable

### Conditions du recrutement

- être étudiant à l'Université d'Orléans pour l'année universitaire
- niveau M ou supérieur
- disponibilité dès le 1er septembre pour la formation initiale

### Entretiens de recrutement:

à partir du 21 juin

### Compétences et aptitudes requises:

- Intérêt pour la pédagogie
- Disponibilité pour la formation et les réunions de coordination hebdomadaires
- Qualités relationnelles, sens de l'organisation et des responsabilités
- Bonne pratique des bibliothèques. Des connaissances en sciences de l'information et/ou de la documentation seraient appréciées.

### Candidature: Lettre de motivation + CV

- Par courrier:  
Service Commun de la Documentation  
A l'attention de M. Thiboud  
6 rue de Tours  
45072 Orléans cedex 02  
-Mél: [noel.thiboud@univ-orleans.fr](mailto:noel.thiboud@univ-orleans.fr)

rentrée  
2010



## Annexe 18 : Flyer « Devenez « super-utilisateur » Université d'Orléans

L'Université d'Orléans | Intranet  
Ancrée dans le territoire, ouverte à l'international  
Rooted in the region, open to the international world

### Devenez «super-utilisateur»

**J'active mon compte** Je m'informe  
Je communique  
Je participe

**Les services** Actualités - A La Une  
Agenda  
Flash infos  
Comités de Gouvernance  
Rubriques professionnelles  
Ressources  
Pratique

<http://intranet.univ-orleans.fr>

L'Université d'Orléans | Intranet  
Ancrée dans le territoire, ouverte à l'international  
Rooted in the region, open to the international world

### La Newsletter

Cette lettre d'information interne et mensuelle est le reflet de l'activité et du fonctionnement de l'université, des compétences et spécificités de ceux qui la font vivre.

retrouvez-la sur intranet  
<http://intranet.univ-orleans.fr/communication>

### L'Intranews

Chaque mois, recevez directement l'intranews dans votre boîte mail. Cette page d'informations reprend l'essentiel des actualités de La Une de l'intranet.

Intranet université d'Orléans...Intranet université d'Orléans...

Contact Intranet :  
communication.interne@univ-orleans.fr  
poste 47 70

<http://intranet.univ-orleans.fr>



## ***Annexe 19 : Proposition pour un questionnaire***

Cher(e) usager,

**« C'est avec votre avis, que la BU améliore la qualité de ses services »**

Merci de prendre 5 minutes pour nous donner votre avis en répondant à quelques questions.

Toutes les réponses que vous nous fournirez resteront anonymes et seront utilisées à des fins strictement statistiques.

L'enquête sera clôturée le : **X/X/X**

**Nous vous remercions par avance pour votre implication !**

A très bientôt,

Le responsable Communication/Evaluation du SCD



# **Annexe 20 : Comité Orientation Réussite Insertion**



## COMITES D'HARMONISATION ET DE PROPOSITION

### Comité Orientation Réussite Insertion

#### Bilan et perspectives

#### SYNTHESE DES PROPOSITIONS

Après une première réunion d'installation en décembre 2008, le comité s'est réuni à cinq reprises. Les relevés de conclusions sont disponibles sur l'intranet. Il ressort de ces réunions les propositions suivantes, classées par champ d'intervention.

##### Améliorer la structuration et le pilotage des missions Orientation-Réussite - Insertion

1. Rapprocher au maximum l'ESEE et le SUIO afin que ces deux services puissent constituer une véritable plate-forme d'accueil pour les étudiants.
2. Renforcer le binôme ESEE-SUIO en moyens humains et financiers.
3. Afin de mettre en place une politique d'établissement, il est nécessaire dans une logique de management en réseau de désigner dans chaque composante un chargé de mission enseignant dédié à l'Orientation-Insertion-Réussite sous la responsabilité des directeurs et directeurs adjoints.
4. Former les personnels enseignants aux enjeux et outils liés à l'insertion, sous l'impulsion des chargés de mission dans les composantes. En particulier, une formation autour des missions confiées à l'enseignant-référent semble nécessaire.
5. Fournir un cadrage sur le pilotage d'une licence en renforçant la dynamique d'équipe en vue d'accomplir les missions en lien avec l'orientation, l'insertion et la réussite.

##### Améliorer la connaissance de l'existant

1. Dresser une cartographie détaillée des structures, acteurs et actions mises en oeuvre dans l'Université autour de l'insertion professionnelle (en cours de réalisation par l'ESEE).

#### Accroître la communication sur les thèmes de l'Orientation, de l'Insertion et de la réussite

1. Communiquer auprès des cibles étudiants et partenaires extérieurs sur les résultats des enquêtes d'insertion.
2. Communiquer sur le Plan Réussite en Licence (en incluant les passerelles) et sur les taux de réussite.
3. Création d'un réseau ancien au niveau de l'Université sur le modèle du portail Rpro mis en place à Tours.
4. Reconstruire le site web en distinguant des entrées différentes par publics.
5. Développer toute action de communication permettant de développer un sentiment d'appartenance à l'établissement.

#### Intégrer la mission d'insertion dans les maquettes de licence et de master

1. Créer en L3 une UE insertion, dans l'esprit des UE d'ouverture. Il s'agit ici de créer un continuum entre le PPP de L1 (ou L2), l'UE Insertion en L3 et les ateliers techniques de Master. L'UE insertion n'aurait pas nécessairement vocation à être obligatoire. Elle permettra de donner une information d'une part, sur les masters que les titulaires d'une licence peuvent intégrer et d'autre part, sur les métiers qui s'offrent à eux après une L3 ce qui peut les convaincre de poursuivre leurs études en connaissance de cause (au vue le plus souvent du nombre restreint de métiers proposés). Cette UE doit être adaptée aux filières dans l'atteinte d'objectifs communs à toutes les filières.
2. L'Etablissement doit fournir un cadrage aux responsables de licence indiquant
  - a. les expériences professionnelles (stages obligatoires, stages facultatifs, emplois saisonnier) susceptibles d'être validés
  - b. les compléments demandés aux étudiants (rapports)
3. Créer un module « Trouver un stage en L3 » qui devrait être obligatoire pour les étudiants ayant un stage obligatoire et facultatif pour les autres
4. Flécher des ateliers de recherche d'un contrat d'apprentissage dans les M1 des masters proposant une 2<sup>ème</sup> année en apprentissage
5. Mettre en place des formations destinées à préparer l'insertion professionnelle ou permettre la poursuite d'études

#### Accroître les liens avec les lycées

1. Impliquer davantage le rectorat pour l'amener à définir des règles claires en termes d'orientation.
2. Favoriser l'intervention de collègues du secondaire dans nos licences
3. Dans une logique disciplinaire et dans un premier temps, sur la base de relations interpersonnelles déjà nouées, favoriser l'intervention de collègues universitaires dans un

enseignement de première ou de terminale, sous forme de conférences qui seraient comptabilisées dans le service d'enseignement.

4. Faire une évaluation des JPO passées afin d'optimiser le dispositif.
5. Disposer d'une mallette de communication (supports papier, numériques)
6. Créer une chaîne d'orientation entre le lycée et l'Université en impliquant davantage les COP des CIO (notamment dans les soutenances de PPP) qui reviendront mieux informés vers leurs lycées.

#### **Augmenter la visibilité sur nos partenariats avec les entreprises et autres organisations**

1. Constituer une base de donnée relationnelle intégrant toutes les entreprises avec lesquelles l'Université est en lien (accueil de stagiaires, d'apprentis, de Cifre...)

#### **Favoriser l'innovation pédagogique au service de l'Orientation, de l'insertion et de la Réussite**

1. Accroître les formations à Moodle pour inciter les collègues à mettre des ressources en ligne, en valorisant les enseignants qui s'impliquent
2. Développements de didacticiels en ligne
3. Mettre en place des tests de choix d'orientation, tests psychotechniques qui doivent s'intégrer dans les ATRE de M2
4. Favoriser la création d'espace de dialogue au sein d'une filière par le biais de forums encadrés

#### **Renforcer le repérage des étudiants en difficultés**

1. Utiliser les chargés de TD qui sont au plus près des étudiants et les premiers à apprécier la réussite. Il s'agit ici de leur communiquer un document leur précisant leur rôle au titre du repérage des étudiants en difficultés. Le chargé de TD orienterait alors l'étudiant vers un enseignant-référent qui lui-même pourrait apprécier les difficultés (mauvaise orientation, méthodes de travail inadéquates, difficultés d'assimilation) et proposer à l'étudiant un dispositif de réorientation ou d'accompagnement

#### **A venir**

Les thèmes suivants seront abordés dans les prochaines réunions du comité

- 1) La construction du parcours de formation pour un étudiant : quelle place pour l'individualisation ? Est-ce que l'offre de formation est capable de construire une modularité dans le parcours de formation ?

- 2) Quels éléments de cadrage pour le prochain contrat (dans la perspective orientation-réussite-insertion), en licence et en master (en intégrant la dimension PRES) ?